



BULLETIN SPÉCIAL N°2



71^{ème} ASSEMBLEE GENERALE USEP

Du 18 au 19 avril 2020
LORIENT

USEP

3, rue Récamier

75007 PARIS

01 43 58 97 75

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LORIENT 2020

♦ CHAPITRE I :

↳ ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	7
--	---

♦ CHAPITRE II :

↳ RAPPORT MORAL	81
-----------------	----

♦ CHAPITRE III :

↳ RAPPORT D'ACTIVITÉ	87
----------------------	----

♦ CHAPITRE IV :

↳ DOSSIER FINANCIER	115
---------------------	-----

♦ CHAPITRE V :

↳ ANNEXES	135
-----------	-----

CHAPITRE I

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



♦ ORDRE DU JOUR	7
♦ MODALITÉS DE VOTES	8
♦ CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL	10
♦ Collège Femmes	11
♦ Collège Hommes	41
♦ VŒUX	73
♦ QUESTIONS SUR	74
♦ QUESTIONS À	76
♦ PROPOSITION D'UN ÉVÈNEMENT NATIONAL 2020-2024	78
♦ INDEMNISATIONS	80

Vendredi 17 avril		Samedi 18 avril	Dimanche 19 avril
Comité directeur 9h30 – 12h		Assemblée Générale Nationale 8h30-12h	Assemblée Générale Nationale 8h30-12h
Accueil des participant-e-s à partir de 12h Repas du comité directeur 12h – 13h30		Photo de groupe puis Repas 12h-14h	Repas 12h-14h
Rencontre des président-e-s de région 14h30 – 17h	Réunion des représentant- e-s des comités d'outremer 14h30 – 17h30	Assemblée Générale Nationale 14h-18h	
Commission nationale vie statutaire Commission de surveillance des opérations électorales 17h – 18h30	Réunions des coordonnateurs de Mondi@I-USEP 17h30 – 18h30		
Vin d'honneur puis Soirée « Krampouezh » organisée par le CRUSEP Bretagne A partir de 19h		Vin d'honneur offert par la Mairie de Lorient 18h – 19h30	
		Repas de Gala A partir de 20h	

LORIENT, les 18 et 19 avril 2020

Ordre du jour

Samedi 18 Avril

8h00 : Contrôle des pouvoirs

8h30 : Ouverture de l'assemblée générale et interventions

Adoption du PV de l'Assemblée Générale Nationale de Pau

Complément oral au rapport moral

Complément oral au rapport d'activité

Complément oral au rapport financier

Rapport du commissaire aux comptes

Présentation du bilan de mandature

Vœux – Questions à ... – Questions sur ...

Débat et votes sur les rapports

Projet de tarifs statutaires 2020-2021 et budget 2020

Débat et votes sur les tarifs statutaires et le budget

Élection des membres du comité directeur (1^{er} tour)

Élection des membres du comité directeur (2^{ème} tour éventuel)

Suspension de séance pour la réunion du nouveau comité directeur

Élection à la présidence

20h : Soirée de Gala

Dimanche 19 Avril

8h30 : Réponses aux questions écrites adressées au nouveau comité directeur

Présentation de dossiers

Interventions

Remise du Prix Francis Dupont

Remise des médailles d'honneur

Passage de relais

12h30 : Clôture

MODALITÉS DE VOTES

A – ÉLECTIONS ET VOTES

Les votes :

- | | |
|--|---------------------|
| ⇒ Procès-Verbal AG des 20 et 21 avril à Pau | - vote électronique |
| ⇒ Rapport moral | - vote électronique |
| ⇒ Rapport financier | - vote électronique |
| ⇒ Budget | - vote électronique |
| ⇒ Tarifs statutaires 2020/2021 | - vote électronique |
| ⇒ Proposition d'un évènement national 2020-2024 | - vote électronique |
| ⇒ Proposition du nom de l'évènement national 2020-2024 | - vote électronique |

Élections :

- | | |
|--|---------------------|
| ⇒ Élection des membres du comité directeur national | - vote électronique |
| ⇒ Élection du Président / de la Présidente de l'USEP | - vote électronique |

se dérouleront, conformément aux dispositions figurant dans les statuts et le règlement intérieur de l'USEP ainsi que dans le règlement spécifique de l'assemblée générale de l'USEP paru dans le premier bulletin spécial.

B - CONTRÔLE DES POUVOIRS USEP

Le contrôle des pouvoirs USEP s'effectuera le samedi 18 avril 2020 de 8h à 8h30.

C - MATÉRIEL POUR LES VOTES

Seront remis :

- ⇒ les cartes de mandatés et les boîtiers électroniques individuels sans fil.

D - RÔLES DES CONTRÔLEURS

Ils doivent :

- ⇒ vérifier le pouvoir (qui doit être signé du Président du comité départemental)
- ⇒ vérifier la licence USEP de l'année en cours (ou une pièce d'identité)
- ⇒ remettre la carte de représentant mandaté,
- ⇒ remettre l'enveloppe contenant les bulletins de vote
- ⇒ faire vérifier le nombre de voix avant de
- ⇒ faire signer la feuille d'émargement (présence à l'assemblée générale).

REMARQUE : Aucune réclamation ne sera acceptée après avoir quitté la table d'émargement

E - DÉROULEMENT DES VOTES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**• PV AG AVRIL 2019 - RAPPORT MORAL - RAPPORT FINANCIER - BUDGET - TARIFS STATUTAIRES 2020/2021**

- ⇒ Les votes seront effectués par système électronique au cours de l'assemblée générale, en plénière, sous le contrôle de la Commission Nationale Vie Statutaire.
- ⇒ La validation du vote se fera à la majorité des suffrages exprimés.

• PROPOSITION D'UN ÉVÈNEMENT NATIONAL 2020-2024 - PROPOSITION DU NOM DE L'ÉVÈNEMENT NATIONAL 2020-2024

- ⇒ Les votes seront effectués par système électronique au cours de l'assemblée générale, en plénière, sous le contrôle de la Commission Nationale Vie Statutaire.
- ⇒ La validation du vote se fera à la majorité des suffrages exprimés.

F - DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**• ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL**

Vingt-quatre sièges étant à pourvoir au Comité Directeur national, il sera effectué une élection avec boîtier électronique individuel. Vingt-neuf licencié-e-s USEP (14 femmes et 15 hommes) ont régulièrement déposé leur candidature. Les sièges au comité directeur seront répartis en deux collèges de 12 (collège femmes et collège hommes). Les candidatures seront présentées par collège et par ordre alphabétique avec la mention « SORTANT-E » le cas échéant.

• ÉLECTION A LA PRÉSIDENTE DE L'USEP

A l'issue de l'élection des membres du comité directeur, celui-ci se réunit afin de proposer au vote de l'assemblée générale un candidat ou une candidate à la présidence de la fédération. Ce premier comité directeur est présidé par le-la doyen-ne d'âge, qui présentera le ou la candidate à l'assemblée générale.

NB : Conformément au Règlement Intérieur de l'USEP, la commission de surveillance des opérations électorales est chargée de contrôler la régularité des opérations de vote relatives à l'élection du comité directeur et à la présidence de la fédération. Il lui appartient de veiller à ce que les dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur concernant l'organisation et le déroulement des scrutins soient respectées.

Pour être recevable, toute contestation sur ces opérations de vote doit :

- être formulée par écrit, par un représentant mandaté, auprès du responsable de la commission
- être présentée, dès l'ouverture du scrutin et dans un délai maximum de 2 heures suivant la proclamation officielle des résultats, auprès du responsable de la commission.

Chaque représentant départemental bénéficiera d'un nombre de voix égal au nombre de licenciés de l'année précédente. En application de l'article 14 du règlement intérieur de l'USEP, « Ces voix sont affectées en totalité en fonction du mandat confié par l'assemblée générale départementale à ses représentants ». Le détail de tous les votes sera publié.

Les représentants mandatés des comités départementaux qui ne sont pas à jour de leurs cotisations nationales ne pourront prendre part, ni aux délibérations, ni aux votes : ils ne seront qu'auditeurs.

CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL

Collège femmes

Collège hommes

1	BOLLÉ Sabine (78)	BILLET Serge (83) - SORTANT
2	CARRÉ Charlotte (37) - SORTANTE	BURDY Max (972) - SORTANT
3	CARRICART Stéphanie (64)	CARON Dominique (62)
4	CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie (44)	CHARLEUX Philippe (58)
5	FILIPPI Laurence (30) - SORTANTE	COLMONT Bernard (44)
6	GARRUCHET Émilie (58) - SORTANTE	DELAMARRE Philippe (50)
7	JOBARD Sandrine (32)	DI GIUSEPPE Benjamin (57)
8	MONTES Sandrine (81) - SORTANTE	GABARROCHE Dominique (47)
9	MOREIRA Véronique (93) - SORTANTE	GACHET Pierre-François (36)
10	MOREL Jacqueline (29) - SORTANTE	GRIMAUD Thierry (974) - SORTANT
11	PRATALI Josiane (13) - SORTANTE	MOREL Patrick (01) - SORTANT
12	RAMIREZ Annie (84) - SORTANTE	MUGUET Laurent (56)
13	SAHAÏ Isabelle (971)	NOIR Geoffroy (42) - SORTANT
14	STRUGALA Carole (62) - SORTANTE	RENAULT Philippe (80) - SORTANT
15		ZULIANI Romain (93)

ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR



CANDIDATURES (14)

COLLÈGE FEMMES

BOLLÉ Sabine

Née le 13/05/1972 – n° de licence 078_80000526 – Association USEP École maternelle Paul Langevin - Profession : Professeur des écoles.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**

Licenciée USEP depuis 20 ans

Responsable du secteur USEP des Clayes sous Bois de 2004 à 2012

Elue du comité directeur USEP des Yvelines depuis 2008

Formatrice nationale depuis 2012

Responsable de la formation régionale depuis 2014

Déléguée USEP départementale de 2012 à 2015

Présidente USEP des Yvelines depuis 2015

Membre du GT Formation de 2016 à 2020

- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Entraîneur de gymnastique de 1988 à 2002

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Licenciée USEP depuis le début de ma carrière professionnelle, mon investissement a été progressif au sein du mouvement. Dès que j'ai eu ma propre classe, j'ai été animatrice USEP puis rapidement responsable de secteur. M'impliquer dans mon association d'école, faire vivre des rencontres sportives associatives pour et par les enfants et permettre aux enfants de vivre leur citoyenneté en acte était un incontournable. J'ai intégré par la suite le comité directeur USEP des Yvelines en tant qu'élue ainsi que le CRUSEP Ile de France pour poursuivre mon engagement au sein du mouvement. J'ai aussi eu l'opportunité d'assumer les fonctions de déléguée départementale durant trois ans. Un poste m'a permis notamment de développer de nouvelles compétences et d'assumer des missions variées pour mettre en acte le projet de développement départemental, en accompagnant les associations d'écoles sur le terrain dans la mise en œuvre de leur projet sportif et associatif.

Depuis 8 ans, je suis engagée dans la formation au niveau départemental, régional et national. J'assume depuis cinq ans la responsabilité pédagogique des stages régionaux de formation initiale d'animateurs et j'encadre des formations nationales. A mes yeux, la formation est un axe fort et un levier pour le développement de l'USEP. Le dispositif fédéral est toujours en pleine évolution et nous nous devons de l'accompagner à tous les niveaux du territoire. Ma participation au GT formation national m'a permis de prendre la mesure de tous les enjeux de la formation et de contribuer à son déploiement. Les moments de partage, les échanges et le travail en équipe au sein du GT furent des moments fructueux et enrichissants.

Mon implication durant toutes ces années m'a amenée à assumer depuis quatre ans la présidence du comité départemental USEP des Yvelines. Dès lors, je m'attache encore plus activement à faire vivre les dimensions pédagogique, associative et sportive de l'USEP dans mon département. Je souhaite désormais franchir une nouvelle étape en m'engageant au sein du comité directeur national afin de contribuer au développement de l'USEP sur l'ensemble du territoire. Je souhaite vivement travailler avec une équipe partageant les mêmes valeurs usépiennes et contribuer à la construction du projet collectif au travers de la mutualisation de nos compétences et du partage de nos expériences.

MON PROJET

- M'engager avec l'équipe dans la continuité des travaux engagés lors de la dernière mandature en poursuivant ses orientations sur :
 - La vie sportive et associative en les articulant de façon à donner une réelle place à la vie associative qui précède, intègre et suit la rencontre sportive dans un projet co-construit entre enfant et adulte. Permettre à l'enfant de développer son autonomie, d'expérimenter et d'assumer des choix et de s'exprimer librement grâce à des temps de réflexion et de débat.
 - La pédagogie et la recherche en essayant d'accroître encore plus notre visibilité et notre lisibilité auprès de nos partenaires à travers nos spécificités : nous sommes un mouvement complémentaire de l'école publique, un mouvement d'éducation populaire et une fédération sportive scolaire avec une approche des activités physiques et sportives adaptées, inclusives qui permettent l'épanouissement de chacun.
 - L'accompagnement des territoires en termes de structuration, d'organisation et de diffusion des ressources pédagogiques et des formations.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan national de développement en exploitant en particulier le manifeste des enfants dans le cadre de la rencontre sportive associative,
- Avec l'approche des jeux olympiques et paralympiques 2024, construire l'héritage en inscrivant durablement et sur l'ensemble du territoire la contribution du sport scolaire au développement d'une société plus sportive en faisant évoluer le parcours sportif de l'enfant sur tous les temps de vie afin de leur transmettre dès le plus jeune âge et tout au long de leur scolarité le goût de la pratique sportive.
- Accompagner les écoles dans leurs projets sportifs afin d'augmenter la pratique sportive chez les plus jeunes, de renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif et d'améliorer la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

Dans la continuité de mon parcours usépien, j'ai maintenant le désir de m'engager au sein du comité directeur national en soumettant ma candidature.

CARRÉ Charlotte

Née le 19/12/1980 – n° de licence 037_68083565 – Comité départemental USEP 37 - Profession : Déléguée USEP 37.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
 - Trésorière adjointe de l'USEP 41 (de 2013 à 2016)
 - Membre du CRUSEP Centre (de 2013 à 2018)
 - Membre du groupe de travail Projet USEP projet associatif (de 2013 à 2016)
 - Elue au CD nationale (depuis 2016)
 - Trésorière adjointe USEP nationale (depuis 2019)
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Prendre la responsabilité de solliciter à nouveau un mandat électif ne peut se faire sans convictions assurées. Depuis des années, je suis persuadée que l'activité sportive pratiquée dans un cadre associatif est un essentiel support d'une éducation à la citoyenneté que nous savons si nécessaire.

Forte de cette conviction, mon premier mandat m'a permis d'apprécier la portée des travaux engagés. Mon investissement au sein du groupe de travail « rencontres inclusives », du groupe « communication » et au sein de la commission « finances » en tant que trésorière adjointe a confirmé mon goût pour l'action permettant le développement de valeurs partagées. C'est un réel pari éducatif que nous devons relever ensemble pour renforcer notre place au sein du paysage éducatif et associatif. Et c'est dans le cadre d'un travail d'équipe que nous pouvons créer les conditions de l'ancrage et du développement de l'USEP sur tout le territoire. Ce sont autant de conditions que nous devons mettre en avant pour réaffirmer la place de l'USEP comme acteur pédagogique à part entière. J'en prends exemple, dans le cadre des travaux du groupe « rencontres inclusives », la richesse des contenus revalorisés ainsi que la création de nouvelles ressources permettent à tous de partager cette expertise pédagogique construite progressivement. Notre vision de l'inclusion est désormais reconnue : nos rencontres associatives et sportives sont par définition inclusives et accueillent chaque enfant avec ses singularités.

Mon engagement au sein du groupe « communication » et notamment au travers du dossier parrain-marraine, m'a permis de participer à la création et au suivi d'un projet dont les territoires ont pu s'emparer. Nous avons aussi pu redéfinir la charte graphique et établir un plan de communication afin de rendre notre fédération plus visible à l'externe.

Et enfin le travail actif effectué par la commission finances est un levier de développement puissant. Je pense que les finances sont au service du projet politique et non l'inverse. A ce poste, on apprend la rigueur, l'objectivité et l'équité dans les arbitrages. Et surtout on apprend qu'on est

le garant de la bonne santé financière de la fédération avec un rôle de conseil et d'alerte auprès des élus.

Ce rapide bilan m'a permis de structurer ma réflexion pour une nouvelle candidature : Il me semble indispensable de travailler dans la continuité des travaux entrepris. Dans cette continuité, la mise en œuvre des propositions du **manifeste des enfants** dans le cadre de la rencontre sportive associative permettra aux USEPiens de s'approprier leurs rencontres et ainsi de valoriser la place croissante des enfants dans l'organisation de celles-ci. Le manifeste est un outil riche, il nous donne la direction que les enfants et les adultes veulent prendre. Dans le contexte de construction de l'héritage de Paris 2024, nous savons qu'il est important d'augmenter le temps de pratique sportive des enfants. Je pense qu'il est plus que nécessaire de développer l'USEP comme **levier du renforcement** de l'EPS à l'école primaire publique et c'est conjointement avec l'Education Nationale que nous pourrions atteindre cet objectif. Ce plan de développement en 4 ans sera alors constitutif d'un héritage 2024 et conduira à une augmentation sensible de la pratique sportive des enfants et des jeunes. Nous devons néanmoins être vigilants : notre place devra être réaffirmée et consolidée. Et je suis convaincue que notre **spécificité** quant à l'accueil de tous lors de nos rencontres sera un aspect primordial de la construction de ce plan.

Si nous avons au fil du temps et sur tous les territoires su développer des outils, des formations, des partenariats, des projets, il me paraît plus qu'inévitable désormais de poursuivre l'accompagnement de ceux-ci et de proposer à tous un soutien le plus adapté possible en restant à l'écoute des comités et en prenant en compte leurs retours (au travers des contrats de développement et des différentes enquêtes). Des formations proposées en région, au plus proche du local mais aussi le travail des groupes dans la construction d'outils adaptés sont deux modalités intéressantes pour maintenir un accompagnement des territoires le plus efficace possible. C'est ainsi que nous contribuerons à **stabiliser** et **consolider** notre organisation et notre structuration fédérale.

Résolue, j'ai mis pendant 4 ans toute ma détermination à continuer de faire vivre dans le réseau USEP, les valeurs que nous défendons, cet idéal que nous poursuivons. Plus que jamais, nous voulons conforter notre action et asseoir notre place en déployant toute l'énergie nécessaire au développement du sport scolaire de l'enseignement du premier degré.

Ce premier mandat a été l'occasion pour moi de confirmer que **s'engager** dans le comité directeur national c'est être capable de faire preuve d'un état d'esprit basé sur : l'unité, la cohérence, la solidarité, le respect, la confiance et le travail d'équipe. C'est au service d'un projet collectif que je présente ma candidature.

CARRICART Stéphanie

Née le 24/11/1979 – n° de licence 064_96249979 – Association USEP MARCA - Profession :
Professeur des écoles.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Secrétaire de l'association d'école USEP MARCA (depuis 2015)
Membre du comité directeur départemental des Pyrénées-Atlantiques (depuis 2017)
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
Membre du comité fédéral départemental des Pyrénées-Atlantiques (depuis 2019)
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

J'ai découvert l'USEP dès mon entrée dans le métier à travers, comme beaucoup de collègues, la rencontre sportive associative. Ayant pratiqué pendant 20 ans, un sport d'équipe, j'ai tout de suite retrouvé dans ces rencontres les valeurs de solidarité et de respect qui me sont chères.

Impliquée pendant plusieurs années dans le comité d'administration d'un club sportif, c'est tout naturellement que je me suis rapprochée du comité USEP de mon département lorsque j'ai été stabilisée professionnellement.

En 2017, je rejoins officiellement le comité directeur de l'USEP 64.

Puis en 2019, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Congrès national, pour fêter avec vous les 80 ans de notre belle association.

Être présidente du comité d'organisation m'a alors permis de découvrir plus précisément le fonctionnement du comité directeur national.

Aujourd'hui je présente ma candidature au comité directeur national car cela représente pour moi, **un travail en équipe au service d'un projet collectif** marquant la continuité de l'action engagée autour de travaux importants.

Le sport scolaire, qui est devenu un axe fort du Ministère de l'Éducation Nationale, est notre domaine d'expertise. Il revêt une forte spécificité de par sa relation à l'EPS, discipline du socle, à ne pas laisser diluer dans un "sport à l'école" qui risquerait à terme une externalisation des activités physiques. La mise en application d'un véritable **Projet Sportif Associatif** qui fédère tous les acteurs et actrices se reconnaissant dans les valeurs qui sont les nôtres, assurera **l'héritage de Paris 2024**. A ce titre, les écoles labellisées « génération 2024 » seront le terreau favorable au développement de ce projet localement.

Pour cela, un renforcement des structures régionales et départementales, en veillant à la cohérence des projets et des actions et à leur mutualisation éventuelle, est nécessaire.

Ce projet fort servira de base à **la production, la mise à jour et le développement des outils et ressources** : le manifeste des enfants en est un bel exemple, initié localement lors des assemblées d'enfants, finalisé au plus haut échelon. Il s'agit de véritables instruments de formation pour le sport scolaire.

La rencontre sportive associative portée par les valeurs de l'USEP est un pilier essentiel dans la pratique sportive pour les enfants de nos écoles. Aussi il est essentiel de l'ancrer encore plus dans tous les territoires.

Chaque élève peut appréhender sereinement les différents rôles sociaux inhérents à ces rencontres. Développer ces moments en agissant en acteur et actrice éco-responsable, conduira aussi les enfants à devenir des citoyen·nes éclairé·es, en apprenant à prendre soin de soi et des autres.

Au travers de la rencontre sportive associative, l'USEP doit permettre de renforcer la place de l'EPS à l'école. Sa dimension sportive doit toujours être affirmée, servant de support de planification à nombre d'enseignant·e dans leur classe, permettant de diversifier les pratiques et de découvrir de nouvelles activités.

Pour mener à bien ces projets, la clé est l'accompagnement et la formation. L'objectif étant de compter des animateurs mieux informés et mieux formés aux outils nationaux pour accompagner au plus près les territoires et en particulier les écoles labellisées génération 2024

Mais aussi, pour pallier le déficit de formation initiale en EPS, les animateurs et animatrices USEP pourraient participer à la formation des professeurs des écoles, en instaurant des partenariats étroits avec l'INSPE et l'Éducation Nationale.

A l'heure où les postes de conseillers pédagogiques en EPS sont réduits, où l'on entend même que l'EPS pourrait disparaître du concours de recrutement, c'est un large champ qui s'offre à nous. Il n'est pas besoin ici de souligner notre savoir-faire en matière de formation ni les outils performants dont nous disposons. Face au désarroi des jeunes enseignant·es pour assurer cette discipline, ne laissons pas à d'autres, privés ou fédérations sportives seules, le monopole...

Œuvrer dans un collectif au service de **la formation d'un·e citoyen·ne humaniste, libre et responsable**, est en ce sens pour moi un enjeu primordial de la **construction de l'héritage de Paris 2024**.

En poursuivant le développement du nombre de licencié·es de notre fédération, l'USEP affirmera ses valeurs de respect, d'égalité et de laïcité à tous les échelons de la vie associative locale, départementale, régionale et nationale.

L'USEP est un atout pour l'école primaire publique, donnons lui les moyens de continuer à s'inscrire dans cette dynamique du renforcement de l'EPS pour toutes et tous !

CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie

Née le 27/01/1957 – n° de licence 044_99044938 – Association ALC Bouguenais Les Couëts -
Profession : CPC (valence EPS) retraitée depuis le 1/09/2016.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ Au sein de l'USEP :

En activité professionnelle :

- 1987-1994 : Animatrice USEP (enseignante spécialisée): adhésion CLIS Handicapés Auditifs Nantes - CAEI HA Suresnes 1979 - CAFIMF Nantes 1991
Élue au CD 44 depuis 1987
- 1994-2016 : CPC spécialité EPS (Bouguenais) - Développement du secteur implanté sur la circonscription USEP Le Pellerin (44): Présidente du secteur de 2009 à 2012
Élue au CD USEP44 (secrétaire de 2002 à 2008 - vice-présidente depuis 2008)

Activités poursuivies depuis septembre 2016 :

- 2016-2020 :
 1. Membre du CRUSEP des Pays de la Loire
 2. Vice-présidente du CD USEP44
 - ✓ Co-encadrement des formations départementales « Les mercredis de l'USEP » auprès des enseignant.e.s de cycle 1 & Production de documents d'accompagnement (2016 à 2020)
 - ✓ Engagement et participation aux congrès départemental et régional des 80 ans de l'USEP(2019)
 - ✓ Participation à la commission pédagogique départementale basket-ball cycles 2 et 3 (production de documents pédagogiques (2020)
 3. Secrétaire du secteur USEP Le Pellerin
 - ✓ Co-organisation, co-encadrement des rencontres de secteur & production de documents pédagogiques en direction des cycles 1, 2 et 3

♦ Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :

♦ Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :

+ Entraîneur (féminines) bénévole au sein de l'association Omnisport Léo Lagrange de NANTES section gymnastique (15 ans)

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

C'est portée par les membres élu(e)s du comité départemental de Loire Atlantique et du Comité Régional des Pays de la Loire, qui dans leurs messages écrits ou lors de nos échanges verbaux, soulignent mes engagements, ma capacité de travail, mes compétences, et me remercient pour mes contributions à la rédaction d'outils d'accompagnement, ou la production d'outils au service des membres actifs de notre association que je renouvelle ma candidature. Sans leur soutien

indéfectible et leurs encouragements je ne l'aurais sans doute pas fait après deux candidatures en 2018 et 2019.

Ma première licence sportive **USEP**, je l'ai prise à la fin des années 80 avec ma classe d'enfants handicapés auditifs à Nantes. C'est avec ma ferveur et ma véhémence d'enseignante spécialisée que je me suis engagée sur la voie de l'**intégration** dans sa triple dimension, **physique** et **sociale** avant tout, mais surtout **pédagogique**, au moyen du levier puissant qu'offre le domaine de l'Education Physique et Sportive ; **intégration collective** dans un premier temps avant de poursuivre par des intégrations partielles dans d'autres domaines disciplinaires, voire à temps plein, pour plusieurs de mes élèves. Les rencontres sportives, que j'ai pu et su développer localement au sein de mon secteur, allaient de soi validant ainsi les unités d'enseignement co-construites et co-encadrées accordant une place légitime à l'intégration, avec l'objectif de l'ouverture à l'autre dans la compréhension et l'acceptation de sa différence, de toutes les différences.

Le terme « **inclusion** », en vigueur aux États d'Amérique du Nord depuis 1990, n'était jusque-là pas encore apparu et usité en France! Il ne le sera que quelques décennies plus tard, mais de manière encore insuffisante aujourd'hui dans les actes.

♦ Mon projet au service de l'USEP

- ✓ Apporter à l'échelon national mes connaissances et mes compétences acquises tout au long de mes engagements locaux dans les domaines de la conception et de l'encadrement de rencontres sportives associatives inclusives, dans la production et la mise à disposition d'outils d'accompagnement et de communication.
- ✓ Partager des valeurs, des compétences, des points de vue, articuler les réflexions et mutualiser les expériences au service du renouvellement et de l'innovation.
- ✓ Chercher enfin à représenter au niveau national le Comité Départemental 44 et le CRUSEP des Pays de la Loire pour favoriser et garantir au mieux la transmission des informations dans un double sens afin d'assurer la meilleure gouvernance.
- ✓ Rejoindre l'instance nationale dans la suite logique de mes investissements bénévoles constants afin de : partager des avis, élargir mon champ d'action et explorer de nouveaux horizons au service de l'ensemble des acteurs de l'USEP dans une approche éthique et humaine.

♦ Les actions que j'entends mener au sein de la fédération

- ✓ Contribuer à la **déclinaison coopérative** du Projet National de Développement construit autour de ses trois orientations fortes et de ses trois axes transversaux.
- ✓ Créer les meilleures conditions d'accompagnement pour traduire le « **comment** » dans les déclinaisons du P.N.D. régionales et départementales.
- ✓ Développer davantage le **pôle communication interne et externe** en s'attachant à mettre en exergue la valeur ajoutée de l'USEP et sa continuité éducative avec l'EPS.
- ✓ Former et **évaluer** pour **évoluer** en cherchant à toujours **innover** sur le plan des démarches, des outils en direction des différents protagonistes : enfants-enseignants-parents bénévoles.
- ✓ Favoriser toujours plus la promotion de l'activité physique, source de bien-être, de santé physique et mentale en valorisant une pratique efficiente dans le respect des horaires d'enseignement réglementaires, en veillant à accorder en priorité le rôle d'**auteur** à tout enfant USEPien dès son plus jeune âge et à lui octroyer un pouvoir décisionnaire accru dans son parcours

sportif citoyen en adéquation avec le manifeste des enfants établi en juin 2019 lors du congrès national des 80 ans de l'USEP.

✓ Poursuivre mon engagement dans la dynamique de « labellisation PARIS 2024 » : rechercher à mieux tisser et renforcer les liens entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour inciter à une pratique physique et sportive accentuée pour contribuer à la continuité et à la meilleure gestion des différents espaces - temps de l'enfant.

✓ Étendre la mobilisation des écoles USEPiennes pour l'obtention croissante du label « génération 2024 » en veillant au développement amorcé au cours de la dernière saison au moyen d'une guidance et d'un étayage appropriés au plus près des intéressés jusqu'aux JO de Paris.

✓ Doter les territoires d'outils empiriques d'accompagnement en prenant mieux appui sur la diversité du terrain.

✓ Mettre en valeur les convictions éducatives de la fédération sportive scolaire.

Défendre et faire vivre le **sport scolaire de l'école publique** - dans un contexte social actuellement fracturé, fragilisé- nécessite de s'attacher à construire le **sens profond** et plus que jamais **incontournable** du **vivre ensemble** en conduisant chaque élève, chaque enfant à mieux apprendre **de l'autre**, à apprendre **avec** l'autre, à apprendre **par** l'autre et à apprendre aussi **à l'autre** afin de réussir à appréhender et accumuler les différences comme de véritables ressources. Apprendre à apprendre en développant au mieux au sein de chaque association les trois composantes indissociables de toute rencontre : **sportive, associative et inclusive** : voilà le juste projet sportif équilibré de tout enfant du XXIème siècle en vue d'acquérir compétences scolaires et comportementales.

Reste à l'école publique, avec l'USEP, à articuler **pouvoir-faire, savoir-faire et devoir-faire** pour donner le goût d'une pratique sportive associative inclusive à tous les enfants à condition de s'efforcer à toujours mieux communiquer en leur direction, en leur accordant l'écoute et la place d'auteurs-acteurs qu'ils méritent dès le plus jeune âge pour construire efficacement un parcours sportif citoyen fraternel en prenant en compte de manière explicite le **manifeste des enfants**. Une des priorités pour notre Fédération Sportive Scolaire consiste à étendre le développement de son potentiel de visibilité et de lisibilité du double point de vue qualitatif et quantitatif pour davantage se faire **connaître et reconnaître** auprès des partenaires institutionnels.

C'est donc avec la forte volonté et l'esprit de responsabilité ancrée sur des convictions et des valeurs que nous partageons au sein de l'U.S.E.P, un soutien et un accompagnement affirmés de mes amis élus dans l'un des premiers départements en nombre de licenciés, que je persévère dans le souhait de rejoindre le comité directeur national pour cette nouvelle mandature 2020-2024 porteuse d'évènements cruciaux nécessitant des prises de position justes et éclairées. Une mandature dans un contexte particulier qui constituerait, en définitive, une plus-value, qui me permettrait de poursuivre et renforcer mon engagement libre, tenu depuis de nombreuses années, dans la droite ligne du bénévolat à différents échelons dans ma vie personnelle et professionnelle.

FILIPPI Laurence

Née le 21/12/1964 – n° de licence 030_47046872 – Association USEP LEDIGNAN - Profession : Enseignante – directrice d'école.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
 - Membre du CD USEP GARD de 1993 à 2002 puis depuis 2013
 - Présidente du CD USEP GARD de 2016 à 2018
 - Secrétaire du CD USEP GARD de 1995 à 1999
 - Déléguée USEP GARD de 1999 à 2001
 - Membre du CRUSEP LANGUEDOC-ROUSSILLON puis OCCITANIE depuis 2013
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
 - Membre du CA de la FALEP GARD de 1999 à 2001
 - Secrétaire Générale FALEP GARD 2000-2001
 - Membre de la Commission COMMUNICATION LIGUE30-USEP de 2014 à 2018
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
 - Membre du Comité Départemental du GARD de VOLLEY-BALL de 1988 à 2005
 - Présidente AS LADRECHT de 2006 à 2012 (organisatrice de la course 12 km de LADRECHT de 1985 à 2012)

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Elue en 2016, au cours de cette mandature, j'ai œuvré dans plusieurs domaines pour développer l'USEP sur tout le territoire :

Tout d'abord dans la **Commission de Communication** dont je faisais partie, notre engagement de gouvernance était de mettre en place une politique de communication globale, cohérente et efficace. Après la mise en place d'une charte graphique nationale, le nouveau site a rempli sa fonction dans notre volonté de communication en répondant tant à la demande d'informations qu'à la demande de recherche d'outils relevant du quotidien. Nous avons essayé de mettre en cohérence nos principaux outils de communication pour une meilleure circulation de l'information au plus près des associations, des comités départementaux et régionaux

Je pense qu'il faudrait maintenant améliorer la vie des sites des comités et c'est un chantier que je propose d'engager dès le début de la mandature.

La formation contribue de manière incontournable au développement du partage de nos valeurs, à la mise en place de la dynamique associant sportif et associatif, au renforcement de notre identité pédagogique, à l'accompagnement des enseignants, des cadres fédéraux, des élus, et de tout adulte impliqué dans le réseau.

Le Groupe de Travail dont je faisais partie a permis de travailler en transversalité une formation au service de la rencontre sportive associative, d'optimiser l'utilisation de nos ressources. La Formation A Distance (FAD) à laquelle j'ai participé activement, a pour objectif de développer une

formation au service de la vie associative, de la rencontre sportive associative grâce à des modules qui devraient être utilisés dans toutes les formations initiées au niveau national, régional ou départemental.

Notre travail en transversalité avec la Commission Communication a ainsi proposé des ateliers spécifiques lors des 2 derniers Congrès afin de favoriser la diffusion et l'appropriation de nos documents et nos outils ressources.

Il nous faut maintenant mettre au point un espace de mutualisation, le plus accessible possible, permettant de stocker tous les documents utiles à l'accompagnement et au développement de la formation et de l'action USEP sur le terrain (espace de stockage, dépose et récupération d'outils, de ressources formatives, de communications à destination des élu-es, formateurs-trices.) et je me propose d'y travailler dès ma réélection

J'ai également pu m'investir au sein de la commission nationale « **Vie Sportive Vie Associative** ». L'un des axes de ce travail a été de travailler avec la Fédération Nationale de Volley-Ball afin de conventionner avec elle et de finaliser un document pédagogique qui montre que le volley-ball peut être pratiqué par tous et où la **Rencontre Sportive Associative** sera fer de lance

Construire **l'héritage Paris 2024** c'est proposer des actions qui permettent, dans le cadre associatif USEP, de pérenniser et de consolider le projet sportif des écoles après 2024. C'est de promouvoir l'USEP comme fédération multisports en valorisant la multiplicité des pratiques où la place et le rôle des enfants seront renforcés et, dans un souci d'innovation, en favorisant les initiatives et les expérimentations.

Pour créer les conditions de l'ancrage et du développement de l'USEP sur tout le territoire comme il est indiqué dans la mesure 5 du Comité interministériel aux Jeux olympiques de Paris et Paralympiques, nous devons réaffirmer l'USEP comme levier au renforcement de l'EPS à l'école primaire publique.

Proposer à nouveau ma candidature au Comité Directeur National, c'est poursuivre mon engagement à travailler en équipe pour la poursuite du Plan national de développement de l'USEP et mettre en œuvre les propositions du **manifeste des enfants** dans le cadre de la **Rencontre Sportive Associative**. C'est aussi mettre mon engagement et mes compétences au service de tous

GARRUCHET Émilie

Née le 06/06/1981 – n° de licence 058_66722792 – Association USEP Lucie Aubrac - Profession : Professeur des écoles.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Animatrice USEP dans la Nièvre depuis 2006

Élue au CD USEP 58 depuis 2012 dans la commission vie sportive

Validation du FIF et inscription sur la liste des formateurs nationaux depuis 2015

Membre de la commission formation USEP Nièvre depuis 2015 : Animation de modules de formation dans les stages d'animateurs USEP départementaux et régionaux ainsi qu'à l'ESPE

Membre du pôle national des personnes ressources depuis 2016

Membre de deux Groupes de Travail Nationaux depuis 2016 : « Enfant citoyen » et « Cycles ».

Responsable de la commission Animation pour l'organisation de l'AG nationale USEP à Nevers en 2018

Membre de la commission développement, partenariat et communication du comité directeur USEP Nièvre depuis août 2019

Participation à la formation continue des formateurs en 2019

Élue au comité directeur national depuis 2019

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Participation au salon européen de l'éducation 2016 et 2019 (Paris)

Participation à l'Assemblée générale de la Ligue de l'enseignement 2017 et 2019

Participation à l'université de rentrée de la Ligue de l'enseignement 2017

Participation à l'Assemblée Générale de l'UFOLEP en 2019 (Bordeaux)

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Militante et élue départementale à la MAIF

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Issue d'une formation STAPS, j'ai rejoint l'USEP en 2006, quasiment au début de ma carrière professionnelle. J'ai tout d'abord découvert des documents pédagogiques de qualité pour permettre de faire vivre une meilleure pratique de l'EPS à mes élèves. J'ai également pu emprunter du matériel permettant la mise en œuvre d'activités sportives et j'ai apprécié l'aboutissement de ce travail par une rencontre sportive et associative développant les valeurs essentielles à la formation du citoyen. M'impliquer dans l'association USEP est progressivement devenu une évidence tant les bénéfices devenaient visibles pour les enfants qui m'étaient confiés.

J'ai ensuite rejoint le comité directeur départemental de la Nièvre en 2012, tout d'abord dans la commission vie sportive. Suite au FIF auquel j'ai participé en 2015, j'ai intégré la commission formation. Au sein d'une équipe de formateurs expérimentés, j'ai ainsi pu préparer et encadrer des stages régionaux d'animateurs USEP à destination des enseignants de Bourgogne – Franche Comté, mais également des étudiants de l'INSPE. Je participe aux travaux d'une nouvelle commission mise en place par notre comité intitulée « développement, partenariats et communication ».

En 2016, j'ai fait acte de candidature pour intégrer le pôle national des personnes ressources. Depuis, je me suis engagée activement dans les deux **Groupes de Travail Nationaux « Pédagogie et recherche »** pour lesquels j'ai été sollicitée :

- **« enfants citoyens »** : avec ce groupe, nous avons produit l'outil « *Les clés USEP d'une éducation au développement durable* », dont chaque comité a été doté sous la forme d'un classeur et de fiches. Cette ressource est également disponible sur le site national de l'USEP puisqu'elle est évolutive et sera mise à jour régulièrement. A ce titre et dans la continuité du plan national de développement, nous tiendrons compte des propositions du manifeste des enfants, dont nombre d'entre elles sont centrées autour des questions environnementales.
- **« nouveaux cycles »** : la Rencontre Sportive et Associative a été déclinée dans les 3 cycles avec des fiches pratiques sur les rôles sociaux et seront très prochainement présentées et diffusées. Là encore, la prise en compte de la parole des enfants est effective puisqu'un des éléments marquants du manifeste des enfants est la volonté d'organiser la rencontre pour les autres.

La cohésion des différentes actions de l'USEP découle tant de l'application de projets nationaux que de la connaissance concrète du terrain pour les concevoir et les mener.

A ce titre, je souhaite renouveler mon mandat au comité directeur national en maintenant ainsi mon **engagement basé sur l'unité, la cohérence, la solidarité, le respect, la confiance et le travail d'équipe au service d'un projet collectif.**

VIE SPORTIVE ET VIE ASSOCIATIVE :

PARIS 2024 est un événement majeur sur lequel nous devons nous appuyer pour augmenter la pratique sportive des enfants et donc développer l'USEP en tant que levier du renforcement de l'EPS à l'école primaire publique. Nous pourrions construire cet héritage en proposant des actions dans le cadre associatif USEP qui permettront de pérenniser le projet sportif des écoles après 2024. Notre association se retrouve d'ailleurs dans de nombreuses mesures du plan héritage 2024 au travers de la pratique sportive, la transition écologique et l'engagement de la population autour des Jeux olympiques et paralympiques.

C'est également un point d'appui pour la Rencontre Sportive et Associative qui doit encore être développée afin de permettre à chacun (enfants, parents, enseignants) d'être acteur au sein de l'association d'école. Le sentiment d'appartenance à notre fédération doit être renforcé et l'association d'école doit être un lieu d'échange et de partage pour un enrichissement mutuel.

Enseignante en cycle 2 depuis mes débuts, j'aimerais également apporter mon expérience afin de permettre une meilleure prise en compte des spécificités de cette tranche d'âge dans les propositions de l'USEP nationale en m'appuyant également sur le dispositif Génération 2024.

FORMATION :

Formatrice nationale depuis 2015 et consciente de ce que la formation représente pour l'USEP, je souhaiterais participer à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif fédéral de formation USEP. La perspective de modules de formation me semble être une stratégie efficace afin d'outiller les formateurs de tous les échelons qu'il s'agisse de formation initiale ou continue à destination des militants, des élus et/ou des permanents. La reconnaissance progressive de la qualité des formations USEP peut passer par ce nouveau format afin de relayer les productions pédagogiques nationales et locales. Les nouveaux outils de formation à distance peuvent également être de bons points d'appui pour des stages hybrides et partager la déclinaison des outils nationaux dans les différents territoires.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES :

Dernière année de la mandature, le temps imparti à la mise en œuvre du Projet National de Développement est déjà bien entamé mais je souhaite m'engager encore davantage dans la continuité des travaux conduits afin de **stabiliser et de consolider l'accompagnement des territoires en termes de structuration et d'organisation par la diffusion des ressources et formations associées**. Chacun doit pouvoir trouver sa place dans la déclinaison des objectifs aux niveaux régional et départemental tout en tenant compte des spécificités locales pour un enrichissement mutuel.

Je souhaite demeurer une actrice à part entière de la **création des conditions d'ancrage et de développement de l'USEP sur tout le territoire**. De nouveaux projets sont en train de voir le jour et d'être développés (comme la carte passerelle, la plateforme LUMNI, la reconnaissance du MEN par la création de postes...), des outils sont revisités, d'autres créés et je pense pouvoir continuer à apporter ma contribution à cet ouvrage.

Grâce à la mutualisation, aux objectifs communs et aux travaux de groupe, les enfants, qui sont le cœur de l'USEP, pourront continuer à vivre des expériences encore plus riches, citoyennes, sportives et associatives que celles qu'ils ont déjà la chance de vivre grâce à notre fédération.

JOBARD Sandrine

Née le 17/10/1966 – n° de licence 032_35114325 – Association Comité départemental USEP GERS - Profession : Conseillère Pédagogique Départementale en EPS.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Élue au Comité Départemental USEP du Gers (32) depuis 2006 et Présidente du CD USEP 32 depuis 2011

Élue au CRUSEP Midi Pyrénées depuis 2012

Vice-présidente du CRUSEP Occitanie et responsable de la commission formation depuis 2016

FIF en 2012 et Formatrice national depuis 2012 (encadrement de 6 stages nationaux et 4 stages régionaux - Responsabilité pédagogique du stage national FC GOLF en 2017)

Intégration du Groupe de Travail national formation en 2017

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Participation au projet ERASMUS+ DARE 2018 en Italie (Bologne en Février et Perouse en mai) : « L'ingénierie de la formation à distance et l'utilisation de la plate forme Moodle », avec la ligue de l'enseignement en tant que formatrice nationale et membre du GTN formation. (2 semaines de

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Membre de l'ETR Ile de France Tir à l'arc de 1988 à 1990

Responsable de la commission technique du comité départemental EPGV du Gers de 1997 à 2000

Formatrice PSC1 (académie de Toulouse) depuis 2017

Suivi du dossier génération 2024 en lien avec le CDOS 32 depuis 2019

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Proposer ma candidature au comité directeur National USEP, c'est poursuivre mon engagement actuel au sein de notre fédération sportive scolaire.

D'abord élue au comité départemental USEP du Gers (32), j'en ai pris la présidence en 2011. Avec mon équipe départementale, j'ai pu progressivement travailler sur l'engagement dans la vie sportive associative en développant les Rencontres Sportives Associatives ; en s'appuyant sur les opérations nationales et en utilisant les outils et les ressources de l'USEP. La recherche de l'autonomie de l'enfant est devenue un des axes principal de notre projet de développement. Nous avons travaillé à mettre en avant la plus-value de l'USEP et à rendre plus lisible la continuité éducative avec l'EPS, en promouvant le parcours sportif et citoyen de l'enfant. La volonté de

contribuer à la mise en œuvre du manifeste des enfants dans le cadre de la rencontre sportive associative s'inscrit dans cette continuité.

Cette même année, en 2011, mon délégué USEP, Frédéric Vauthier, m'a motivée pour suivre ma première formation complémentaire à Avoine. J'y ai découvert le concept de l'attitude santé et m'en suis emparée pour le développer sur mon territoire. J'ai aussi fait de cet outil, mon sujet de mémoire de recherche lorsque j'ai passé le master Formation Education en 2013. J'ai pu sensibiliser et opérationnaliser ce concept en mettant en évidence les conditions d'une éducation à la santé par l'activité physique. Augmenter la pratique sportive des enfants est l'enjeu majeur des quatre prochaines années à venir ; mais construire l'héritage Paris 2024, c'est déjà viser l'après 2024, c'est-à-dire augmenter cette pratique en développant l'USEP en tant que levier au renforcement de l'EPS à l'école primaire publique. Dans ce contexte de l'héritage 2024, il nous appartient de créer les conditions d'un ancrage et un développement de l'USEP sur tout le territoire comme il est indiqué dans la mesure 5 du comité interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques relative au ministère de l'éducation nationale.

Dans la continuité, j'ai fait la Formation Initiale de Formateurs en 2012 et suis devenue formatrice nationale. En intégrant, sur cette mandature, le groupe de travail national Formation, j'ai pu pleinement m'impliquer et avec toujours autant d'enthousiasme à la mise en œuvre du Dispositif Fédéral de Formation. J'ai pu représenter l'USEP nationale dans le projet Erasmus+DARE pilotée par la ligue de l'enseignement. Les deux semaines de mobilité en Italie m'ont permis de travailler sur l'ingénierie de la formation à distance et l'utilisation de la plate forme « Moodle ». J'ai ainsi contribué à la conception de modules de formation à déployer maintenant dans le réseau. C'est avec engagement que j'ai pu contribuer au développement de l'axe pédagogie et recherche du plan national de développement. C'est particulièrement dans ce contexte global que j'ai compris et adopté ce qu'est l'esprit USEP basé sur l'unité, la cohérence, la solidarité, le respect, la confiance, le travail d'équipe au service d'un projet collectif. C'est avec cet esprit que je souhaite poursuivre mon engagement en tant qu'élue nationale.

Durant ces quatre ans, j'ai également vu notre grande région Occitanie (13 départements) se constituer en fusionnant Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. J'ai pu contribuer à sa structuration et à son organisation en étant élue vice présidente, responsable de la commission formation régionale. Nous avons réussi le pari de constituer une équipe régionale unifiée constituées de personnes singulières et complémentaires issues de 13 départements. Nous avons pu nous engager dans cet axe de la restructuration territoriale du plan national de développement.

C'est pour toutes ces raisons que je souhaite proposer ma candidature au comité directeur national USEP et donner à mon engagement une nouvelle envergure en contribuant au projet USEP.

MONTES Sandrine

Née le 29/04/1968 – n° de licence 081_55084300 – Association Comité directeur USEP du Tarn -
Profession : Conseillère Pédagogique en EPS.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Membre de l'association USEP d'école Rayssac de 1996 à 1999

Membre de l'association comité directeur USEP du Tarn de 1999 à 2010

Membre de l'association USEP d'école Bellegarde-Marsal de 2011 à 2020 Formatrice nationale depuis 2002

Présidente du CD 81 depuis mai 2010

Membre du GT formation de 2006 à 2016

Élue nationale en avril 2015

Élue nationale de 2016 à 2020 Vice-présidente en charge de l'accompagnement des territoires

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Membre élue au conseil d'administration de l'association Densité qui promeut la danse contemporaine et organise des festivals.

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Engagée dans la mandature 2016-2020 au sein du comité directeur national comme vice-présidente en charge de l'accompagnement des territoires j'ai contribué à la mise en œuvre du **projet sportif et associatif** qui s'appuie de manière forte sur la vie sportive et associative, la pédagogie et la recherche, l'accompagnement des territoires.

Pendant la mandature qui prend fin j'ai œuvré à la mise en place de la **Commission Nationale pour l'Accompagnement des Territoires** qui a fait en sorte de permettre aux régions USEP de se structurer sur le plan politique et technique. La création des Équipes Techniques Régionales dans toutes les régions a favorisé la distinction entre l'organe politique et l'organe technique qui est chargé de mettre en œuvre la politique régionale.

L'accompagnement s'est fait tout au long de la mandature, autant que de besoin et par différents moyens auprès des départements et régions de l'ensemble du territoire.

Trois groupes de travail ont travaillé au sein de cette commission afin de proposer des outils tels que le projet éducatif de santé (PES), le parcours Usépien ou encore la mallette numérique à destination des élus et délégués départementaux.

La mise en place des **contrats de développement**, outil au service du pilotage des départements et régions, est effective sur l'ensemble du territoire.

L'Agence Nationale du Sport, par délégation, nous permet aujourd'hui de répartir les attributions financières au sein d'une commission indépendante (PSF- projet sportif fédéral) auprès de l'ensemble des départements et régions.

L'enjeu qui se présente à nous aujourd'hui est de travailler avec davantage d'équité, de transparence, et de cohérence entre les différents dispositifs de contractualisation avec les départements et régions au sein de l'USEP.

Je pense qu'il faudra proposer un accompagnement qui permette la stabilité et la consolidation de nos dispositifs par une structuration et une organisation qui prenne également en compte la diffusion des ressources et des formations associées.

La note d'accompagnement émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du 1^{er} Octobre 2019, suite au renouvellement de la convention signée entre le Ministère de l'Éducation Nationale, la Ligue de l'Enseignement et l'USEP le 1^{er} Juillet 2019 présente différentes mesures visant à dynamiser et développer le sport scolaire du premier degré.

Dans le cadre de l'accompagnement des territoires nous avons proposé des outils d'aide préparatoires à la rencontre des recteurs et IA-DASEN afin de rendre concrète cette mesure. Nous devons penser à une stratégie qui pourrait permettre à un maximum de départements et régions de voir cette mesure prendre effet réellement.

Afin de créer les conditions d'un ancrage et un **développement de l'USEP sur l'ensemble du territoire** je pense que nous devons nous engager pleinement, comme l'indique la mesure n°5 du comité interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, dans l'augmentation du nombre de licenciés pour une pratique sportive et associative en lien avec le mouvement sportif.

En toute continuité, nous devons renforcer la place et le rôle des enfants dans le cadre de la **rencontre sportive associative** qui permet à l'enfant de passer d'acteur de la rencontre à auteur de celle-ci. Le congrès des enfants, événement phare des 80 ans de l'USEP met en lumière les volontés fortes des enfants d'être impliqués dans la rencontre auprès des adultes qui les accompagnent dans leur projet. **Le Manifeste des enfants de l'USEP et le livre blanc du congrès des enfants** donne le cap aux adultes pour rendre les propositions des enfants effectives.

Dans le **contexte de la construction de l'héritage Paris 2024**, nous visons l'après 2024 en participant à l'augmentation de la pratique sportive pour tous les enfants. Nous devons prendre une place centrale dans les propositions qui seront faites afin favoriser ce développement dans le cadre associatif USEP pour **pérenniser** le projet sportif des écoles après 2024.

Si je présente ma candidature à l'élection du comité directeur national pour un nouveau mandat 2020-2024 c'est pour travailler dans **l'unité et la confiance au sein d'une équipe volontaire et engagée, au service d'un projet collectif à construire ensemble dans un esprit de solidarité, d'écoute et de respect.**

MOREIRA Véronique

Née le 27/06/1964 – n° de licence 093_45235669 – Association USEP 93 - Profession : Inspectrice de l'éducation nationale.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Licenciée depuis 1994 dans différentes associations
Présidente d'une association locale de 2013 à 2016
Elue au comité directeur départemental de Seine-Saint-Denis depuis 1996
Formatrice nationale depuis 2000
Adjointe à la direction nationale de 2002 à 2008
Vice-présidente du comité directeur de 2012 à 2016
Présidente nationale de 2016 à 2020
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
Secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement depuis juin 2018
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
Vice-présidente du CNOSF en charge des relations avec le ministère de l'éducation nationale

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Occuper la fonction de présidente de l'USEP pendant quatre ans fut à la fois un défi et une grande fierté.

Tout d'abord, la fierté d'avoir su recréer **l'unité de notre mouvement** avec la Ligue de l'enseignement en restaurant des relations internes respectueuses de chacun, solidaires dans l'intérêt collectif et contribuant au développement de l'USEP. Ce lien fort reste un atout précieux qui permet d'inscrire le projet USEP dans un projet de société plus global visant **l'émancipation et l'apprentissage de la démocratie pour toutes et tous**.

La fierté d'avoir retrouvé l'unité de l'USEP autour d'un **projet national de développement** rédigé collectivement et décliné par l'ensemble des comités départementaux et régionaux. Projet national de développement qui a été porté par une équipe d'élus investis et individuellement engagés dans leurs dossiers spécifiques.

La fierté de représenter l'USEP qui, par les actions qu'elle déploie sur l'ensemble du territoire français, affiche concrètement **les valeurs citoyennes qui la caractérise depuis 80 ans**.

Et surtout, la fierté de constater qu'aujourd'hui l'USEP est reconnue par ses partenaires institutionnels et sportifs comme une valeur sûre du déploiement du sport scolaire à l'école primaire.

Ainsi, jour après jour je me suis attachée à établir le lien de confiance nécessaire pour faire la promotion de l'USEP et engager de multiples collaborations tout en rappelant **la spécificité de l'USEP comme une force d'action légitime**.

A ce titre et parce qu'en 4 ans, du niveau local jusqu'au niveau national, nous avons su affirmer notre expertise aussi bien par notre implication dans la Semaine Olympique et Paralympique, que par l'intermédiaire de notre concept de rencontre sportive associative et par le manifeste des enfants, l'USEP a obtenu du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJOP) la **labellisation « Terres de Jeux »**.

Le contexte des Jeux organisés à Paris et surtout la question de **l'héritage** qui persistera à l'événement mondial ont permis de poser la problématique de la mobilisation des enfants et des jeunes pour la pratique sportive. C'est ainsi que les regards se sont naturellement tournés vers l'école primaire pour constater de façon unanime qu'il était nécessaire de **renforcer l'EPS et le sport scolaire**.

Et c'est là qu'il nous a fallu relever un grand défi : faire admettre au Ministère de l'éducation nationale que le développement de l'USEP passe par **la mise à disposition de moyens humains**. L'obtention de ces moyens dans une note d'accompagnement destinée aux recteurs, à l'occasion de la reconduction de la convention MEN/Ligue/USEP, représente une avancée notoire même si, pour l'instant, au niveau local, l'essai reste à transformer.

La nouvelle mandature doit donc poursuivre, dans la continuité, le développement de **la rencontre sportive associative** et **la mise en œuvre du manifeste des enfants** dans la logique du renforcement de la vie associative à l'USEP, de la volonté affichée de donner toute sa place à l'enfant.

S'inscrire dans la dynamique des JOP 2024, c'est construire avec les ministères **le parcours éducatif et sportif** de chaque enfant, c'est renforcer l'EPS en augmentant le nombre de **rencontres sportives USEP**, c'est afficher une éducation aux **gestes éco-responsables**, c'est favoriser le prolongement du monde scolaire vers les clubs sportifs par l'intermédiaire de **la carte passerelle**, c'est permettre aux usépiens de vivre à leur échelle un événement sportif mondial et de participer à une grande fête populaire,...

Cette **dynamique 2024** doit conduire à augmenter de façon significative **le rayonnement de l'USEP** pour ancrer de façon pérenne des avancées notoires en matière de structuration et de déploiement de l'activité.

Pour réussir ce défi tout juste enclenché, je m'attacherai au niveau national à **poursuivre la négociation** avec le Ministère de l'éducation nationale sur **la question des moyens humains**. De la même façon, l'importance donnée au projet USEP au sein de chaque fédération départementale Ligue doit s'illustrer par **un soutien solide** sous la forme de mutualisation de moyens matériels, financiers et humains.

Au niveau territorial, je m'engagerai à renforcer l'accompagnement de proximité des comités pour mieux accompagner leur structuration. Car, dynamiser la vie statutaire, pour que chaque comité USEP se dote **d'un comité directeur actif, lieu de débat d'idées et de vie démocratique**, où politique et technique s'articulent au service du projet commun, reste parfois un défi. De même, la réflexion sur **le modèle économique, la communication, la formation et la diffusion des ressources pédagogiques** reste un enjeu majeur pour favoriser la structuration territoriale.

Pour ce faire, j'exprime le besoin d'être entourée par une équipe d'élus qui porte le projet de l'USEP, s'attache à le mettre en œuvre dans ses moindres détails tout en restant à l'écoute du terrain. L'intelligence collective naît du travail d'équipe dans **la confiance, le respect et la solidarité**. Ainsi la nouvelle équipe doit se constituer autour d'élus sortants qui font le souhait de continuer le travail sur la prochaine mandature et de nouveaux élus qui apporteront leur regard nouveau.

Les perspectives de cette nouvelle mandature sont motivantes, à la hauteur de la valeur que je donne à l'USEP et c'est pour cela que je souhaite renouveler ma candidature au comité directeur.

MOREL Jacqueline

Née le 30/04/1957 – n° de licence 029_50014512 – Association comité directeur USEP du Finistère - Profession : Enseignante retraitée.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Elue au CD USEP 29 depuis 2000

Présidente du CD 29 de 2009 à 2017

Elue au CRUSEP Bretagne depuis 2003

Présidente du CRUSEP depuis 2006

Membre du GT région (échelon national) de 2006 à 2008

Elue nationale de 2008 à 2012

Elue nationale de 2018 à 2020

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Membre du CA de la Ligue de l'enseignement du Finistère de 2009 à 2017

Membre du CA de la Ligue de l'enseignement de Bretagne depuis 2006

Membre de la commission éducation du CA de la ligue de l'enseignement nationale de 2008 à 2012

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Elue au CDOS du Finistère : membre de la commission sport-santé, membre de la commission éducation

Responsable du projet départemental « Paris 2024 » au sein du CDOS :

➔ Déploiement des valeurs de l'olympisme et Paralympisme en direction des scolaires, interventions au nom du CDOS sur les rencontres sportives scolaires du département

➔ Suivi de l'espace du site du CDOS réservé à l'opération « génération 2024 »

Elue au CROS : représentante des fédérations sportives scolaires

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Être candidate au CD national c'est exprimer son envie d'engagement au sein d'une équipe, au service d'un grand projet collectif.

C'est dépasser son expérience individuelle pour aller vers un projet commun qui contribuera à l'unité des territoires avec la volonté de travailler dans le respect et la confiance qui doit nous animer.

C'est bien entendu **assurer la continuité du projet précédent** dont les actions autour de la vie associative furent si riches.

Il nous appartient ainsi de poursuivre la dynamique créée par les « congrès des enfants » et d'assurer la mise en œuvre des préconisations qu'ils nous ont laissées dans le « **manifeste des enfants** ».

Ce manifeste constitue un support important au **développement de la vie associative** et doit nous engager sur des directions/actions/opérations nationales.

Ces enfants nous parlent également d'écologie, donnons leur les moyens de leur manifeste !

L'**accompagnement des territoires**, quelque soient les sujets de cet accompagnement et quels qu'en soient les objectifs, doit également faire l'objet d'une attention particulière.

Penser cet accompagnement favorise des relations plus étroites avec les acteurs de terrain créant ainsi des **liens de confiance essentiels** à la mise en œuvre de notre projet national.

Ce climat de confiance est à cultiver car il permet ainsi l'organisation de débats ouverts et clairs permettant à tous les échelons une meilleure compréhension des problématiques et des enjeux de chacun.

La mise en commun d'outils en sera un élément.

Les **formations déployées en région**, la garantie de leur qualité (préparées et organisées par des cahier des charges nationaux , s'appuyant sur des partenariats maîtrisés ...) favorise et nous rend acteur du développement de la « pratique sportive ». Elles sont à poursuivre et développer.

Le contexte est bien entendu particulier, les jeux olympiques à Paris en 2024...

Des temps forts sont déjà à notre disposition pour montrer l'implication de l'USEP dans ce temps préparatoire aux jeux, **la journée nationale du sport scolaire, la semaine olympique et paralympique, la journée de l'olympisme.**

Des projets tous très intéressants ici et là sont déjà en place et méritent sans doute d'être recensés.

Un projet « national » pourrait en constituer le lien mais encore...

Un formidable levier « **génération 2024** » doit nous animer pour nous permettre de **construire notre héritage Paris 2024.**

Il nous faut réfléchir collectivement aux moyens à mettre en œuvre pour

- investir les COFIL du dispositif
- créer les conditions du développement des associations USEP
- proposer des actions partenariales pertinentes dans un cadre associatif
- valoriser les écoles labellisées

...

Parce que tous les dispositifs que nous construirons ensemble garantiront des pratiques de qualité, du développement de l'EPS à l'école, du développement des pratiques sportives dans le cadre associatif USEP, du lien entre sport scolaire et sport civil, du lien entre les différents acteurs.

Ils s'inscriront dans des projets d'école, installant des fonctionnements nouveaux et assurant une forme de pérennité à de nouvelles pratiques après 2024.

Un projet important qu'il nous convient d'appuyer pour laisser en héritage une augmentation sensible de la pratique sportive des enfants et des jeunes au sein de structures associatives USEP en plus grand nombre.

Les chantiers sont nombreux et c'est ensemble que nous pourrons les mener !

PRATALI Josiane

Née le 11/04/1965 – n° de licence 013_65123375 – Association USEP LA CULASSE - Profession :
Professeur des écoles – Conseillère pédagogique EPS.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Animatrice USEP : depuis 1988

Présidente d'association d'école : depuis 1994

Présidente de secteur : de 2000 à 2010

Elue USEP 13 : depuis 2004

Vice-présidente USEP 13 : de 2008 à 2016

Elue nationale : depuis 2014

Formatrice : départementale : depuis 2008, régionale : depuis 2008, nationale : depuis 2008

Membre du GT «Productions sportives» : de 2008 à 2012

Membre du GT «Formation des enseignants» : de 2012 à 2014

Membre du GT «Formation Fédérale» : de 2012 à 2016 puis Membre de la commission formation depuis 2016

Membre de la commission VSVA depuis 2016

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Voici maintenant 4 ans que je participe en qualité d'élue nationale à cette nouvelle mandature qui a démarré avec un projet politique accompagné de nombreux changements notamment structurels où le travail collectif a permis, grâce à l'engagement de chacun, de faire voir le jour à de grands outils et dispositifs tels que les clés d'une éducation au développement durable, un DFF s'adaptant aux réalités actuelles du terrain, ... et à un 80^{ème} anniversaire de notre mouvement mettant en exergue le travail mené sur plusieurs années autour de la place de l'enfant dans l'association.

Durant cette mandature, même si ça n'a pas toujours été facile d'appréhender le fonctionnement lié entre autre à la transversalité et que cela m'a demandé un certain temps d'adaptation, il n'en demeure pas moins que j'ai eu le plaisir d'œuvrer pour l'ensemble du projet national de développement avec conviction, énergie, détermination et sincérité notamment lors des échanges et prise de décisions pendant les réunions du Comité Directeur National.

Au-delà de ce constat, j'ai eu aussi le bonheur de vivre une aventure formidable en participant aux travaux qui ont abouti à la mise en place d'une définition participative de la RSA afin de développer encore plus la vie associative et la place de l'enfant dans l'association. Ce travail m'a offert une chance d'œuvrer pour le Congrès des enfants, apothéose des 80 ans de l'USEP.

J'ai le sentiment d'avoir ainsi contribué à mon niveau au rayonnement de l'USEP.

J'ai ainsi pu relayer la politique nationale sur le territoire, y compris dans les régions pour lesquelles j'étais référente, mais également j'ai pu apporter des éléments de réflexion au niveau national, par mon expérience et mon implication au niveau local.

Même si ma contribution a été modeste au niveau du portage de projet, elle a toujours été effective et active notamment lors des réunions statutaires, des rassemblements nationaux et dans les régions où j'étais référente nationale.

Aussi, le chemin parcouru durant ces 4 années et celui qui reste à parcourir d'ici 2024 m'ont amenée à présenter ma candidature pour cette mandature 2020/2024 car je souhaite poursuivre les actions engagées dont tout particulièrement au sein de la VSVA et de m'y investir encore plus ; débarrassée de cette adaptation à « une nouvelle mandature », mieux aguerrie dans son fonctionnement, c'est avec la volonté d'avoir une plus grande contribution dans le portage d'un dossier que je présente ma candidature.

Cette mandature m'a confortée dans l'idée que nos différences sont un atout pour faire plus et mieux quand une volonté commune nous anime : celle du rayonnement de l'USEP et de rencontres sportives faisant une très large part à la vie associative où l'enfant et sa parole ont la part belle, pour semer les graines dans chaque usépien, d'un épanouissement personnel au sein d'un avenir citoyen sportif.

Je pense que riche de mon expérience et de mes différentes fonctions tant usépiennes que professionnelles, je peux contribuer au développement d'un projet USEP, ancré dans ses fondements et s'inscrivant de fait dans la Ligue de l'enseignement ; Un projet qui poursuivra le chemin entamé lors de cette mandature tout en étant en évolution dans une société toujours en mouvement, riche de l'expérience précédente.

Les actions que j'entends mener si je suis élue sont les suivantes :

- ↳ Être l'un des porteurs d'une politique nationale qui œuvrera pour que toujours plus d'enfants puisse, au travers de l'USEP, vivre des situations sportives et associatives riches et inductrices du mieux vivre ensemble et de la volonté de s'investir personnellement et durablement sur les différents plans : sportif, associatif, citoyen dans le respect du monde qui nous entoure.
- ↳ Participer à l'ancrage de l'USEP et au développement de la vie sportive associative dans la perspective des JO 2024
- ↳ Faire le lien entre « l'USEP qui se vit au local » et le national en mobilisant les acteurs locaux pour une USEP à la fois proche de ses militants, fédératrice et visionnaire.
- ↳ Aider à l'avancée de dossiers nationaux en cours et à venir notamment dans le domaine de la VSVA

RAMIREZ Annie

Née le 31/07/1964 – n° de licence 084_98042438 – Association USEP Jean Vilar COURTHEZON -
Profession : Directrice d'école maternelle.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Animatrice USEP de l'école
Formatrice nationale
Elue nationale en charge de la Gouvernance durant la mandature 2016-2020
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
Adjointe au maire de Morières les Avignon en charge de la vie associative et de la culture.

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Animatrice USEP, déléguée départementale, puis élue nationale, j'ai décidé de poursuivre l'action engagée depuis la mandature de 2016.

En tant qu'élue nationale, il est important de pouvoir continuer la dynamique du plan national de développement impulsé il y a 4 ans.

Nous sommes passés comme vous le savez des contrats d'objectifs aux contrats de développement car nous avons estimé qu'il fallait valoriser le qualitatif plus que le quantitatif pour une évolution positive de chacun des territoires afin de favoriser le développement. Ce dossier m'a permis de mesurer la richesse des actions proposées.

Gérer un comité demande beaucoup de rigueur et d'investissement de la part des dirigeants et des professionnels. C'est la raison pour laquelle l'USEP nationale doit continuer à accompagner les territoires avec bienveillance.

En 2019, l'USEP a fêté ses 80 ans. Célébrer ensemble les 80 ans de notre fédération, c'était bien évidemment rassembler le plus largement possible les différents acteurs et les fédérer autour du projet du congrès des enfants. Adultes et enfants usépiens ont pu ainsi s'impliquer dans le projet et faire des propositions d'actions qui se retrouvent aujourd'hui dans le manifeste des enfants. Manifeste dont il va falloir que chaque comité s'empare pour le faire vivre largement dans les territoires.

Plus de rencontres sportives associatives, plus de vie associative dans les associations d'écoles USEP, plus d'EPS dans les écoles, participeront à l'héritage Paris 2024.

SAHAÏ Isabelle

Née le 16/10/1977 – n° de licence 971_40375569 – Association USEP Concorde - Profession :
Conseillère pédagogique Enseignement et Numérique

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ Au sein de l'USEP :

En 2012, j'ai intégré le comité directeur Guadeloupe (et le GT des comités Usep outre-mers), et me suis engagée en tant que responsable de la commission Formation de mon département. L'animation de cette commission couplée à mon métier de formatrice de professeurs m'a permis de développer au sein du comité directeur des compétences en terme de travail d'équipe.

L'organisation des « cafés usep » permettant aux parents et aux enseignants d'échanger sur des thématiques lors de temps conviviaux était un moyen de renforcer la solidarité et l'unité entre nos licenciés adultes, venant de divers horizons.

Je suis vice-présidente de l'USEP Guadeloupe depuis 2016. En l'absence de délégué départemental de Janvier 2018 à Janvier 2019, j'ai coordonné de nombreuses rencontres sportives associatives départementales dans un contexte de construction de l'héritage de Paris 2024. Parmi ces rencontres, j'organise depuis 4 ans une rencontre solidaire en partenariat avec l'organisme Action Contre la Faim.

Responsable du compte Twitter et des labels associatifs du comité départemental, formatrice nationale depuis 2017 (Responsable pédagogique de formation complémentaire USEP-FFEchecs), j'ai également apporté ma contribution à l'élaboration de l'opération nationale Mond@l-USEP qui a pour objectif de favoriser la communication entre les enfants sur tout le territoire par le biais du micro-blogging.

♦ Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :

Participation au séminaire de la Ligue de l'enseignement lors de l'université d'été du numérique à Ax-les-Thermes en 2017, 2018 et 2019.

Participation à des groupes de travail ou de ressources de la mission Numérique de la Ligue de l'enseignement depuis 2017

♦ Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

En tant qu'enseignante, j'aime travailler sur des projets avec mes collègues, proposer de nouvelles actions, lancer des challenges aux élèves et avoir avec les parents des relations apaisées. Ceci requiert du respect pour les autres, ce que je m'engage à avoir en tant qu'élu du comité directeur.

En posant ma candidature à l'élection du comité directeur national, mon intention est de proposer un positionnement fort au niveau du projet de classe et de la vie associative.

A l'Usep, la place des parents et des enfants au sein des associations est toujours une de nos préoccupations. Et c'est la raison pour laquelle par exemple j'ai impulsé dans notre département des formations d'adultes élus. Ces formations sont incluses dans notre projet départemental que nous comptons poursuivre dans la cadre du plan national de développement durant les 4 ans à venir.

La licence USEP, les animateurs et le réseau USEP représentent une véritable force pour l'enseignement de l'EPS à l'école mais aussi des atouts pouvant transformer le climat scolaire. En effet, les projets sportifs des écoles fédèrent les acteurs de l'école en prenant en compte notamment le manifeste des enfants issu du congrès national des enfants élus. En poursuivant l'implication des enfants dans la rencontre sportive associative, nous accroissons l'engagement de nos milliers de licenciés pour les Jeux de Paris 2024 certes mais également au-delà, dans la construction d'une société solidaire, sportive et éclairée.

Génération 2024, les 17 Objectifs du Développement Durable, les questions de santé sont autant de points d'appui afin d'augmenter la pratique sportive de nos jeunes citoyens.

J'ai toujours interrogé ma pratique et mes choix pédagogiques. C'est ainsi que le numérique responsable a occupé une place essentielle dans mon enseignement, puis dans mon engagement associatif ; un numérique raisonné qui facilite, innove, crée du lien ; un numérique accessible à tous. Un numérique qui met en valeur la créativité des associations.

J'aspire donc à mettre mes compétences dans le domaine du numérique au service du niveau national et in fine des comités USEP.

D'autre part, apporter mon aide sur plusieurs dossiers notamment au niveau pédagogique, ce serait participer à l'accompagnement des territoires et à la mise en place d'actions en lien avec le plan Héritage pour les JOP.

M'engager bénévolement à l'USEP depuis 2011 m'a beaucoup apporté et j'espère pouvoir en faire autant pour un mouvement dont je partage les valeurs.

STRUGALA Carole

Née le 16/10/1965 – n° de licence 062_65751561 – Association Comité départemental USEP 62 -
Profession : Déléguée départementale USEP 62

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Déléguée départementale USEP62 depuis 2012
Elue au comité départemental USEP 62 de 2009 à 2018
Elue au comité directeur national depuis 2016
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Elue en 2016 à Arras, mon implication au sein du comité directeur fut pleine et entière .

Membre de la Commission Nationale des Territoires, j'ai piloté le GT Projet d'école - projet USEP qui a permis la construction du document « Un projet USEP au service du parcours de santé » diffusé en 2018 et de la carte mentale synthétisant et mettant en avant la plus-value des outils et de l'action de l'USEP dans le parcours citoyen de l'enfant en cours de finalisation.

Membre de la commission nationale pédagogie-recherche, j'ai piloté le GT « Enfant acteur-enfant auteur » qui a produit un document formalisant la place et le rôle des enfants et des adultes dans la responsabilisation des enfants via le volet associatif des rencontres sportives USEP à tous moments de leur scolarité. Ce document sera le point d'appui de l'événement USEP 2024 qui vous sera présenté en AG nationale en Avril prochain.

Ces outils ont tous le même objectif : créer les conditions d'un ancrage et un développement de l'USEP sur tout le territoire comme il est indiqué dans la mesure 5 du Comité interministériel aux JOP relative au MEN

2020 - nous sommes à la porte des JO de Paris.

L'équipe du Comité Directeur USEP qui sera élue et dont je souhaite participer se devra de préparer cette échéance mais pas que ... En effet, il faudra voir au-delà : **construire l'héritage Paris 2024**, viser l'après 2024, c'est-à-dire augmenter la pratique sportive des enfants et donc développer l'USEP tant que levier au renforcement de l'EPS à l'école primaire publique.

Construire l'héritage c'est proposer des actions dans le cadre associatif USEP qui permettent de pérenniser le projet sportif des écoles après 2024.

Pour ce faire, il me semble essentiel de développer des axes stratégiques tels que :

- **La continuité**, la poursuite du plan national de développement et la mise en œuvre des propositions du manifeste des enfants dans le cadre de la rencontre sportive associative,
- **Le développement** en 4 ans pour construire l'héritage conduisant à une augmentation sensible de la pratique sportive des enfants et des jeunes.
- **La stabilisation/consolidation** par un accompagnement des territoires en termes de structuration et d'organisation comme en termes de diffusion des ressources et des formations associées.

Mon implication et mon engagement au sein du comité directeur national ne peuvent pour moi s'entendre sans une volonté de construire ENSEMBLE / AVEC par le biais d'un travail d'équipe au service d'un projet collectif. L'unité, la cohérence, la solidarité, le respect, la confiance, voilà l'état d'esprit dans lequel je conçois mon action au sein du comité directeur National.

ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR



CANDIDATURES (15)

COLLÈGE HOMMES

BILLET Serge

Né le 14/05/1955 – n° de licence 083_95952122 – Association USEP Aguillon - Profession : Enseignant retraité.

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Animateur USEP 62 de 1982 à 2012
Membre du CD USEP 62 de 1994 à 2012
Délégué départemental USEP 62 de 2004 à 2012 Animateur et membre du Bureau de l'USEP 83 depuis 2012
Elu national depuis 2012
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
Membre du CA de la FOL 62 de 1996 à 2003
Délégué UFOLEP 83 de 2003 à 2004
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
Maire-adjoint de DIVION (62460) de 1996 à 2001 (Sports et Loisirs)
Membre du Bureau du CDOS 62 de 2008 à 2012

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

" L'éducation est une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences. Le sport est une source d'inspiration, de dépassement, de tolérance et d'apprentissage du respect de la jeunesse. Ces deux éléments participent à créer une société plus juste et fraternelle. " affirmait Nelson Mandela dans un discours à Mexico.

Depuis sa création par Jean Zay en 1939, L'USEP partage cette ambition.

L'année 2019 aura été une année-jalon dans l'histoire de l'USEP.

En fêtant ses 80 ans, elle a permis à tous ses licenciés, enfants, animateurs enseignants ou parents d'élèves de prendre la parole et d'être forces de propositions pour vivre des rencontres sportives associatives encore mieux en phase avec la société actuelle et ses préoccupations.

Réunis en juin dernier au CNOSF, tous ces acteurs de l'USEP ont élaboré le « Manifeste des Enfants de l'USEP » qui propose une méthodologie claire, riche et constructive pour améliorer nos rencontres et dynamiser la vie associative de notre fédération sportive scolaire autour des 5 axes définis et illustrés de manière compréhensible par les enfants, les enseignants et les parents d'élèves :

- Donner son avis et faire des choix
- Faire preuve d'un esprit sportif et solidaire
- Organiser pour les autres
- Partager transmettre aux autres

- Agir de façon éco-responsable

La mandature qui s'ouvrira après l'AG de Lorient se clôturera de manière tout aussi exceptionnelle à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pendant les 4 années à venir, nous devons utiliser tous les leviers qui se feront jour.

L'USEP, engagée pour « l'Héritage 2024 » se doit de poursuivre et d'amplifier le mouvement dynamique autour des JOP pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, pour encourager la pratique physique et sportive des Jeunes en accompagnant les associations pour qu'elles obtiennent le « Label Génération 2024 » et en incitant les écoles non usépiennes à bénéficier également de ce label en s'engageant dans les démarches de création d'une association Sportive USEP.

Les années préolympiques qui s'ouvrent devant nous seront l'occasion de fédérer les dynamismes et les initiatives autour d'un projet « Évènement National » articulé avec la JNSS (Journée Nationale du Sport Scolaire) en septembre, la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) en février et la JO (Journée Olympique) en juin. Cet évènement qui veut développer les pratiques sportives en famille, ira crescendo au long des 4 années.

Ces actions liées aux JOP 2024 ne seront pas les seuls leviers de développement potentiel dont nous devons nous saisir. Il faudra également agir pour étendre, avec le CNOSF et les CDOS, le champ d'action de la carte passerelle qui permettra à nos jeunes sportifs de continuer à pratiquer une discipline sportive découverte en USEP au sein des clubs des comités sportifs fédéraux locaux.

Parallèlement à cette ouverture vers les fédérations délégataires, en partenariat avec l'UFOLEP, nous pourrons également favoriser le développement des pratiques physiques et sportives grâce à la mise en place de la licence passerelle entre les deux fédérations sportives de la Ligue de l'Enseignement.

Toujours en liaison avec l'UFOLEP membre du CA de l'ISCA (International Sport and Culture Association), nous pourrons penser le renouvellement d'une vie internationale usépienne.

Outre ces nouveaux chantiers exaltants auxquels s'adjoindront les contributions au déploiement du plan de l'aisance aquatique, nous poursuivrons les opérations nationales, preuves de la vitalité de nos comités et moyens pour eux de contracter des dotations nationales complémentaires du PSF (Plan Sportif Fédéral) :

- Le P'tit tour, en liaison avec les actions de promotion des mobilités actives, de la Sécurité Routière et du « Savoir Rouler A Vélo » sous l'égide des Ministères des Sports, de l'Éducation Nationale, des Transports et de la Transition Écologique
- La Maternelle entre en Jeu qui permet aux enfants de vivre différents rôles sociaux dès le C1.
- L'Athlé ça se VIE !

Sans oublier Mondy@USEP, les p'tits reporters

En partenariat avec les autres fédérations sportives nous élaborerons des formations et des documents pédagogiques qui aboutiront, tout en restant fidèles aux valeurs de notre sport scolaire, à des rencontres de grande qualité pour nos jeunes Usépiens.

Notre impulsion pour des formations riches et variées destinées à notre réseau associatif se tournera également vers les INSPE (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation) afin de nous adresser aux futurs jeunes collègues qui rejoindront nos écoles et nos

associations. Nous leur ferons connaître et utiliser nos outils dont « Les clés USEP d'une éducation au DEVELOPPEMENT DURABLE ».

Ces actions, éléments cohérents d'un projet politique sportif et éducatif ont pour objet de continuer à avancer vers la création d'une société plus juste et fraternelle.

C'est pour continuer à participer à cette politique ambitieuse que je présente ma candidature au Comité Directeur National de l'USEP.

BURDY Max

Né le 03/11/1962 – n° de licence 972_47033182 – Association Comité départemental USEP de Martinique - Profession : Professeur des écoles, chargé de mission auprès du DAFPEN

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Délégué départemental USEP de Martinique de 1993 à 2000
Formateur national et coordonnateur de stages nationaux déconcentrés zone caraïbes de 1995 à 2000
Trésorier adjoint du CD USEP de Martinique de 2000 à 2003
Trésorier du CD USEP de Martinique de 2003 à 2012
Président du CD USEP de Martinique depuis 2012
Elu national USEP en charge des Outremer depuis 2016 et de l'opération nationale *Mondi@I-USEP*

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Responsable du secteur Vie scolaire de la FOL Martinique de 1993 à 1996 et coordonnateur de la QEP de l'école publique
Administrateur du CA de la FOL Martinique de 2013 à 2015
Trésorier adjoint du CA de la FOL Martinique de 2015 à 2017
Secrétaire adjoint du CA de la FOL Martinique de 2017 à 2019
Secrétaire général du CA de la FOL Martinique depuis le 8 janvier 2020

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Vice-président du CROS de Martinique en charge de la commission Formation de 1997 à 2009
Trésorier du CERFASSO (association de gestion des formations de la DJS) de 1996 à 2010 et membre du CA depuis 2010

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Investi et impliqué localement au sein de notre mouvement USEP depuis vingt-huit ans et élu national USEP depuis quatre ans grâce la confiance que vous m'avez témoignée, j'ai pris un réel plaisir à contribuer dans le cadre de notre Projet Associatif et Sportif à la réalisation de quelques actions et/ou des activités fortes et phares durant notre mandature :

- La mise en œuvre du nouveau concept de rencontre « *la rencontre sportive et associative* » à tous les échelons de notre mouvement, au travers de nos opérations nationales sur tous les territoires et de notre évènement national *le congrès des enfants* dans le cadre des 80 ans de l'USEP,
- La concrétisation d'un partenariat renouvelé et fort avec le Ministère de l'Education nationale avec la convention-cadre USEP/MENJ/LIGUE de l'Enseignement et la note

d'accompagnement de la DGESCO en direction des recteurs pour l'attribution d'un 0,5 ou 1 ETP académique pour le développement du sport scolaire,

- La concrétisation d'une opération nationale Mond@l-USEP alliant le numérique éducatif *via Edutwit* et la valorisation des expériences des Jeux DOM-COM pour amplifier les échanges entre nos licenciés enfants des régions de France hexagonale et les territoires des outremer au travers de défis et d'une rencontre sportive et associative tour du monde en 24 heures,
- L'organisation de notre évènement national *le congrès des enfants* à tous les échelons de notre mouvement et un petit crin d'œil au congrès des enfants phase régionale outremer à Paris et à la participation de nos représentants des bassins de vie outremer au congrès national des enfants
- Le développement de la formation dans les territoires des outremer dans le cadre de la mise en œuvre de notre Dispositif de Formations Fédérales (DFF) renouvelé avec un accroissement de participation des formateurs des outremer aux formations nationales et aux FIF outremer grâce aux aides aux déplacements des comités outremer (enveloppe DOM-COM)
- La concrétisation de deux engagements envers les outremer, dans le cadre de l'accompagnement des territoires et la formation : la visite de la Présidente nationale dans la zone Caraïbes et celle de l'Océan indien, et les deux FIF outremer (Pacifique et Océan indien).

Par ailleurs, *le manifeste des enfants de l'USEP* issu de la réflexion et de la contribution des licenciés enfants réunis en congrès national affirmant leur volonté de vivre des rencontres sportives associatives éco-citoyennes à tous les échelons nous invite à leur permettre au travers des évènements sportifs nationaux dans le cadre de Paris 2024 et de nos opérations nationales de :

- ✓ Donner leur avis et faire des choix
- ✓ Faire preuve d'un esprit sportif et solidaire
- ✓ Organiser pour les autres
- ✓ Agir de façon éco-responsable
- ✓ Partager et transmettre aux autres.

De ce bilan, des attentes de nos licenciés enfants (*le manifeste des enfants*) et des actions à poursuivre de notre Projet Associatif et Sportif m'incitent à proposer ma candidature au Comité Directeur National de l'USEP pour continuer à contribuer au développement de notre mouvement à tous les échelons et pour continuer mon engagement au service de la réussite nos élèves.

CARON Dominique

Né le 26/07/1970 – n° de licence 062_65751251 – Association Comité départemental USEP 62 -
Profession : Conseiller Pédagogique EPS

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Animateur USEP depuis 1996

Elu USEP 62 depuis 2008 :

- Vice-président USEP 62 de 2012 à 2016
- Président USEP 62 depuis 2016

Elu CRUSEP Nord-Pas-de-Calais de 2010 à 2017

Responsable Régional Formation des Hauts-de-France depuis 2016

Formateur national USEP depuis 2010

Membre du GT Formation depuis 2010

Stagiaire, formateur ou responsable de nombreux stages départementaux, régionaux ou nationaux.

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Administrateur de la ligue de l'enseignement 62 depuis 2011

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Administrateur du CDOS 62 depuis 2018

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

L'USEP vit un moment particulier : la perspective des jeux olympiques et Paralympiques Paris 2024 constitue un véritable levier pour le développement de notre mouvement. Mais ce n'est pas tant cette perspective qu'il faut viser mais bien celle de la **construction de l'héritage des jeux**.

Notre **cadre associatif** est un élément de stabilité qui peut permettre de dépasser l'événementiel et l'immédiat, pour **s'inscrire dans la durée et développer** une pratique sportive scolaire complémentaire de l'EPS et du sport fédéral pérenne, voire même levier de renforcement de l'EPS et du mouvement sportif.

Dans le **mouvement politique et militant** qui est le nôtre, participer de l'héritage c'est être **force de propositions**. Au-delà du développement de la pratique sportive, c'est bien notre objet, la **Rencontre Sportive Associative**, et au travers d'elle les valeurs éducatives et humanistes de la ligue de l'enseignement que nous souhaitons porter au service du plus grand nombre d'enfants des écoles publiques.

Pour cela, et dans la **continuité du Plan National de Développement** de la mandature précédente, nous devons **poursuivre l'accompagnement des territoires**, pour leur permettre de se consolider et de mieux se structurer encore, de créer les conditions qui les renforcent et en font des

protagonistes incontournables, qui leur permettent de se développer. C'est notamment le **renforcement de nos associations de proximité** qui participera inévitablement à l'augmentation de cette pratique sportive.

Nous avons pour cela à notre disposition de nombreux atouts :

- le militantisme et la volonté de l'ensemble des acteurs du mouvement de participer à une **œuvre commune** avant tout
- plus pragmatiquement **des outils pédagogiques et des ressources**, nombreux et reconnus, qu'il convient sans doute de mieux faire connaître encore et de mieux diffuser
- des **formations** riches et variées qui traduisent également, par leur format autant que par leurs contenus, ce que nous sommes, et qui restent les leviers les plus efficaces pour renforcer notre identité commune
- **des expertises et des expériences** nombreuses dans l'organisation de rencontres sportives associatives
- de **nombreux conventionnements** avec l'Education Nationale et avec de nombreuses fédérations sportives, des **ancrages à tous échelons des territoires**, et notamment locaux, de **nombreuses alliances éducatives** (avec les collectivités territoriales, ou encore l'UNSS, l'OCCE, l'INSPE...) qui nous positionnent comme les acteurs éducatifs légitimes des passerelles entre l'école et les clubs
- notre **constitution en réseau** et notre projet commun qui, au-delà de la richesse de nos singularités et particularités, nous rendent cohérents et lisibles (communication, opérations nationales, DFF...)

Si je me suis investi dans mes associations d'école, puis mon secteur, mon département, ma région et au-delà, c'est bien que je suis conscient de ces atouts et de toute la valeur du projet collectif porté par l'USEP qui entend construire un **vivre ensemble** où chacun, enfant comme adulte, apprend et se construit **avec** l'autre, mais aussi **de** l'autre et **par** l'autre.

Notre projet s'est d'ailleurs enrichi des nombreux congrès des enfants qui ont conduit à la constitution du **manifeste des enfants**. Si ce dernier nous conforte dans cette idée d'un projet partagé par l'ensemble de nos forces vives, petites et grandes, il nous oblige également, et nous engage désormais à la mise en œuvre de ses propositions.

J'entends désormais renforcer mon investissement et mettre l'Usépien que je suis au service du mouvement, avec humilité mais fort de mes expériences, personnelles ou collectives, riche de mes rencontres, et surtout porté par mes convictions.

C'est pourquoi je souhaite, en faisant acte de candidature au comité directeur national, m'engager davantage encore au sein d'une équipe cohérente pour participer, dans le respect de chacun et la nécessaire confiance, au projet collectif de l'USEP.

CHARLEUX Philippe

Né le 23/03/1971 – n° de licence 058_20219685 – Association USEP Montsauche - Profession :
Professeur des écoles / Conseiller pédagogique de circonscription EPS

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Président de l'AS USEP Les Brigounans (Nièvre) 2004-2019
Membre du CD USEP 58 depuis 2008
Secrétaire du CRUSEP de 2008 à 2016-2017
Président du CRUSEP Bourgogne Franche-Comté depuis octobre 2017
Formateur départemental, régional et national (FIF 2010)
Membre de la commission ANS (ex-CNDS) 2019-2020

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Membre du comité directeur de l'AS Régates mâconnaises (1990-1992 / moniteur fédéral d'aviron)
Vice-président puis Président d'un golf FFG depuis 2011

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

La pratique de l'aviron à haut niveau m'a permis d'avoir une certaine approche du sport : un projet partagé, une cohérence d'équipage, une solidarité dans l'effort, le respect de soi, des autres et la confiance en chacun au service du collectif.

Enseignant en classe unique, en zone très rurale et isolée du Morvan, la création d'une association USEP pour mes élèves a été, pour moi, une évidence pour faire vivre ces valeurs d'engagement collectif : la rencontre sportive devenait alors un projet de classe pour donner sens à l'EPS et pour faire vivre la citoyenneté. Il s'agissait d'apprendre tous ensemble, filles et garçons du CP au CM2, avant de retrouver d'autres enfants, d'autres écoles.

Maintenant conseiller pédagogique de circonscription en EPS et président du CRUSEP Bourgogne Franche-Comté, je conserve cette même ambition de développer le sport et les valeurs citoyennes par la rencontre sportive et associative sur tout le territoire rural et urbain en prenant compte l'inégalité d'accès à la pratique des activités physiques. La rencontre est promue du niveau local au niveau régional par des moyens humains et matériels en complémentarité et en synergie. Le sujet a changé d'échelle depuis mon passé de rameur mais il s'agit toujours d'emmener dans le même bateau un projet collectif.

Le plus grand projet pour un sportif reste les jeux olympiques. Il l'est devenu aussi pour l'USEP en construisant **un héritage pour Paris 2024** où les enfants s'identifient à l'événement, à des

champions mais aussi à des valeurs qui doivent perdurer au-delà de l'olympiade, dans une culture collective et populaire.

La **poursuite du plan national de développement** actuel de l'USEP s'inscrit déjà dans ce grand projet olympique et paralympique. Il est à pérenniser et à poursuivre dans le cadre **de la rencontre sportive associative** en prenant en compte la réflexion des enfants, traduite dans **le Manifeste des enfants de l'USEP** et le *Livre blanc du Congrès des enfants*.

Le développement de l'USEP doit s'inscrire dans la construction de l'héritage de Paris 2024 pour les quatre années à venir avec **une augmentation sensible de la pratique sportive** des jeunes, en renforcement de l'EPS à l'école primaire publique. La convention, signée en juillet 2019 avec le Ministère de l'Education nationale et la Ligue de l'enseignement, en est un levier. La perspective de Paris 2024 fait ainsi évoluer les positions à tous les niveaux et implique la stabilisation et la consolidation de **l'accompagnement des territoires** déjà mis en œuvre : il s'agit bien de structurer et d'organiser la synergie entre les associations USEP, les comités départementaux ou régionaux et d'organiser la mutualisation et la diffusion des ressources et des formations associées, dans un contexte de développement durable.

Continuité, stabilité, consolidation et développement sont les axes dans lesquels je souhaite m'investir au niveau national pour faire vivre un projet où chacun s'investit et s'engage avec ses forces pour avancer tous ensemble... comme dans un bateau d'aviron.

COLMONT Bernard

Né le 25/04/1960 – n° de licence 044_99040591 – Association USEP Ledru Rollin - Profession :
Professeur des écoles (retraité au 01/09/2020)

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Responsable d'association d'école et de secteur, membre du comité départemental du Morbihan (1989/1996)
Délégué départemental USEP/UFOLEP dans le Morbihan (1996/2005)
Membre du GT P'tit tour de 1998 à 2004
Formateur national depuis 2000
Elu au comité directeur national USEP (2004/2007)
Adjoint à la direction nationale (2007/2020)
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
Vice-président du CDOS Morbihan (1996/2004)
Militant CEMEA (1980/2005)
Chargé de mission formation CEMEA PLL (2005/2007)

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Mon engagement dans l'USEP a commencé au moment de mon affectation dans une école du Morbihan où l'association usep était le support à bon nombre de projets de rencontres développant les pratiques sportives pour le plus grand épanouissement et le développement des enfants. Ces projets partagés par une communauté d'adultes m'ont apporté le sens que je souhaitais donner à mon engagement dans l'éducation.

Depuis et à différentes fonctions, je n'ai cessé de porter l'esprit, les valeurs d'éducation populaire que recèle le projet de l'USEP au sein de la Ligue de l'Enseignement, dans une laïcité renouvelée.

La société en perpétuel mouvement depuis le début de mon engagement montre que le projet de l'USEP auprès des enfants aidés par la communauté des adultes usépiens est toujours d'actualité et encore plus nécessaire aujourd'hui.

A l'aube des jeux olympiques 2024 et pour construire aussi l'héritage de ces jeux, les années qui s'annoncent nous obligent à défendre et porter notre projet de développement des pratiques sportives dans un cadre associatif au profit de tous les enfants dans la complémentarité et pour le renforcement de l'EPS dans notre école publique républicaine.

Je souhaite participer à la prochaine mandature du comité directeur national pour m'engager dans ce projet collectif dans la continuité de ce qui a été construit jusqu'à ce jour avec la rencontre sportive associative renforcée par les propositions du manifeste des enfants élaborées lors de l'évènement national des 80 ans de l'USEP via le congrès des enfants.

Cela passe par le renforcement de l'accompagnement des territoires avec des dispositifs appropriés, techniques, pédagogiques mais aussi humaines. Il nous faut renforcer la formation des différents acteurs qui est un levier indispensable pour atteindre nos objectifs.

Avec mon expérience au sein des postes et fonctions occupés à l'USEP, je souhaite contribuer au sein de la prochaine équipe à la réalisation de ces défis.

DELAMARRE Philippe

Né le 16/03/1957 – n° de licence 050_96000230 – Association USEP Ecole publique Périers -
Profession : retraité MEN depuis 09 2018 / CPD EPS Manche 2000 - 2018

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ Au sein de l'USEP :

Manche

Animateur Usep et élu au CD 50 depuis 1993

- Président du comité départemental Usep 50 depuis sept 2018

Région

- Vice-président du CRUSEP de Basse-Normandie depuis sa création en 2006
- Président du CRUSEP depuis la fusion des deux régions normandes et la création du CRUSEP NORMANDIE en oct. 2016

Groupe de travail national USEP « Promotion de la santé »

- Membre de ce groupe depuis 09 2018

Interventions USEP

- Stage National « Planète ovale » / Marcoussis 09 2018
→ *Compte-rendu d'une expérimentation régionale tripartite « Rectorat / Ligue Rugby / USEP » : élaboration d'un cadre de formation à destination de PE, CPC EPS, délégués USEP, éducateurs rugby et stage 1J « rugby au cycle 3 ».*
- Colloque « les ingrédients du sport de demain » (SNEP) / Villejuif 11 2018
→ *Tous et toutes capables dans les rencontres « sportives associatives » USEP*
- Stage National « foot à l'école » / Clairefontaine 01 2019
→ *Présentation croisée (CPDEPS, FFF, USEP) du travail réalisé par la commission régionale « foot en Normandie » : formation tripartite et élaboration d'un document pédagogique à destination des cycles 2 et 3*

♦ Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :

Membre du CA de la Ligue de Normandie à partir de 2018

♦ Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :

Membre du CA de Prévention MAIF 50

Participation aux travaux du comité de pilotage du CDOS50 pour G2024

Membre du COPIL académique G2024

Membre du GT « rouler à vélo » piloté par la DRDJS

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

La pratique sportive comme « outil d'émancipation » a organisé ma vie professionnelle mais aussi ma vie personnelle (joueur de HB, entraîneur, etc.).

Jeune enseignant, d'abord en classe unique, ensuite comme CPCEPS puis en tant que CPDEPS, j'ai pu constater combien l'EPS et le sport scolaire peuvent contribuer à développer le « plaisir du mouvement », mais aussi (et bien au-delà du simple divertissement) à permettre à chacune et

chacun de constater qu'elle/il est capable d'agir en sécurité, de progresser, de prendre des responsabilités.

C'est ainsi que je suis devenu militant USEP en tentant, au niveau départemental et régional, d'agir pour que le **club sportif de l'école** en complémentarité de l'EPS favorise une pratique qui allie développement individuel et fabuleux vecteur de partage.

Le concept de **rencontre « sportive et associative »** présenté dans le Plan national de développement est, de ce point de vue, très intéressant et sa mise en œuvre a été un facteur positif d'évolution de nos rencontres de secteurs, départementales ou régionales. Il nous a permis d'accroître notre réflexion et d'intégrer encore davantage les principes d'inclusion, de sensibilisation au handicap, d'égalité filles/garçons.

La **rédaction du manifeste des enfants** a été un moment fort de cette mandature. Les jeunes usépiens ont élaboré des propositions qu'il conviendra de mettre en œuvre concrètement, avec eux, dans un esprit sportif et solidaire.

C'est dans cet esprit que je souhaite me porter candidat au comité directeur national afin de participer au travail d'équipe, dans l'unité et la confiance, au service de ce projet collectif novateur.

Les **Jeux de Paris 2024** peuvent être un moteur de transformation déterminant pour que la France devienne une « grande nation sportive ». Le Plan « Héritage » qui a été élaboré vise à augmenter la pratique sportive des enfants et l'Usep y est bien présentée comme outil de renforcement de l'EPS à l'école primaire.

A cet effet, afin que l'USEP puisse s'ancrer et se développer sur tout le territoire, des moyens sont indispensables. La récente note d'accompagnement à la nouvelle convention Men / Ligue / Usep va dans ce sens. Il n'en demeure pas moins que, dans plusieurs départements, les réticences des DASEN sont nombreuses pour se conformer à ce qui est prévu (chargé de mission ½ ou 1 ETP). Il sera donc essentiel de continuer à agir pour que les moyens octroyés à l'USEP permettent vraiment la réalisation de cette nécessaire ambition.

Pour réussir ce plan, il sera également important d'envisager nos actions Usep pour qu'elles visent à pérenniser le projet sportif des écoles après 2024. L'implication de l'Usep dans le dispositif « Génération 2024 » sera un levier sur lequel il conviendra de s'appuyer.

Les conventions signées entre **l'Usep et les fédérations sportives** ont notamment permis l'élaboration de documents pédagogiques conçus conjointement. Ces propositions (sans qu'elles s'imposent comme unique possibilité d'organisation) ont servi à de nouvelles formes de pratiques plus riches et plus fraternelles.

Continuer, dans le respect mutuel, à développer ce partenariat sera aussi un axe favorisant les passerelles, facilitant ainsi l'engagement des jeunes qui le souhaitent dans le mouvement sportif. Développer une plus grande complémentarité entre l'Usep et l'Unss sera également un enjeu fort puisque les jeunes usépiens s'inscrivent naturellement en plus grand nombre à l'Unss quand ils arrivent au collège.

Ma participation au **GT Santé** m'a engagé dans un très enrichissant travail collectif d'élaboration de documents nationaux Usep à destination des adultes (enseignants, parents, animateurs Usep). Ils affirment et concrétisent la place originale de l'Usep dans l'enjeu national de « promotion de la santé ». Au cours de la prochaine mandature, ces outils pourraient être complétés de documents « enfants » (fiches, capsules vidéo...) conçus avec l'aide de jeunes usépiens.

Cette action au sein de ce groupe a fortement contribué à ce désir de rejoindre le Comité directeur national pour lequel je sollicite vos suffrages.

DI GIUSEPPE Benjamin

Né le 23/02/1981 – n° de licence 057_95919930 – Association USEP Moselle - Profession :
Professeur des écoles détachés, délégué USEP

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Animateur USEP depuis 2007 dans le cadre des rencontres organisées par mon département et au gré des remplacements que j'ai effectué durant cette période.
Délégué USEP depuis 2013
Membre du CRUSEP Lorraine (élu) puis Grand-Est (voix consultative)
Membre de la commission formation du CRUSEP Lorraine puis Grand-Est
Formateur sur les FCA organisées en région
Trésorier du CRUSEP Lorraine de 2015 à 2017
Validation du FIF et inscription sur la liste des formateurs nationaux depuis 2016
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
Formation assurance organisée par la ligue de l'enseignement et l'APAC
Membre du CA de la FOL Moselle (voix consultative)
Formateur de personnels des ACL (activités sportives)
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
Trésorier du tennis club de Tremery depuis 2018
Président de la commission « éducation insertion » au comité de Moselle de tennis depuis 2017
Vice-président de la commission « foot à l'école » au district mosellan de football
Personne qualifiée au CDOS de la Moselle
Formateur PSC1 à la protection civile de la Moselle
Animateur BAFA

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Issu d'une formation STAPS, sportif dans diverses disciplines et à différents niveaux de pratique, je suis persuadé que la pratique d'une activité sportive joue un rôle essentiel dans notre vie (santé, estime de soi, intégration sociale, inclusion...) Chacun d'entre nous peut le mesurer au quotidien dans sa vie privée ou professionnelle et sur les enfants que nous côtoyons. Dès lors, l'engagement de l'USEP à développer la pratique sportive au sein et autour de l'école, faire le lien entre sport scolaire et sport fédéral, créer un tissu associatif fort et actif, prend tout son sens.

Notre action s'inscrit dans une politique volontariste de promotion d'une pratique sportive et la faire évoluer en fonction des enjeux de société, avec en point d'horizon proche, les jeux 2024 à Paris.

Parmi ces évolutions, nous devons certainement être attentifs à maintenir nos actions en les adaptant afin de participer à la transition écologique.

2024 ne doit pas être une finalité mais le début d'une pratique sportive française repensée où chaque acteur jouera son rôle à plein dès le plus jeune âge.

C'est dans ce contexte que j'ai décidé de m'engager au sein du comité directeur national, conscient des enjeux importants que notre fédération doit tenir.

Le prochain projet de mandature ne sera certainement pas éloigné du plan Héritage 2024 dont certains grands thèmes concernent directement notre fédération même si nous n'y sommes pas explicitement cités, à savoir « favoriser les pratiques sportives des français », « accélérer la transition écologique », « engager la population autour des jeux ».

A nous par exemple, de favoriser l'accroissement de l'offre sportive à l'école et sur le temps périscolaire, d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce à une activité physique adaptée et d'accompagner le déploiement des plans « aisances aquatiques » et « vélo ».

Notre mouvement est également idéalement placé pour confirmer nos réponses au récent rapport de la cour des comptes (12.09.2019) « l'école et le sport, une ambition à concrétiser » faisant état du manque de synergie entre le monde sportif, les collectivités et le sport scolaire. Nos conventions, nos partenariats, notre réseau sont autant d'éléments qui montrent que nous savons créer des communautés d'actions avec différents partenaires et fédérer autour d'un projet à tous les niveaux de nos territoires.

Nous aurons justement à stabiliser voir consolider ces territoires (notamment les nouvelles grandes régions créées par la loi NOTRe) en les accompagnant dans la mise en œuvre de ce projet commun et en restant conscients de la nécessaire adaptation de celui-ci aux spécificités de nos départements. Le champ de la formation des élus pour lequel je me suis déjà investi lors d'un groupe de travail très enrichissant fait parti des leviers d'actions possibles.

Je compte m'inscrire dans cette continuité au sein du comité directeur national par la poursuite du plan national de développement et la mise en œuvre du manifeste des enfants dans le cadre reconnu de la rencontre sportive associative.

La fonction de délégué départemental que j'occupe depuis 2013 a su développer chez moi des capacités à travailler en équipe, en faisant preuve d'écoute, de cohérence. Je compte tenir cet engagement au service du projet collectif de l'USEP tout en y apportant mon expérience technique.

GABAROCHE Dominique

Né le 24/09/1957 – n° de licence 047_43182787 – Association USEP beysactions Marmande -
Profession : Professeur des écoles retraité

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
 - Délégué départemental de 1992 à 2005
 - Membre du comité directeur de Lot et Garonne depuis 2006
 - Vice-président du comité de Lot et Garonne depuis 2016
 - Président du comité régional Aquitaine de 2006 à 2016
 - Membre du GT national formation des nouveaux enseignants de 1998 à 2004
 - Membre du comité directeur national de 2004 à 2016
 - Secrétaire national de 2012 à 2016
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
 - Délégué vie-scolaire de la FOL de Lot et Garonne de 1992 à 2002
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
 - Membre du CDOS de Lot et Garonne de 1996 à 2004
 - Sport adapté : membre du comité d'organisation des championnats de France athlétisme jeunes (représentant l'USEP 47) qui se sont déroulés du 3 au 6 juin 2019. Juge arbitre durant les épreuves.

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Je sais ce que représente en terme d'investissement, de disponibilité, d'esprit d'ouverture le fait d'être membre d'un conseil d'administration d'une association et plus spécifiquement du comité directeur national de l'USEP. J'ai pu le mesurer durant trois mandatures de 2004 à 2016. Ce fut une expérience formidable même si tout ne ressembla pas à un "long fleuve tranquille". Je ne me suis pas représenté aux élections de 2016 car j'avais besoin de prendre du recul. Besoin de quiétude aussi tant au plan associatif que professionnel où j'étais en fin de carrière.

Cette dernière s'est déclinée en trois temps sensiblement de durée égale: enseignant en classe unique de maternelle en milieu rural et directeur de l'école primaire, délégué départemental USEP et enfin CPC EPS. Je suis maintenant à la retraite depuis le 1er septembre 2018.

Pour autant cette prise de distance ne m'a pas éloigné ni physiquement ni intellectuellement des réalités de la vie USEPIENNE ni de l'école. Du côté de l'USEP j'ai pu vivre au plus près et pleinement l'action du comité départemental de Lot et Garonne. Aussi, au delà de mes fonctions d'élu, je me suis dans le même temps investi au sein de commissions ou groupes de travail. La formation, l'accompagnement d'un projet sportif reconnu par de nombreux partenaires majeurs ont complété mes engagements. Ces expériences locales récentes m'ont finalement éclairé et enrichi.

Le vécu de ces dernières années a conforté ma conviction de l'indispensable lien réciproque qui doit s'opérer entre les différents échelons territoriaux d'une fédération sportive, qu'ils soient de la métropole et/ou ultramarins.

Aujourd'hui je me sens prêt de nouveau à assumer avec conviction et plaisir les responsabilités qui incombent à un élu du comité directeur national. Prêt à m'inscrire dans un collectif qui va impulser les actions de notre fédération pour les quatre prochaines années. Prêt aussi, et comme j'ai toujours essayé de le faire, d'apporter ma singularité car convaincu que la diversité des opinions alimente le débat et rend plus fort les prises de décisions.

Voici des chantiers qui me paraissent prioritaires et qui auront une coloration toute singulière dans le contexte de la préparation des jeux olympiques de 2024 :

- permettre à l'enfant d'être acteur et même auteur au sein de son association et à l'occasion de nos manifestations. A ce titre la rencontre sportive et associative définie et portée lors de la précédente mandature constitue une base claire et de qualité.
- faire vivre la démocratie au sein des associations en donnant toute leur place aux adhérent.e.s et notamment les parents.
- rendre toujours plus inclusive notre action au profit des enfants porteurs de handicap
- continuer à encourager la pratique sportive et associative féminine
- promouvoir l'EPS à l'école et dans le même temps conforter, afficher, la complémentarité éducative de l'USEP
- contribuer à la construction des parcours santé-citoyen-culturel de l'élève et à la définition de son parcours sportif.
- donner davantage de valeur à la licence USEP.
- conforter et faire vivre nos partenariats avec les fédérations sportives dans le contexte nouveau de l'école et notamment la place des intervenants extérieurs.
- engager nos adhérents à des attitudes et actions respectueuses de l'environnement, prenant pleinement en compte le réchauffement climatique.

Les chantiers sont immenses, j'en suis conscient, mais j'affiche cependant l'ambition que chacun à sa place, avec les moyens dont il dispose peut contribuer avec la Ligue de l'enseignement et l'UFOLEP, au chantier sportif et éducatif qui est le nôtre, à une société plus juste, éthique et solidaire.

GACHET Pierre-François

Né le 16/03/1956 – n° de licence 036_98584439 – Association USEP PAC 36 - Profession : IA-DASEN honoraire

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Pas d'activité récente.
Forte implication dans le cadre de l'USEP 91 entre 1980 et 1998.
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Je souhaite apporter à l'USEP à l'échelon national, mon expérience professionnelle en tant que cadre supérieur du Système éducatif, ma connaissance fine du fonctionnement institutionnel de l'Éducation Nationale à tous les niveaux, depuis l'École élémentaire et maternelle jusqu'au Cabinet du Ministre avec qui j'ai souvent eu l'occasion de travailler.

GRIMAUD Thierry

Né le 05/06/1961 – n° de licence 974_00000795 – Association amicale laïque Estella Clain -
Profession : professeur des écoles

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Délégué départemental USEP de La Réunion depuis 1989.

Elu national depuis 2000 ayant été secrétaire national en charge de la communication et des outre-mer entre 2000 et 2016.

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Délégué départemental USEP/UFOLEP de 1995 à 2000, puis de 2012 à 2016

Délégué régional du salon de l'Education 974 de 2010 à 2016

Délégué Education /culture au sein de la ligue de l'enseignement de 2016 à 2018

Actuellement :

Chargé de mission auprès du DAASEN adjoint pour le dossier Génération 2024 tout en étant toujours délégué départemental USEP

UFOLEP : membre du comité départemental UFOLEP

Ligue de l'enseignement- Fédération de La Réunion : membre du conseil fédéral depuis 2018.

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

CROS : Elu au CROS depuis 1993 –

Vice –président en charge des valeurs de l'olympisme et des relations avec le monde scolaire

Président du comité d'organisation des Jeux des Iles de 2015 à La Réunion. Actuellement membre du Conseil International des JIOI.

Tchoukball :

Président de la Ligue Réunionnaise de Tchoukball -

Secrétaire Général de la Fédération des clubs français de Tchoukball

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Je pense pouvoir apporter encore toute mon expérience dans les actions quotidiennes et nationales de l'USEP.

Ma présence dans les différentes instances de l'USEP et les responsabilités assumées depuis plus de 30 ans me permettent d'avoir une vision de l'évolution de l'USEP au cours des différentes périodes de son existence.

Les orientations de l'USEP pour les prochaines années devront s'articuler selon les dossiers suivants :

Le manifeste des enfants

Avec ce manifeste nous devons passer encore plus de la réflexion à l'action. Réalisé suite au congrès des enfants dans le cadre des 80 ans de notre mouvement, nous devons répondre à la demande de nos jeunes adhérents et prendre en compte leurs volontés d'être encore plus acteur au sein des manifestations USEP.

Accompagner la mise en place des projets des jeunes élus, des éco-manifestations et du sport famille comme cela se fait déjà au sein d'une dizaine d'associations de la Réunion. Nous pourrions proposer notre guide d'accompagnement des jeunes élus allant des élections en septembre, du stage des jeunes élus en novembre à l'organisation d'une manifestation au sein de l'école au cours de l'année.

Il faut également œuvrer au suivi de cette formation auprès de l'UNSS dans le cadre du cycle 3 et de notre partenariat entre nos deux fédérations scolaires.

Paris 2024

L'USEP a une place essentielle dans le cadre du projet Héritage 2024.

Dans l'accompagnement des écoles labellisées Génération 2024 en prônant des valeurs qui nous sont essentielles et principalement la laïcité.

Ma mission actuelle de chargé de mission sur ce dispositif Génération 2024 me permet d'avoir une vision globale de la place de l'USEP au sein du mouvement sportif et de permettre à nos partenaires de mieux appréhender les objectifs de l'USEP et de nous rejoindre sur nos finalités.

Nous sommes sollicités par le COJO 2024 pour la mise en place d'actions. Nous serons y répondre à notre place en veillant à ne pas perdre notre âme en ne recherchant pas qu'une meilleure visibilité médiatique ou d'augmentation de nos licenciés.

Nous devons contribuer à faire une France sportive mais dans l'optique d'un Sport au service des enfants et non le contraire

L'USEP en Outre-mer

Depuis toujours ma volonté est de montrer la réalité de l'USEP dans les outre-mer en tentant de proposer des manifestations à l'initiative de ces comités éloignés et dynamiques. Tout comité a des spécificités où qu'il se trouve sur le territoire, mais l'éloignement géographique peut être un frein pour des échanges et des rencontres sportives et associatives entre îliens et la métropole.

Il nous faut donc nous appuyer sur les forces de l'ensemble de notre mouvement pour réduire cette distance.

Proposer, innover, faire vivre autrement l'USEP mais toujours au plus près des responsables de nos associations enseignants et parents

La gouvernance du sport

La nouvelle gouvernance du sport risque de conduire à plus de fédérations délégataires au sein des écoles publiques.

Nous devons être vigilant et veiller à l'application des conventions signées. Le sport scolaire doit rester un lieu de veille et d'apprentissage de la pratique sportive et associative.

Nous devons faire en sorte à ce que cela dure le plus longtemps dans le cadre d'une éducation globale des enfants et des jeunes.

En cela la licence passerelle USEP-UFOLEP doit nous permettre de maintenir cet objectif du sport comme moyen d'éducation en application de nos valeurs communes.

Ce ne sont là que quelques priorités, en sachant que nous devons développer notre communication, conforter notre place dans le paysage sportif et éducatif en montrant notre singularité.

Toujours sensibiliser nos adhérents à accompagner nos actions sportives en traitant d'autres sujets comme la santé, le développement durable, le handicap et surtout la responsabilisation des enfants.

MOREL Patrick

Né le 26/06/1959 – n° de licence 001_20010107 – Comité départemental USEP de l'Ain -
Profession : retraité

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Elu CD national

- Vice-Président Pédagogie et Recherche 2016 -2020
- en charge du pôle sport scolaire et handicap - 2012 -2016

Elu CRUSEP Rhône-Alpes 2004 -2017

Mission de délégué départemental USEP sept 2013 – sept 2019

Président du CD 01 octobre 2003 – octobre 2012

Responsable du secteur Dombes-Saône (Ain) 1991- 1995

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Administrateur ligue 01 2003 – 2013.

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Membre du bureau national depuis 2016, j'exerce pour cette mandature la fonction de vice-président en charge de la pédagogie et de la recherche. A ce titre, dans le cadre de notre projet commun, j'ai l'honneur et le plaisir de piloter et coordonner cette orientation forte du Plan National de Développement 2016-2020. C'est un travail d'équipe d'une grande richesse qui repose sur l'engagement et les compétences des élus nationaux responsables des groupes de travail, des personnes ressources qui les composent et des membres de la direction nationale qui en assurent le suivi.

Le début de cette mandature (Mende 2017) a permis de définir et d'installer la Rencontre Sportive Associative comme la **marque de fabrique** de l'Usep. Fruit du travail concerté de l'ensemble du Comité Directeur elle met en synergie chacun de ses pôles et réalise ainsi la **transversalité** nécessaire à sa **cohérence**.

Durant ces quatre années nous nous sommes attachés, pour l'ensemble des champs relevant de la pédagogie et de la recherche, à renforcer la place de l'USEP au sein des mouvements pédagogiques reconnus. Toutes les productions et les actions réalisées ont confirmé notre **savoir-faire** et démontré notre **expertise pédagogique**. En témoignent, en interne, les nombreuses ressources proposées au réseau et vers l'extérieur, les multiples actions partenariales que nous avons conduites.

En point d'orgue de notre projet, le congrès des enfants tenu du local au national sur toute l'année 2019 a débouché sur la publication du « manifeste des enfants de l'USEP » et du « livre blanc » qui a dévoilé la synthèse des contributions. La table ronde qui s'en est suivie nous a donné l'occasion

de le communiquer et de le partager avec nos partenaires essentiels qui ont unanimement reconnu **sa valeur** et **sa portée**. Ce manifeste nous oblige désormais : nous avons su donner la parole aux enfants, ils ont su la prendre, il nous reste à la respecter.

C'est sur la base de ce bilan que je suis candidat à l'exercice d'un nouveau mandat, qui s'annonce riche et passionnant, dans la continuité du précédent et dans le contexte de la construction de l'héritage de Paris 2024. Autant d'enjeux qui doivent nous conduire à développer encore et surtout à ancrer l'USEP dans les paysages sportifs et scolaires de la totalité du territoire national. Nous disposerons de ces quatre années pour construire un héritage, **solide** et **durable**. Pour ce faire nous avons besoin d'un partenariat fort avec le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse et nous disposons déjà de la convention signée le 1^{er} juillet dernier et de son courrier d'accompagnement daté du 1^{er} octobre, destiné aux recteurs et DASEN, particulièrement favorable à notre mouvement. Les dispositifs existants, tels que les labels « génération 2024 » ou encore « Terres de jeux », seront nos appuis pour contribuer le plus largement possible à une **augmentation** effective de la **pratique** et de **l'appétence sportive** des enfants et des jeunes, comme le suggère la mesure N°5 du « plan héritage France 2024 » (qui cite nommément l'USEP).

Il s'agit là bien évidemment de leviers à actionner et non d'acquis à faire valoir et c'est en ce sens qu'il nous faut encore travailler. C'est en confortant **l'accompagnement** des départements, des régions et des outre-mer, en termes de soutien à la **structuration** et à l'organisation, en termes de dispositifs de **formations**, en termes de diffusion de **ressources**, mais surtout sans jamais vouloir se substituer, que nous pourrions stabiliser et consolider notre ancrage sur tout le territoire.

Des enjeux externes ensuite se traduisant à terme dans une offre sportive accrue pour l'ensemble de la population, la conduisant vers une pratique plus assidue et plus durable, atout majeur d'une bonne santé et du bien-être.

Ce sont ici les grandes lignes du projet que je souhaite ardemment pouvoir défendre, au sein d'une équipe cohérente et solidaire, unie au service d'un projet collectif, au bénéfice de tous les enfants, nos héritiers.

MUGUET Laurent

Né le 03/01/1962 – n° de licence 056_45091557 – Comité directeur USEP 56 - Profession : enseignant

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
 - Animateur d'un réseau Usep sur Plumergat 56 (1^{er} septembre 2000 – 1^{er} septembre 2005)
 - Elu au Comité directeur Usep Morbihan – AG 2004
 - Délégué Départemental Usep Morbihan – depuis le 1^{er} septembre 2005
 - Formateur National Usep depuis 2009
 - Coordonnateur Usep Bretagne depuis 2011
 - Membre de l'Observatoire des Pratiques depuis 2016
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
 - Directeur Adjoint de la Fédération du Morbihan depuis 2008
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**
 - Président de Babel Cook, Association Cuisine du Monde à Auray (en quartier Politique de la Ville)
 - Membre du réseau « Habitats Participatifs de l'Ouest »

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Présenter ma candidature au Comité Directeur National Usep, c'est construire une continuité à l'engagement que je mène depuis plusieurs années à l'Usep en cohérence avec la fin de mon parcours professionnel : je serai en retraite à compter du 1^{er} septembre 2020. C'est également pouvoir continuer à apporter à l'échelon national une expérience acquise au sein de la délégation Usep du Morbihan, et comme coordonnateur de l'Usep Bretagne.

Paris 2024 devrait donner à l'EPS et au sport scolaire un élan exceptionnel comme rarement vu depuis ces dernières années : convention du 1er Juillet 2020 accompagnée de la note du 1^{er} octobre, label Génération 2024, engagement des collectivités dans le dispositif « Terre de Jeux », volontés des fédérations sportives d'investir le scolaire ...

Et paradoxalement, il nous faut défendre au quotidien l'EPS : faiblesse de la formation initiale et continue, perte de la valence EPS pour certains CPC, empilement des dispositifs qui trop souvent relèvent de plans de communication. La question du financement du sport en France interroge, celle du statut des cadres techniques sportifs également ...

A cela, il faut ajouter les diagnostics (et préconisations) du rapport Juanico - Deguilhem ou de la Cour des Comptes.

C'est devant ce constat contrasté, qu'il faut entrevoir Paris 2024 comme une réelle opportunité pour l'Usep en ayant en tête que les avancées sur le terrain « ne se feront pas toutes seules »,

qu'elles passeront par des négociations, et nécessiteront un cadre stratégique et le besoin du soutien de l'échelon national.

Pour cela, il nous faudra construire collectivement un plan de développement 2020-2024, en continuité du PND 2016-2020, s'appuyant en partie sur Paris 2024 pour :

- permettre de faire connaître, et reconnaître l'Usep comme un acteur incontournable du développement de l'activité physique et sportive pour tous : mise en œuvre des propositions du manifeste des enfants dans le cadre des rencontres sportives associatives, actions dans le cadre associatif USEP qui permettent de pérenniser le projet sportif des écoles avant et après 2024 ; promotion des outils pédagogiques et de l'offre de formations de l'Usep ...
- permettre de structurer au mieux notre mouvement sur l'ensemble du territoire, notamment de construire des secteurs Usep opérationnels dans les départements, en les adaptant aux dynamiques locales, et de « muscler » les Comité Régionaux Usep en leur permettant de récupérer les moyens nécessaires auprès de différents partenaires institutionnels.

Ce PND 2020-2024 aura également à répondre à des défis importants pour notre mouvement :

- faciliter le quotidien des délégations Usep (statut des délégués, mise en place du logiciel de gestion des rencontres Usep sur Webaffiligue, liens Ligue de l'enseignement –Usep, formation des dirigeants et délégués...)
- mettre en œuvre les outils du classeur « Les Clés Usep d'une éducation au développement durable » afin de répondre aux exigences de diminuer notre empreinte écologique
- d'aller chercher les publics les plus éloignés de la pratique d'activités physiques et sportives structurantes : personnes en situation d'handicap, population des quartiers « politique de la ville » ou des « ZRR », migrants, en collaboration avec l'UFOLEP et les services de la Ligue de l'enseignement.

Il devra également construire l'après 2024 afin de pérenniser la dynamique enclenchée.

Enfin, l'Usep, au sein de la Ligue de l'enseignement et aux côtés de l'UFOLEP doit continuer à œuvrer pour rendre notre société plus juste et plus vivable pour tous ... Cela suppose de prendre des risques à travers des engagements pour des causes qui nous paraissent légitimes et nous touchent dans nos actions au quotidien : une éducation de qualité pour tous, le refus de la misère, une répartition des richesses plus équilibrées, l'accueil des migrants et une démocratie à défendre partout dans le monde.

Si je m'engage en tant qu'élu du Comité directeur national, c'est pour prolonger le travail accompli depuis quinze ans dans le Morbihan et en Bretagne, avec le même état d'esprit ... « faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux », servir un collectif par un travail d'équipe dans un cadre bienveillant et respectueux.

NOIR Geoffroy

Né le 13/10/1966 – n° de licence 042_41066160 – Comité directeur de la Loire - Profession :
Professeur des écoles, conseiller pédagogique EPS

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Président du secteur USEP de Feurs (1999-2003)

Trésorier Départemental USEP42 (2002-2010)

Président Comité USEP42 depuis 2010

Elu régional Rhône-Alpes en 2012, élu régional suppléant Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

Elu national 2012-2016 en charge du GT projet USEP projet associatif, membre du GT

Formation

Elu national 2016-2020 secrétaire national formation ressources

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

Président du club de badminton de Feurs entre 2006 et 2012.

Président du comité départemental de badminton de la Loire de 2012 à 2020.

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

Engagé dans la mandature 2016-2020 au sein du Comité Directeur comme secrétaire national de la formation et des ressources, j'ai conduit en équipe le projet sportif et associatif donnant aux enfants, dans la rencontre, une place centrale d'acteurs et d'organiseurs. Le congrès national des enfants en juin dernier lors de la célébration des 80 ans de l'USEP a fait suite aux étapes locales, départementales et régionales. Il nous a permis de recueillir des propositions concrètes, inscrites dans le « manifeste des enfants de l'USEP », qui doivent maintenant pouvoir être mises en œuvre. La récente signature de la convention avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et la Ligue de l'Enseignement s'inscrit dans le contexte de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Cette mandature 2020-2024 devra donc prioritairement être axée dans une dynamique de développement du sport scolaire complémentaire à l'Education Physique et Sportive et mettre en actes, par la Rencontre Sportive Associative, les différents parcours et notamment le parcours sportif de l'enfant. Nous devons profiter de cet événement pour, dès à présent, **construire l'héritage de l'après « Génération 2024 »**, afin de pérenniser les projets sportifs des écoles et de leurs Associations USEP.

Le champ de la formation a constitué un levier de développement et d'opérationnalisation entre la Vie Sportive Vie Associative, l'Accompagnement des Territoires et la Pédagogie Recherche. En lien également avec la Gouvernance, la Communication et l'Observatoire des Pratiques, j'ai contribué à faire évoluer la formation à l'USEP sur ces quatre années, dans la forme et dans les orientations et priorités définies. J'ai articulé, lors des commissions nationales mixtes, la formation avec ces différentes composantes pour lui donner une **dimension transversale** : le Dispositif

Fédéral de Formation a ainsi été remanié et des ajustements formalisés. Il reste un outil évolutif qui donne une place à tous les étages de notre fédération sportive scolaire. La formation des élus, la formation des délégués ou encore la formation initiale et continue des animateurs et formateurs sont les dispositifs de **transmission de notre identité**. Des modifications dans leurs contenus ont été réalisées et des modules ont été conçus.

Pour engager ces différentes actions, j'ai piloté tout au long de la mandature le groupe de travail de la formation, les rassemblements des formateurs nationaux, les rassemblements des responsables régionaux de la formation. J'ai mené la co-construction des modules de **formations partenariales** qui doivent nous garantir la mise en œuvre de nos savoir-faire et de nos savoir-être. J'ai également partagé la responsabilité pédagogique des deux stages des dirigeants de Mende en 2017 et Pau en 2019.

Les ressources produites depuis le national sont des outils d'une très grande richesse. Leur diffusion ainsi que leur accompagnement dans l'ensemble du mouvement sont encore à améliorer. **L'espace de mutualisation** qui a été ouvert en début de mandature nécessite de revoir sa structuration. Il doit servir à l'élaboration des formations hybrides liées aux modules de **formations à distance** que nous avons produits. Il doit véritablement s'alimenter des ressources nationales, régionales et locales.

Le modèle économique, les enjeux financiers sont aujourd'hui une préoccupation principale. Le courrier de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du 1^{er} octobre 2019, suite au renouvellement de la convention fait état de différentes mesures destinées à développer le sport scolaire du 1^{er} degré. Ainsi la perspective de dynamiser le sport scolaire avec la nomination d'un chargé de mission, est une modalité très positive qu'il nous faut parvenir à traduire d'effets concrets. Ce chargé de mission devra agir en complémentarité avec la personne déléguée USEP dont les quotités de service sont étroitement liées aux Conventions Pluriannuelles d'Objectifs entre la Ligue de l'Enseignement et le MENJ. Les montants de ces attributions financières semblent s'orienter à la baisse. L'accompagnement des territoires nécessite donc une attention toute particulière. Ainsi, la délégation de gestion des dossiers de subvention au sein de l'Agence Nationale du Sport, l'étude des dossiers dans le cadre des contrats de développement ou encore des formations nous mettent face à des responsabilités. L'enjeu est **d'impulser**, de favoriser des actions au service d'un projet commun, **de les accompagner** sur l'ensemble des territoires et **de les doter financièrement** de la manière la plus équitable. A ce titre et durant ces quatre années, en concertation avec l'adjoint à la direction nationale, j'ai assumé les répartitions financières faites aux régions et départements, au regard de critères définis, en retour des dossiers de formation déposés.

Si je sollicite un nouveau mandat national, c'est pour :

- m'impliquer pleinement dans la continuité des actions entreprises collectivement,
- poursuivre la structuration et l'organisation des régions en lien avec leurs départements,
- continuer le travail entrepris de diffusion des ressources et des formations associées,
- créer les conditions d'un ancrage de l'USEP et de son développement sur tout le territoire comme indiqué dans la mesure n°5 du Comité interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, visant à une augmentation sensible de la pratique sportive des enfants et des jeunes.

Mon engagement sera placé au service du mouvement en cohérence et continuité avec le projet de la mandature 2016-2020. Il sera basé sur des principes de **travail en équipe** au service d'un projet à concevoir ensemble, dans la confiance, la solidarité et le respect des singularités de chacun.

RENAULT Philippe

Né le 01/03/1959 – n° de licence 080_59119275 – Association USEP de l'école du centre à Péronne - Profession : Professeur des écoles / directeur (retraité)

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

♦ **Au sein de l'USEP :**

Animateur USEP depuis 1981

Président de l'USEP Ham Saint-Sulpice de 1987 à 1994

Président de l'USEP Péronne Centre de 2005 à 2017

Président du comité USEP de la circonscription de Péronne de 1987 à 1994 et depuis 2000

Membre du CD USEP de la Somme de 1987 à 1994 et depuis 2000

Président du CD USEP de la Somme depuis 2008

Président du CRUSEP Picardie depuis 2014

Vice-président du CRUSEP des Hauts-de-France

Membre du Comité Directeur national de l'USEP depuis 2016

♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**

Secrétaire général adjoint de la FOL 80 de 1993 à 2000

Délégué "culture et échanges internationaux" de 1994 à 2000 à la FOL 80

Délégué "APAC et vie fédérative" de 1994 à 2000 à la FOL 80

Président de l'association ESCAL'HAM (UFOLEP) depuis 1993

Co-fondateur d'un cinéma associatif (affilié à la Ligue depuis 1987)

Secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement de la Somme de 2014 à 2016

♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

néant

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

- Elu du comité directeur national depuis 2016, j'ai eu le plaisir d'œuvrer au sein d'une équipe partiellement renouvelée, durant une mandature dont le bilan me paraît plutôt positif. Cette mandature aura en effet permis de rédiger un nouveau projet national de développement et de retrouver une ambiance plus sereine. Lancer de nouveaux chantiers, tout en sachant s'appuyer sur le travail mené lors des précédentes mandatures, a permis de développer de nouvelles actions et de nouveaux partenariats.
- Je suis heureux d'avoir pu apporter ma petite contribution à cet ouvrage, en participant notamment aux travaux des commissions « Vie sportive et Vie associative », ainsi que « Accompagnement des Territoires ».
- Œuvrant dans mon département et ma région pour l'application de ce projet de développement sur le terrain, je souhaite pouvoir continuer à œuvrer avec l'ensemble des élus du comité directeur national, en m'investissant davantage sur certains dossiers.
- Enrichir encore le projet de notre mouvement, en n'oubliant pas les fondements de l'U.S.E.P., pour prendre en compte les évolutions de la Société et de l'Ecole. C'est ainsi que, dans l'objectif

de Paris 2024, nous devons tout faire pour développer l'USEP, renforcer l'EPS à l'école et augmenter la pratique sportive des enfants, de façon durable, même après 2024.

- Poursuivre les actions, en concordance avec le manifeste des enfants, permettant de donner toute leur place aux enfants dans la vie de l'association et dans l'organisation des rencontres sportives associatives.
- Développer les contacts avec l'Enseignement supérieur, tout faire à tous les échelons de notre mouvement, pour que nos compétences soient reconnues, pour que l'U.S.E.P. ait toute sa place dans la formation des maîtres, afin que les futurs enseignants voient dans leur engagement et leur investissement dans l'U.S.E.P., tout l'intérêt et les bénéfices que pourront en tirer leurs futurs élèves.
- Pour ce faire, il conviendra de prendre en compte les expériences menées à tous les échelons, d'en observer les effets et de généraliser ces modes de fonctionnement lorsqu'ils se révèlent positifs.
- Poursuivre la réflexion sur les partenariats engagés avec les fédérations sportives, conformes à l'idée que nous nous faisons de la coopération entre fédérations amies, dans le respect de nos valeurs et guidés par le seul intérêt de l'enfant : un enfant qui forge sa citoyenneté au sein de l'Ecole publique, dans le respect des principes de laïcité et de solidarité.
- Renforcer la place de fédération sportive scolaire de l'USEP, secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, aux côtés de l'U.F.O.L.E.P., par des projets partagés, à tous les échelons de notre mouvement.

**Porter des projets pour valoriser un sport éducatif et citoyen, dans le respect de nos valeurs,
Porter des projets avec des partenaires partageant notre vision de la société,
Œuvrer, au sein d'un grand mouvement d'Education populaire, à tous les échelons de notre
fédération, en mutualisant les fonctionnements et les expériences,
Aider chacun de ces échelons et s'appuyer sur eux, afin de réaliser ce grand rêve d'une Société
favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs et au sport.**

ZULIANI Romain

Né le 19/08/1973 – n° de licence 093_45235256 – Association USEP 93 - Profession : Conseiller pédagogique départemental en éducation physique et sportive

ACTIVITES OU RESPONSABILITES EXERCEES (ou ayant été exercées) :

- ♦ **Au sein de l'USEP :**
Licencié USEP depuis 2004 dans différentes associations
Président d'une association de 2008 à 2016
Elu au comité directeur départemental de Seine Saint Denis depuis 2008
Président de l'USEP 94 depuis 2016
- ♦ **Au sein de la Ligue de l'enseignement, hors USEP :**
Membre de droit de la Ligue de l'enseignement du 93
- ♦ **Hors du mouvement (CROS, CDOS, OMS, etc.) :**

PROJET ET DEFINITION DE MA CONCEPTION DE L'ACTION QUE J'ENTENDS MENER AU SEIN DE LA FEDERATION POUR LA DUREE DU MANDAT

En proposant ma candidature au comité directeur de l'USEP nationale, je souhaite aujourd'hui à la fois poursuivre et renforcer mon engagement au sein de notre fédération.

En tant que membre du comité directeur de l'USEP 93 depuis 2004, je me suis attaché à développer des actions citoyennes en cohérence avec les projets départementaux pour promouvoir l'activité physique, le sport scolaire et ses valeurs.

En prenant la présidence de l'USEP 93 en 2016, j'ai progressivement souhaité mettre en place une dynamique de construction à travers le travail en équipe, les échanges, la mutualisation des compétences qui ont ainsi enrichi mon parcours, celui de mon équipe et de mon comité directeur.

Impliqué depuis mon plus jeune âge en tant qu'élève licencié, les valeurs citoyennes et éducatives de l'USEP ont toujours porté et accompagné mes actions et mes engagements.

Le département de Seine-Saint-Denis, hôte des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, est le terrain privilégié de la construction de l'héritage des jeux. Dans ce contexte, j'ai à cœur de développer des actions innovantes permettant de nourrir les ambitions liées au projet national de développement de notre fédération.

Afin de promouvoir la pratique sportive des jeunes enfants, je reste particulièrement attaché au rayonnement des rencontres sportives associatives qui permettront d'ancrer les valeurs portées par l'USEP et accompagneront son essor sur l'ensemble du territoire. L'accroissement de ces rencontres, en renforçant le lien entre l'EPS et le sport scolaire a pour ambition de conduire les jeunes à une pratique physique régulière et de servir cet enjeu majeur de santé publique.

Dans le contexte des JOP de PARIS 2024, la collaboration avec différents partenaires est au cœur de mes préoccupations dans le cadre de la mise en œuvre de l'héritage de 2024. J'ai progressivement mis en place des projets partenariaux avec le département de Seine-Saint-Denis, la préfecture, les territoires, ainsi que les clubs civils afin d'accompagner les écoles dans leur implication dans le label « Génération 2024 ». Dans ce cadre, l'USEP est un acteur privilégié capable de proposer un environnement associatif pérenne, porteur de valeurs sportives et citoyennes afin de suivre le parcours éducatif de l'enfant.

Pour servir ces ambitions et élaborer des axes de travail solides et efficaces, je souhaite m'impliquer pour impulser et coordonner des projets partenariaux en mettant en œuvre mes compétences de communication, d'organisation et de coordination. Ma volonté est de continuer à encourager le travail d'équipe et de faire vivre les principes de vie démocratique au sein du projet collectif qui est le nôtre.

En proposant ma candidature au comité directeur de l'USEP nationale, je souhaite mettre à profit mon expérience et mon dynamisme pour fédérer des actions en cohérence sur l'ensemble du territoire et contribuer ainsi à la diffusion des valeurs de solidarité de notre mouvement.

VŒUX

VŒU du Comité départemental USEP des Bouches du Rhône (13)

Constatant les effets de la politique de l'actuelle mandature.

Propose à l'unanimité l'étude en assemblée générale nationale du vœu suivant :

- Conserver le principe de lisibilité financière en direction des comités
- Maintenir et développer les dispositifs de formations existantes
- Poursuivre le travail engagé sur la production des ressources pédagogiques

Réponse du comité directeur : ce vœu n'est pas considéré comme recevable. Cependant, il pourrait faire l'objet d'une question écrite adressée au comité directeur nouvellement élu lors de l'assemblée générale 2020. Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

VŒU du Comité départemental USEP du Maine et Loire (49)

Constatant les difficultés rencontrées par tous les utilisateurs (directeurs, enseignants, parents d'élèves, élus, personnels administratifs, délégués) de l'utilisation de l'outil webaffiligue et certaines écoles renonçant à utiliser l'outil et par la même refusent d'adhérer à l'USEP.

Propose à l'unanimité l'étude en assemblée générale nationale du vœu suivant : Le comité départemental de Maine et Loire émet donc le vœu de disposer d'un outil plus simple et intuitif conçu en ce sens, pour simplifier la procédure d'affiliation, la saisie des licences, la facturation et permettre de s'inscrire facilement aux rencontres.

Cet outil, avec moins de bugs et de lenteurs, moins de menus inutiles, serait uniquement destiné aux associations USEP.

Nous souhaitons moins de changements intempestifs qui rendent la navigation et le travail compliqués et voulons être prévenus des changements et des nouveautés assez longtemps avant le moment où nous devons les utiliser afin de se former et de pouvoir communiquer auprès de nos associations d'écoles.

Réponse du comité directeur : Vœu non retenu comme tel et non soumis au vote de l'assemblée générale. Des éléments de réponse seront apportés lors de l'assemblée générale 2020.

QUESTIONS SUR

Question sur l'Agence Nationale du Sport du Comité départemental USEP des Bouches du Rhône

(13)

Quels sont les critères d'attribution de la dotation de l'A.N.S. ?

Réponse du comité directeur : *deux membres de la commission indépendante A.N.S. ont effectué une présentation précise de ces critères et du fonctionnement de cette commission lors du rassemblement des présidents et délégués 2019. La commission pourra apporter des éléments complémentaires lors de l'assemblée générale.*

Question Sur la prise en compte du manifeste des enfants du Comité départemental du Loiret

(45)

Compte-tenu du cadre contraint des opérations nationales (calendrier, envoi des pièces avant, thématique, ...) comment l'USEP nationale peut-elle accompagner les actions des territoires non prévues dans le cadre actuel des opérations nationales, cadre qui ne correspond pas forcément à des actions de terrain relevant de la volonté de mise en œuvre d'enfants ainsi que le stipule le manifeste des enfants ?

De quelle manière les actions proposées par les enfants pourraient-elles entrer dans les cases du drive des opérations nationales ?

Réponse du comité directeur : *Les opérations nationales servent à rassembler le réseau autour d'une dynamique sportive et associative. Organisées dans un cadre contraint, certes, elles offrent un éventail d'actions très variées dans lesquelles les enfants peuvent très bien être impliqués à des degrés divers, de la tenue de postes de fonctionnement à la maîtrise d'œuvre en passant par l'organisation. Dans l'opération « A l'USEP, l'athlé ça se VIE », par exemple, les situations proposées dans « anim'athlé » ou « anim'cross » sont suffisamment ludiques et détaillées pour être mises en œuvre directement par les enfants. De même, des ateliers du P'tit Tour peuvent être tenus par des enfants. Du côté de la maternelle, l'opération s'appuie justement sur les rôles sociaux que les enfants très jeunes peuvent assurer autour des jeux d'opposition.*

Les actions partenariales comme Golf-USEP, Handballons-nous ou Foot à l'école proposent des cadres d'organisation qui peuvent être assurés par des enfants de cycle 3. Des actions plus innovantes comme les duatlons ou les triatlons USEP peuvent permettre à bon nombre d'enfants de tenir des rôles déterminants dans l'organisation de ces rencontres.

Donc, les actions proposées par les enfants (comme n'importe quelle action) pourront entrer dans les cases du « Drive » des opérations nationales dans la mesure où elles répondent aux cahiers des charges de ces opérations.

Pour l'accompagnement des actions des territoires, le Contrat de Développement Départemental (CDD) est également un levier pertinent. Il appartiendra au nouveau comité directeur de renforcer la prise en compte des attendus du manifeste des enfants dans la définition des prochains CDD.

Si les territoires souhaitent demander un accompagnement financier pour des initiatives locales dans lesquelles les enfants sont maîtres d'œuvre, ils peuvent aussi déclarer des actions dans le cadre du plan sportif fédéral USEP de l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui seront étudiées par la commission indépendante instituée par l'USEP.

Question sur webaffiligue du Comité départemental du Loiret (45)

Compte-tenu du nombre de rencontres organisées dans notre département et le fait que ce sont les correspondants de secteur qui se voient sollicités pour renseigner Webaffiligue relativement aux rencontres qu'ils organisent, vu la lourdeur d'utilisation de Webaffiligue, peut-il être prévu un accompagnement national correspondant à leurs disponibilités (majoritairement des enseignants en classe) pour les animateurs de terrain pour leur permettre de maîtriser mieux Webaffiligue en attendant un fonctionnement plus intuitif et éviter que la charge de travail ne retombe sur la délégation ?

Réponse du comité directeur : *le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse lors de l'assemblée générale 2020.*

Question sur l'assurance du Comité régional USEP Centre/Val de Loire

L'APAC couvre en RC le comité départemental en tant qu'organisateur, mais le code du sport précise que l'organisateur doit aussi couvrir en RC tous les participants. Donc qu'en est-il lorsqu'une rencontre est considérée comme une sortie à la journée et déborde sur la pause méridienne et que des élèves ne sont pas licenciés ?

Réponse du comité directeur : *Il appartient à l'organisateur de la rencontre de vérifier au préalable que tous les participants sont assurés. Nota bene : un enfant licencié ou bénéficiaire d'une R.A.T. est assuré.*

Question sur l'organisateur de rencontre de sport scolaire du Comité régional USEP Centre/Val de Loire

Si la rencontre est en partenariat avec (ou même portée par) un comité sportif ou club, c'est clair, l'USEP est organisateur (voir conventions nationales avec les fédérations).

Si la rencontre, pour laquelle l'Usep n'est pas organisateur, est portée par une collectivité, cette dernière peut-elle être reconnue comme organisatrice ? Sous-entendu, une collectivité peut-elle organiser une rencontre de sport scolaire ?

Réponse du comité directeur : *Dès lors qu'une rencontre est organisée durant le temps scolaire, l'USEP doit nécessairement y être associée. Alors, la collectivité peut être reconnue comme organisatrice. Une convention doit préciser les engagements de la collectivité, de l'éducation nationale et de l'USEP. Un exemple de convention-type sera fourni aux comités.*

Question du Comité départemental de Lot et Garonne (47) sur la nomination d'un chargé de mission pour le développement du sport scolaire du premier degré dans chaque département

La note d'accompagnement du renouvellement de la convention MEN/USEP/Ligue publiée le 1 octobre 2019 par Édouard GEFFRAY à l'attention des recteurs et DASEN incitait explicitement ces derniers à prendre des mesures concrètes afin de respecter les engagements du ministère vis-à-vis de l'USEP et notamment en premier lieu de dynamiser le sport scolaire par la nomination d'un chargé de mission pour le développement du sport scolaire à temps plein ou à mi-temps. Suivant les préconisations de l'USEP nationale une délégation du comité Lot et Garonne a donc rencontré l'IA-DASEN de Lot et Garonne et évoqué les ambitions et les objectifs de développement que suscitait pour le comité l'éventualité d'une telle nomination.

Bien que conscient des enjeux et favorable a priori à notre demande, l'IA-DASEN nous a rappelé que les moyens humains mis à disposition de notre département par le ministère ne lui permettraient pas actuellement de répondre favorablement à une telle demande compte-tenu aussi des autres objectifs fixés aux départements (dédoublage des CP par exemple).

Il apparaît donc que le ministère n'a pas concrètement accompagné ses engagements vis-à-vis de l'USEP de moyens humains supplémentaires laissant aux IA-DASEN la difficile tâche de les respecter à moyens constants.

Serait-il envisageable que l'USEP nationale :

- puisse faire remonter au ministère les difficultés concrètes que rencontrent les IA-DASEN à rendre effectif cet engagement particulier de l'institution vis-à-vis de l'USEP à moyens constants.
- solliciter la dotation de poste supplémentaire de chargé de mission pour le sport scolaire dans chaque département lorsque les moyens existants s'avèrent insuffisants.

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Question sur le label Génération 2024 du Comité départemental USEP de Maine et Loire (49)

On doit inciter les écoles à faire les démarches nécessaires pour obtenir le Label 2024. Quels sont les avantages concrets liés à cette labellisation ?

Quels arguments pouvez-vous nous proposer pour convaincre les écoles de faire une telle démarche ?

Réponse du comité directeur : Un argumentaire relatif à cette labellisation présenté et diffusé lors du rassemblement des présidents et délégués 2019 est à la disposition des comités.

QUESTIONS À

Question au Comité Directeur du comité département des Bouches du Rhône (13)

Quelle analyse a été faite par le CA national sur le rapport de la Cour des Comptes (l'école et le sport) qui formule 3 options concernant l'USEP et l'UNSS, au regard des constats établis sur le sport scolaire ? (p. 79)

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le complément oral au rapport moral 2020.

Question au Comité Directeur du comité département de Haute Savoie (74)

Quels retours de la mise en place de la convention et des moyens mis à disposition (cf. note d'accompagnement) dans les départements ? États des lieux et méthodologie utilisées par les territoires.

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Question au Comité Directeur du comité département de Haute Savoie (74)

En quoi la saisie des statistiques par les associations d'écoles sur webaffiligue est-elle une avancée pour l'association locale, l'association de secteur et départementale (en quoi illustre-t-elle l'activité d'une association ?)

Réponse du comité directeur : le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse lors de l'assemblée générale 2020.

PROPOSITION D'UN ÉVÈNEMENT NATIONAL 2020-2024

Le comité directeur national propose à l'assemblée générale l'organisation d'un évènement national 2020-2024 dont la présentation est effectuée en page suivante. Un complément oral sera effectué lors de l'assemblée générale 2020 à Lorient.

Les mandaté-e-s à l'assemblée générale nationale 2020 seront appelé-e-s à se prononcer « Pour » ou « Contre » l'organisation de cet évènement national.

PROPOSITION DU NOM DE L'ÉVÈNEMENT NATIONAL 2020-2024

Le comité directeur national propose à l'assemblée générale de choisir le nom de l'évènement national 2020-2024 dont la présentation est effectuée en page suivante.

Les mandaté-e-s à l'assemblée générale nationale 2020 seront appelé-e-s à se prononcer pour un titre de l'évènement parmi :

- UNIS'VERS USEP 2024
- CAP'USEP 2024
- EN JEUX USEP 2024

Si aucune proposition ne recueille la majorité absolue des suffrages au premier tour, un second tour sera organisé entre les deux propositions ayant recueilli le plus de voix au premier tour.



Projet USEP 2024

Les enfants font leurs jeux

Le mouvement USEP se donne 4 ans pour construire « l'héritage de Paris 2024 », c'est-à-dire pour créer les conditions d'un développement et d'un ancrage fort et pérenne de l'USEP sur tout le territoire national. Il s'agit d'impliquer le plus grand nombre d'enfants, de familles et d'enseignants en profitant du levier que constitue la fête populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Après avoir défini le principe de Rencontre Sportive Associative, après avoir donné la parole aux enfants avec « le Congrès des Enfants », l'USEP se fixe pour objectif de réaliser le passage « de l'enfant acteur à l'enfant auteur ».

Ainsi, chaque comité départemental s'engagerait, pour les quatre années à venir, dans une perspective d'évolution progressive choisie, à mettre en œuvre des Rencontres Sportives Associatives de proximité de plus en plus éco-responsables, organisées par les enfants. Chaque année, il s'agirait d'organiser, départementalement une « Journée Phare » et au moins une rencontre « USEP en Famille ».



INDEMNISATIONS

(Cf. Bulletin spécial AG nationale 2020 – n°1, règlement page 10)

RÈGLES APPLICABLES

L'USEP nationale est soucieuse de favoriser une vie associative, démocratique pleine et entière, l'USEP nationale est également soucieuse de mettre en œuvre les principes de développement durable et veut par ailleurs rester rigoureuse du point de vue budgétaire et financier.

C'est pourquoi, après avis de la commission nationale vie statutaire et de la commission nationale des finances, il a semblé nécessaire que de nouvelles dispositions et règles financières soient établies et mises en œuvre :

Ont droit à une indemnisation :

- les mandaté-e-s de chaque comité départemental (1 titulaire et 1 suppléant-e),
- les mandaté-e-s de chaque comité régional (1 titulaire et 1 suppléant-e),
- le-la délégué-e de chaque comité départemental,
- les membres du comité directeur national de l'USEP,
- les membres de la commission nationale vie statutaire,
- les membres de la commission nationale finances,
- les membres de la commission de surveillance des opérations électorales,
- les membres d'honneur,
- les trois représentant-e-s désigné-e-s auprès du comité directeur national de l'USEP par le CA de la Ligue de l'enseignement,
- les trois membres désignés auprès du comité directeur national de l'USEP, par le comité directeur national de l'UFOLEP,
- le directeur national de l'USEP, les adjoint-e-s à la direction et les agents rétribués de l'USEP nationale.

Les représentant-e-s mandaté-e-s des comités départementaux qui ne sont pas en règle avec la trésorerie nationale ne peuvent recevoir aucune indemnisation au titre de l'assemblée générale.

- 1) Pour les représentants des comités (mandatés et délégués) il n'y a pas d'indemnisation individuelle. L'indemnisation des frais de déplacement s'effectue uniquement en direction des comités départementaux et régionaux.
- 2) L'indemnisation se fait à partir d'un imprimé unique pour chaque comité, sur lequel tous les représentants du comité consignent leurs frais.
- 3) Les comités sont indemnisés à raison d'un véhicule (kilométrage et péage) et/ou de billet de train ou d'avion (si tous les représentants n'ont pas eu la possibilité d'utiliser le même véhicule). Le montant de ces billets est plafonné au coût engendré par le déplacement en voiture.
- 4) L'indemnisation kilométrique sera valorisée en cas de covoiturage (départemental ou régional)

CHAPITRE II

RAPPORT MORAL



Adopté le 10 mars 2020
par le comité directeur avec :

15 voix pour
0 voix contre
5 abstentions

En cette fin de mandature le rapport moral permet de faire le bilan de quatre années passées, de porter un regard sur la politique globale et les actions menées dans les différents champs du projet que nous avons construit ensemble, de faire le point sur les réussites et d'envisager les perspectives.

Le premier axe fut de retrouver **l'unité du mouvement** par l'intermédiaire d'une gouvernance qui a permis à chacun de trouver sa place dans une articulation optimisée des relations entre l'échelon national et l'échelon local prenant en compte les besoins exprimés par les comités. La déclinaison du Plan national de développement par l'ensemble des comités départementaux et régionaux est un élément fédérateur de cette unité retrouvée et les contrats de développement en sont le dispositif opérationnel.

Faire en sorte que la présidente de l'USEP soit élue en tant que secrétaire nationale au sein du secrétariat général de la Ligue de l'enseignement montre la volonté d'intégrer **l'USEP dans la gouvernance de la Ligue**. De ce fait, l'USEP a retrouvé, à sa juste place, l'expression d'une parole politique qui lui était niée.

En quatre années nous sommes passés d'un budget de rigueur à un budget un peu plus serein nous permettant de proposer à mi mandature une **augmentation des contributions financières** aux départements et aux régions et l'organisation d'une manifestation d'envergure pour nos 80 ans. Il est à noter que le soutien financier apporté par nos partenaires n'a cessé de croître ces dernières années.

Le deuxième axe consistait à renforcer les liens de confiance avec les institutions pour conforter la **place de l'USEP dans le monde scolaire et dans le monde sportif**. Et parce que les actes en disent plus long que les discours, la confiance se construit sur des faits.

Ainsi, quand il s'agit de créer des écoles labellisées Génération 2024, le MEN reconnaît la capacité de l'USEP à mobiliser les enseignants.

Quand il s'agit de déployer le « savoir rouler » à l'école, le ministère des sports reconnaît l'expertise de l'USEP en la matière.

Quand il s'agit de mobiliser les écoles pour la semaine olympique et paralympique, le COJO reconnaît l'USEP comme un partenaire incontournable, représentant 70% des projets déposés par les écoles primaires.

Et enfin, quand il s'agit de créer des passerelles entre l'école et le sport civil, le CNOSF reconnaît l'USEP et propose de valoriser la licence USEP en mettant en place le dispositif « carte passerelle ».

Nous avons également gagné la confiance du monde sportif lorsque les fédérations sportives ont pris conscience que nous partageons le même combat, à leur côté, concernant la défense de la licence, de l'association, l'augmentation du budget du sport.

Certes une **amélioration de notre communication** à l'interne par l'animation d'un site internet performant comme à l'externe via les réseaux sociaux a permis de mieux communiquer sur ce que nous sommes et ce que nous faisons.

Mais la reconnaissance passe avant tout par l'affirmation de notre caractère spécifique de fédération de sport scolaire. En choisissant dès le début de la mandature le parti pris d'associer de façon étroite vie sportive et vie associative, nous affirmions une manière de privilégier la réflexion sur la place de l'enfant dans la rencontre sportive. C'est ainsi que le concept de **rencontre sportive associative** a été élaboré lors du congrès de Mende.

En construisant de nombreuses ressources sur la question des pratiques inclusives, le concept s'est étoffé permettant d'afficher qu'à l'USEP **l'inclusion n'est pas une option** et qu'elle devient effective grâce aux adaptations effectuées autant que de besoin lors des rencontres.

La rencontre sportive associative a également servi nos relations avec les fédérations sportives. Présentée comme l'ambassadrice de l'USEP, les partenaires y voient à la fois notre spécificité et un gage de qualité. Cela nous a permis de clarifier les bases du partenariat avec quelques fédérations sportives.

Placer l'enfant au cœur de l'activité USEP est un principe de longue date, le rendre concret était un défi. Nous l'avons relevé en proposant d'organiser des congrès des enfants qui interrogeaient, entre autres, la place de l'enfant au sein de son association. Au-delà de la rédaction du **manifeste des enfants** à l'issue du congrès national, ce sont encore de nombreux congrès des enfants qui perdurent au niveau local et illustrent une vie associative dynamique.

Le troisième axe consistait à améliorer la structuration territoriale par un accompagnement renforcé des territoires. La mise en place des Équipes Territoriales Régionales, la possibilité de s'impliquer dans l'animation et la formation, la mutualisation des pratiques lors des réunions en amont de regroupements statutaires ont permis de donner de la **consistance politique aux CRUSEP**.

Comme annoncé en début de mandature, le plan national de développement a été interrogé et réactualisé notamment à la suite de l'« Enquête associations » qui a permis de mettre en lumière des points de vigilance et d'amélioration. Le bilan de mi mandature a révélé les difficultés à mettre en place la transversalité autour d'un objet commun qui lui-même est transversal.

A l'aune de cette nouvelle mandature, il convient de définir quelques perspectives qui guideront le travail des nouvelles et nouveaux élu-e-s :

Poursuivre l'accompagnement des comités en renforçant une meilleure coordination avec la Ligue propice à améliorer les contextes financièrement fragilisés. Le projet USEP au sein de chaque fédération départementale doit être valorisé par un soutien solide sous la forme de mutualisation de moyens matériels, financiers et humains. Soutenir les missions du délégué départemental en tant que maillon essentiel de l'opérationnalisation du projet USEP, par la mise à disposition d'outils facilitateurs des tâches administratives, doit être poursuivi. C'est

en ce sens que le dispositif Webrencontres, un outil conçu par les délégués pour les délégués, doit permettre de faciliter la gestion des rencontres et alléger la tâche du délégué.

Soutenir financièrement les opérations nationales et les projets locaux inscrits dans la déclinaison du projet national de développement. L'Agence Nationale du Sport a reconnu notre savoir-faire à travers les contrats de développement, c'est pourquoi nous avons obtenu la possibilité de gérer, à titre expérimental, la part territoriale de l'Etat. La mise en place de la commission indépendante PSF/Agence Nationale du Sport, l'harmonisation des critères adaptés aux réalités des comités ont permis et permettront une répartition équitable des contributions financières au service des projets locaux USEP.

Obtenir l'application de la note d'accompagnement destinée aux recteurs négociée dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée avec le ministère et la Ligue.

L'enquête réalisée suite aux entretiens menés avec le Recteur ou l'IA-DASEN par plusieurs comités départementaux et régionaux, a été communiquée au ministère. Cette enquête montre qu'à ce jour la mise à disposition de moyens humains pour l'USEP reste une impasse. Il a donc été rappelé au ministère que force est de constater que la concrétisation de l'intention demeure aujourd'hui discrète même si l'occasion de la carte scolaire peut laisser entrevoir un espoir. Il est donc plus que jamais nécessaire de poursuivre notre travail concerté auprès des ministères pour obtenir les moyens humains nécessaires au déploiement du projet USEP.

Renforcer le sport à l'école est une nécessité, comme l'indiquent de nombreux rapports. Défendre l'EPS articulée au sport scolaire reste notre priorité. Promouvoir un parcours sportif qui développe des compétences motrices et sociales solides contribue à renforcer notre identité et notre place de fédération sportive scolaire. Ce n'est pas en faisant intervenir des professeurs du 2nd degré ou en fondant des espoirs dans 30 minutes d'agitation physique quotidiennes que nous y parviendrons. C'est en donnant les moyens à l'USEP de procéder à un accompagnement de proximité incluant la formation des équipes enseignantes.

Redynamiser la formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou continue, pour remettre l'éducation physique et sportive à sa juste place à l'école et envisager un parcours sportif de l'enfant constitutif de sa réussite scolaire. C'est bien en luttant contre le déficit de formation des enseignants du premier degré que nous aiderons à faire repasser l'EPS de son état de variable d'ajustement du temps scolaire au statut de discipline d'enseignement fondamental qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

A ce titre, la formation de nos militants reste un enjeu majeur et la refonte du dispositif de formation fédérale en est la preuve. Les propositions de formation initiale et continue de formateurs et délégués constituent une référence et une force pour notre mouvement. La formation des élus reste un champ à investir pour améliorer la vie associative au sein de nos comités. Enfin, l'appropriation et la diffusion de nos nombreuses ressources pédagogiques passent obligatoirement par la formation.

Mettre à l'honneur la parole des enfants pour fêter nos 80 ans fut une réussite, leur **accorder toute leur place** dans l'association en leur proposant d'être eux-mêmes

organisateurs de rencontres sportives sur les quatre années qui nous séparent des Jeux devient un cap pour le projet USEP. Car c'est par l'implication des enfants dans l'organisation de rencontres sportives associatives et éco-citoyennes, que nous répondons à plusieurs propositions regroupées dans le manifeste des enfants et que nous favorisons les espaces de socialisation, de concertation, de débat qui contribuent à la formation du citoyen sportif.

Construire un héritage durable en matière de sport scolaire au-delà de l'événement planétaire que représentent les Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Construire l'héritage, c'est développer la pratique sportive de l'enfant notamment par la défense de l'EPS et son articulation avec le sport scolaire. C'est augmenter le nombre de rencontres sportives associatives pour tous les enfants en tenant compte de leurs singularités. C'est afficher une éducation aux gestes éco-responsables, c'est favoriser le prolongement du monde scolaire vers les clubs sportifs par l'intermédiaire de la « carte passerelle », c'est permettre aux usépiens de vivre à leur échelle un événement sportif mondial et de participer à une grande fête populaire plutôt que de subir une effervescence médiatique et économique...

Construire l'héritage, c'est contribuer à offrir à chaque enfant un parcours sportif continu tout au long de la scolarité ainsi qu'un parcours sportif augmenté par les interventions de la commune et de ses clubs sportifs. La mise en œuvre de ce parcours sportif positif, augmenté, et ouvert sur son environnement proche servira aussi bien les cités éducatives que les zones rurales enclavées. L'USEP est d'ailleurs sollicitée par les ministères de l'éducation et des sports pour participer à la réflexion sur la mise en œuvre du parcours sportif.

C'est pour ça que l'USEP a obtenu **le label « Terre de Jeux »** qui traduit une reconnaissance légitime.

Les perspectives sont nombreuses, ambitieuses, enthousiasmantes. De quoi rassembler et animer l'USEP, ses comités régionaux, départementaux, ses associations, ses bénévoles et ses pratiquants pour les quatre prochaines années.

Un grand merci pour votre engagement militant au service du parcours sportif de l'enfant.

Pour le comité directeur,

Véronique Moreira

Présidente de l'USEP

CHAPITRE III

RAPPORT D'ACTIVITÉ



♦ VIE SPORTIVE - VIE ASSOCIATIVE	89
♦ PÉDAGOGIE ET RECHERCHE	96
♦ ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	98
♦ FORMATIONS - RESSOURCES - COMMUNICATION	99
♦ GOUVERNANCE	103
♦ OBSERVATION - ÉVALUATION - PROSPECTIVE	104
♦ ANNEXES – STATISTIQUES 2019	105

VIE SPORTIVE – VIE ASSOCIATIVE

La commission nationale « Vie Sportive – Vie Associative » est chargée de mettre en œuvre le projet politique du champ VS-VA de l'USEP. L'Association USEP d'école est composée d'enfants et d'adultes qui construisent conjointement un projet participatif et démocratique, véritable creuset préparatoire à des rencontres sportives associatives. L'objectif est d'ouvrir l'association USEP à une culture citoyenne et sportive diversifiée, en favorisant la promotion de l'USEP comme fédération multisports, en valorisant la multiplicité des pratiques de l'USEP et, dans un souci d'innovation, en favorisant des initiatives et des expérimentations.

Cette commission a également pour missions de développer des partenariats maîtrisés avec les fédérations sportives qui généreront des formations co-construites ainsi que de coordonner le déploiement des opérations nationales et des actions partenariales.

Opérations Nationales

Le P'tit Tour USEP

En 2019, du 1^{er} mai au 30 juin, la 23^{ème} édition du P'tit Tour USEP, résolument tournée vers l'**apprentissage du vélo** a rassemblé, sur **374 étapes, 51 150 enfants** du C1 au C3 encadrés par 10 641 adultes à travers 12 régions, 71 départements dont 5 territoires d'outremer.

L'étape de communication nationale, malgré une météo peu encourageante, s'est déroulée dans le Loir-et-Cher (**41**) le mercredi 5 juin 2019. Cette organisation originale a vu converger 680 jeunes cyclistes et 230 accompagnateurs, en déplacement sur plusieurs jours, vers le château de Chambord.

Un livret du participant, numérique, par cycle, a accompagné cette édition.

L'USEP, forte de l'expérience acquise par la mise en œuvre du P'tit Tour est reconnue pour son savoir-faire en matière d'éducation à la route et d'apprentissage du vélo. Signataire de la charte interministérielle du *Savoir rouler à vélo*, elle s'est engagée dès le lancement du dispositif. 4235 attestations ont été délivrées par un intervenant usépien soit 47,8% de l'ensemble des attestations délivrées en 2019.

Les p'tits reporters

La troisième édition des P'tits Reporters a pour objectif de donner aux enfants, dès le plus jeune âge, la possibilité de s'exprimer, de partager ce qu'ils ont vécu à travers des productions libres.

En 2019, 17 départements se sont impliqués dans l'opération dédiée aux maternelles et aux enfants de cycle 2. À leur manière, les enfants ont témoigné de leur participation à des rencontres, moment de pratiques sportives, de vie associative et/ou de réflexion collective.

25 associations USEP nous ont présenté leurs reportages sur des pratiques telles que la course d'orientation, les jeux d'opposition, le curling mais aussi sur des thématiques liées à la sensibilisation au handicap et l'alimentation. Ces reportages ont aussi mis en évidence l'utilisation d'outils de l'opération nationale « A l'USEP, la maternelle entre en *JEU* ! » pour mettre en place les rôles sociaux.



À l'USEP, l'athlé ça se vie !

A l'USEP, l'athlé ça se VIE !

En 2019, troisième édition de l'opération nationale **promotrice de santé** « A l'USEP, l'athlé ça se VIE ! ».

Une action en partenariat avec la **FFA**, tournée vers l'athlétisme et s'appuyant sur les supports pédagogiques, **ANIM'CROSS** et **ANIM'ATHLE**, élaborés conjointement. Ce dispositif est complété par le « **Défi récré** ». Cette année encore, les jeunes usépiens ont répondu présents en imaginant, à leur tour, des défis-récrés qui alimentent la boîte collective. Elle compte désormais 181 propositions !

L'opération nationale a été lancée vendredi 8 mars lors d'une rencontre qui a rassemblé 1 900 écoliers, en marge des championnats de France de cross à Vittel (88). Les enfants ont étreint le nouveau défi-récré créé par une classe du département et relayé par le sprinter Christophe Lemaître, sous les encouragements d'un autre champion, le spécialiste du 110 m haies, Pascal Martinot-Lagarde.

La MGEN soutient cette action santé en facilitant la mise à disposition de matériels sportifs spécifiques. Ainsi chaque comité engagé s'est vu offrir une dotation matérielle (perches et trampolines) permettant la découverte de sensations athlétiques nouvelles.

Cette opération nationale a rassemblé en 2019, sur 241 rencontres, **44 656 enfants** de 6 à 11 ans sur 12 régions, 46 départements dont 1 d'outremer.

A l'USEP, la maternelle entre en JEU ! À l'USEP, la maternelle entre en JEU !

En 2019, seconde édition de l'opération nationale, destinée aux maternelles.

En s'appuyant sur la ressource pédagogique « *La rencontre USEP en maternelle : les jeux d'opposition* », l'opération vise à développer, dès le plus jeune âge, **la responsabilisation et l'autonomie des enfants** en les impliquant dans la tenue des rôles sociaux : joueur, maître du temps, maître du jeu, maître de cérémonie, maître de la marque, ...

Chaque territoire engagé s'est vu doté d'outils (sabliers et clochettes) pour une mise en œuvre ludique et affichée. Des ressources pédagogiques spécifiques sont venues illustrer cette volonté et faciliter sa mise en œuvre.

Belle progression de cette seconde édition qui a rassemblé, sur 179 rencontres, **20 130 enfants** de cycle 1 de 39 départements engagés.

MONDI@L-USEP

Cette opération nationale s'engage dans une politique de mobilisation sur les enjeux de la société numérique grâce à des projets sportifs et associatifs avec la volonté de s'inscrire dans l'éducation **AU** et **PAR** le numérique. La deuxième édition a reçu le **patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO**.



De janvier à juin 2019, six équipes MONDI@L-USEP réunissant **48 classes du cycle 3** de l'hexagone et des outremer pour un effectif de **1153 participants** ont échangé virtuellement autour de leurs différentes cultures (*présenter un élément remarquable de leur territoire et poster un jeu régional traditionnel*). Ces classes, issues de quatorze départements, de huit régions et territoires des outremer, ont organisé cette année un débat associatif via l'outil numérique Edutwit autour du thème « *Comment fait-on les équipes ?* » et ont réalisé des productions qu'elles se sont échangées lors du Congrès national USEP à Pau avec des petites douceurs régionales. Enfin, **la rencontre sportive et associative autour du monde en 24 heures** entre les différents territoires du 13 juin a connu un vif succès avec de magnifiques passages de témoin en vidéo.

Les actions partenariales

Class'Tennis-USEP

L'Opération nationale « Class'tennis-USEP » a été lancée pour la première fois en 2018. Elle vise particulièrement les enfants de cycle 2 pour une découverte de l'activité tennis. Cette opération s'appuie sur un document pédagogique commun qui a été réalisé avec la Fédération Française de Tennis. Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir la pratique du tennis à l'école dans le cadre associatif de l'USEP
- Découvrir une pratique sportive ludique, attrayante et citoyenne
- Lier la pratique motrice et sportive des enfants à la découverte du milieu du tennis



A travers cette discipline, nous avons souhaité impliquer progressivement l'enfant dans la **tenue des rôles sociaux** (arbitre, responsable de la marque, maître du temps...) et lui permettre d'être spectateur d'une compétition en lui fournissant un outil d'aide à la compréhension du spectacle sportif.

En 2019, ce sont 1328 enfants de cycle 2 qui ont participé à 15 rencontres sportives de tennis sur le territoire.

USEP'Athlon

L'action partenariale USEP'ATHLON, illustration de la ressource pédagogique conjointe USEP - FFTRI, "Les disciplines enchaînées à l'USEP", a rassemblé **2 595 enfants de cycles 2 et 3** (13 comités départementaux) lors de 29 rencontres Bike Run, Duathlon ou Triathlon. Un beau démarrage pour cette première édition !



Handballons-nous !

Le lancement de l'opération "Handballons-nous !" s'est fait en fanfare cette année à partir de l'Euro de Handball Féminin (EHF) qui s'est déroulé en France du 29 novembre au 16 décembre 2018. L'USEP avait ses Ambassadeurs ! Par la suite, ce sont 26.351 enfants (de C3 et C2) qui ont bénéficié du dispositif d'animation mis en place avec la collaboration de la Fédération Française de Handball. Les outils de progression pédagogique "handball 1er pas" mais aussi Hand à 4 ont pu être utilisés durant les cycles d'apprentissage.



La rencontre USEP Golf

C'est en septembre 2018 que les enfants de l'USEP ont participé activement au lancement de la "Rencontre USEP Golf" en s'inscrivant à des animations créées par la FFG à l'occasion de la Ryder Cup organisée pour la 1^{ère} fois en France au golf de Disneyland. Pour la plupart des enfants il s'agissait d'une découverte de la pratique du golf dans un environnement et lors d'un événement exceptionnels. Au-delà de ce temps fort, 5254 enfants ont participé à 52 rencontres qui se sont déroulées dans 20 départements durant toute l'année 2019. La démarche d'apprentissage s'appuie à partir des documents pédagogiques construits avec la fédération de golf : le carnet du p'tit golf à l'école et le carnet de golf.



Foot à l'école

L'action « Foot à l'école » mise en place depuis 2016 a concerné cette année 1926 écoles pour 4001 classes de cycle 3. 71 rencontres départementales ont été organisées afin de finaliser les cycles d'activité. Les classes participantes ont pu bénéficier de prêt de matériel financé par la FFF. Deux classes lauréates usépiennes ont pu participer au stage organisé à Clairefontaine « 24h avec les Bleus » en présence de Z. Zidane.



La Journée nationale du sport scolaire

La journée nationale du sport scolaire a eu lieu le mercredi 24 septembre 2019. Des manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous, ont été organisées dans le but de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que l'interculturalité à l'École. Sur l'ensemble du territoire, les militants USEP se sont mobilisés pour faire vivre 718 rencontres sportives à 95 822 enfants. 71% des rencontres ont été organisées avec l'appui de clubs sportifs locaux, 36% avec l'UNSS.



La semaine olympique et paralympique – Journée olympique

Du 4 au 9 février, de nombreux comités ont mis en place des rencontres labélisées par le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024 dans le cadre de la SOP. La mobilisation de la grande majorité des comités a permis d'assurer une bonne visibilité de notre fédération dans le paysage sportif français : 58% des projets labellisés en école primaire sont des projets portés par une association USEP.



Vie internationale

612 enfants ont été concernés par différents séjours de 1 à 9 jours organisés par les associations d'école, les comités départementaux ou les euro-régions USEP en partenariat avec les structures partenaires étrangères : UISP, UCEC, TSJ : échanges franco-allemands.

Le prix Francis DUPONT est attribué pour 2019 à l'association d'école de MONTTOIR SUR LE LOIR (41) pour leur échange avec des enfants d'une association polonaise dans le cadre de l'étoile cyclo.

Les partenariats fédéraux

Une nouvelle fois, l'année 2019 a été marquée par de nouveaux conventionnements avec les fédérations sportives. A ce titre, il faut rappeler que le cadre partenarial rédigé par l'USEP permet de préciser les relations entre le réseau USEP et celui des fédérations sportives partenaires. Ces mêmes fédérations ont pour la plupart signé des conventions quinquipartites avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère des sports, l'UNSS et l'USEP. Les conventions bipartites signées à l'échelon national peuvent être déclinées et adaptées à chaque département ainsi que pour chaque région. Un document de cadrage est à disposition pour faciliter la démarche auprès du réseau.

L'USEP participe, pour le public scolaire primaire, à la promotion de la pratique sportive pour tous et de la rencontre sportive associative en s'associant aux fédérations sportives, notamment par la conception et le déploiement d'opérations nationales et d'actions partenariales. Le point de départ pouvant être parfois l'organisation de grands événements sportifs internationaux sur le territoire français.

La démarche partenariale avec les fédérations peut prendre diverses formes qui comprennent a minima :

- L'élaboration d'un document pédagogique commun
- Son accompagnement sur le territoire par l'organisation de formations disciplinaires co-construites
- Le développement de rencontres sportives associatives USEP
- Une démarche de communication partagée
- La fourniture ou le prêt de matériels spécifiques.

Voici un point de situation des relations entretenues en 2019 avec nos partenaires fédéraux.

FEDERATIONS SPORTIVES	ETAT DES TRAVAUX EN DECEMBRE 2019
FF Athlétisme	Poursuite de l'opération Nationale « A l'USEP, l'athlé ça se VIE ! » - 3ème édition en 2019. Enrichissement de la ressource pédagogique partenariale ATHLE'ANIM (Anim'Athlé + Anim' Cross) avec des vidéos de chaque situation de rencontre et d'apprentissage. Tournage de 3 défis-récré (1 par édition). Parrain : Christophe Lemaître Mise en place d'un module de formation partenariale à décliner en région.
FF Basket-Ball	L'ACTION PARTENARIALE « Opération Basket École » (OBE) a de nouveau été mise en place cette année avec de nombreuses participations : environ 150.000 enfants – 4.750 classes et 2.627 écoles. L'OBE sous cette forme doit pouvoir évoluer en utilisant le JAP (je Joue, j'Arbitre, je Participe) et en introduisant les Rencontres Sportives Associatives USEP. La convention entre l'USEP et la FFBB a été signée le 21 décembre 2018. Mise en place d'une commission pédagogique mixte qui travaille autour du concept initié par la FFBB : le JAP (je Joue, j'Arbitre, je Participe). Celui-ci sera adapté à l'école. Les documents pédagogiques seront terminés pour avril 2020. Relance de l'Opération Basket École (OBE) en 2019/2020 en incluant la RSA.
CIAA	Le « Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques » a été refondé sous forme d'association loi 1901. Les objets sont de "réunir des fédérations partenaires autour du savoir nager" et " de promouvoir la pratique de la natation et le développement des piscines dans les territoires".
FF Canoë-Kayak	Mise en place du concept "Planet-kayak" qui consiste à proposer une pratique de découverte à la journée des activités de pagaies. Cette opération se réalise avec la participation des clubs locaux qui mettent à disposition du matériel, des

	<p>équipements et des éducateurs sportifs diplômés. Le projet a largement été suivi par le CRUSEP Nouvelle Aquitaine qui a proposé plusieurs sites de pratique pour les usépiens.</p> <p>Il est envisagé l'écriture d'une progression pédagogique pour l'utilisation des embarcations à pagaies avec une sensibilisation à l'environnement.</p>
FF Échecs	Élaboration d'un outil pédagogique (PDF interactif) partagé en cours.
FF Équitation	<p>Classe Poney USEP : au-delà du document pédagogique qui a été conjointement produit, il faut retravailler les contenus de la classe transplantée : programme des activités USEP et modules sur l'Environnement Durable et le sport- santé.</p> <p>La classe Poney USEP intègre déjà la rencontre sportive associative dans son emploi du temps journalier.</p>
FF Football	<p>Poursuite de l'action partenariale « FOOT A L'ECOLE » qui a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des apprentissages moteurs et cognitifs liés à l'activité football et/ou futsal. - mettre en avant les valeurs citoyennes et les rôles sociaux en lien avec la pratique sportive
FF Golf	<p>Accompagnement de la RYDER CUP 2018-2019 en France en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration par expérimentation dans les territoires, de rencontres types de Golf-USEP en cours (suite à la FC Golf à Dijon en octobre 2017). <p>OPERATION NATIONALE sur l'année scolaire 2018-2019 et action partenariale 2019-2020 à partir de la documentation « carnet du p'tit golf »</p>
FF Hand-Ball	<p>L'ACTION PARTENARIALE « Handballons-nous », lancée en 2017, a été reconduite en prenant appui sur l'Euro Féminin organisé en France en décembre 2018. La démarche engagée avec la FFHB a permis de faire la promotion d'un sport citoyen à travers un spectacle sportif de niveau international. Plusieurs classes, notamment de Bretagne, ont pu ainsi soutenir l'équipe de France lors des matchs de qualification.</p> <p>La progression pédagogique proposée aux enfants de l'USEP s'appuie sur la documentation "handball 1^{er} pas" ainsi que "hand à 4". Lors des Rencontres Sportives Associatives Handball, il est possible d'utiliser les outils « rebonds et compagnie ».</p> <p>Cette année, l'USEP et la FFHB ont co-rédigé un module de formation à destination des enseignants et éducateurs sportifs en s'appuyant sur les outils pédagogiques co-construits</p>
FF Sports de Glace et FF Roller & skateboard	<p>Conventions bipartites signées avec la FFRoller signée le 23/11/19 et avec la FFSG signée le 16/03/19.</p> <p>Projet interfédéral ROULER-GLISSER expérimenté par l'USEP 93. La démarche est engagée avec une Rencontre Sportive Associative initiale, suivie d'un cycle d'apprentissage comportant des situations « rouler – glisser » et se termine par une RSA USEP. La documentation pédagogique sera proposée en 2020.</p>
FF Tennis	<p>Développement de la rencontre « Class'tennis USEP » à partir d'un document pédagogique partagé.</p> <p>La 2^{ème} Edition 2018-2019 a été lancée comme action partenariale avec la Fédération de tennis. Le projet « de la cour au court » qui consiste à proposer une malle de matériel de tennis aux enfants durant le temps de récréation a été expérimenté en Bretagne.</p>

FF Tennis de Table	Commission mixte pédagogique créée entre nos deux fédérations. Des actions de formation co-construites ont été mise en place au niveau régional. Un évènement international s'est déroulé en France : le Championnat d'Europe par équipes en septembre 2019 à Nantes. Des classes ont participé à une journée découverte (Educ'ping) et au spectacle sportif
FF Tir à l'arc	Après une présentation du matériel, la fédération envisage de l'adapter aux enfants en favorisant la sécurité des pratiquants (et des spectateurs). Une commission mixte pédagogique a été mise en place, composée entre autres du CD USEP 30 et du comité départemental du Gard de Tir à l'arc. Un travail sur une progression pédagogique est engagé et prévu pour 2020.
FF Triathlon	Réalisation d'un document pédagogique partagé « Les disciplines enchaînées à l'USEP ». Lancement d'une opération nationale « USEP'ATHLON » en 2018-2019. Co-construction d'un module de formation partenariale à décliner en région.
FF Volley-Ball	Une commission mixte pédagogique est mise en place afin de proposer des séances puis des rencontres de Volley-ball-USEP à destination des cycles 3. Les écoles USEP ont participé à "L'Année du Volley" mise en place en 2019 et 2020 par la FFVB - L'objectif était d'accompagner l'Euro 2019 dans 3 villes de France (Nantes, Montpellier et Paris). Certaines classes, notamment de Loire Atlantique, ont assisté à des matchs.
FF Voile	Accompagnement d'une grande course au large Cette action permet d'utiliser la pratique sportive comme support d'apprentissage des enjeux éducatifs de l'école en espérant promouvoir la voile comme activité physique et sportive auprès des enfants et des enseignants. En octobre 2019, dans l'espace jeu proposé par Virtual Regatta, les élèves de cycle 3 ont accompagné, de façon virtuelle, les skippers entre la Rochelle et Las Palmas de Gran Canaria lors de la Mini-Transat dans un groupe identifié USEP sur la plateforme. Le dispositif est gratuit grâce au partenariat et permet des échanges entre les engagés voire un mini-challenge sur un territoire départemental ou régional selon le nombre d'inscrits. La première étape a réuni 49 classes participantes de 19 départements pour plus de 1000 élèves. Avec le concours de l'USEP17, une journée des ambassadeurs a également permis le 19 septembre à sept classes USEP de Charente-Maritime de rencontrer les skippers engagés. L'association USEP de l'école Marcelle Nadaud à Cozes (17) a remporté la course en 9 jours et 34 minutes.

PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

Les cycles

Les propositions autour des rôles sociaux (maître du jeu, du temps, de la marque ou de cérémonie) au cycle 1 ont été poursuivies sur les deux autres cycles en prenant appui sur les danses traditionnelles pour les cycles 2 et les sports collectifs pour les cycles 3. Les enfants vont ainsi pouvoir endosser des responsabilités, gagner en autonomie et organiser des rencontres. Ces ressources seront diffusées en 2020.

Les pratiques inclusives

Le groupe achève son travail sur l'évolution du Remue-méninges en s'appuyant sur les avancées des travaux menés par notre partenaire l'AGSAS. La nouvelle ressource sera diffusée en 2020.

L'enfant citoyen

La nouvelle ressource pédagogique, « Les clés d'une Éducation au Développement Durable », élaborée par le groupe de travail "L'enfant citoyen" a été mise à disposition du réseau en octobre 2019. Elle se compose de 30 fiches (Repères, Ateliers et Débats) réparties en 6 thématiques : Biodiversité - Déchets - Solidarités - Déplacements & énergies - Santé - Sport durable. Ces fiches ont l'ambition d'aider les usépiens, organisateurs de rencontres et enfants à mieux prendre en compte l'éducation au développement durable. En lien avec la pratique d'activités physiques et sportives, une sensibilisation et une mise en projet avant, pendant et après la rencontre sont proposées pour chaque cycle. De nouvelles propositions viendront enrichir la ressource en 2020. L'ensemble des fiches est téléchargeable sur le site de l'Usep national.

La santé

Afin de mieux outiller et accompagner les territoires dans des actions promotrices de santé, le groupe de travail, accompagné de Marc Guérin, le médecin fédéral, poursuit la réactualisation et la construction de « **fiches REPERES – Santé & Bien-être** ». Désormais, sur le site de l'Usep, cinq fiches sont proposées visant à promouvoir la santé par la pratique des activités physiques et sportives en toute sécurité. En mettant en avant les bienfaits de la pratique, elles sont destinées à fournir des repères, des recommandations, des éléments de langage et affirmer ainsi la place de l'USEP dans les enjeux nationaux de santé.

Livret de l'enfant - P'tit Tour USEP

Les 3 livrets de l'enfant (C1 – C2 – C3) ont été présentés lors de l'AG 2019 et mis à disposition du réseau. Organisés autour de 4 thématiques - Connaissance du vélo, sécurité routière, santé et environnement - ils s'appuient sur les 3 blocs - pédaler, circuler, rouler- du dispositif du Savoir rouler à vélo.

Partenariats pédagogiques

PARTENAIRES	POINT DE SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019
AGEEM	Convention signée 2 juillet 2019 Lancement de l'opération « à l'USEP, la maternelle entre en JEU ! » pendant la Quinzaine des maternelles
ANCP	Travail sur un communiqué commun Interventions de l'ANCP au congrès 2019 et à la table ronde « LE MANIFESTE DES ENFANTS DE L'USEP, DES PERSPECTIVES POUR LE SPORT SCOLAIRE ». Interventions de l'USEP aux congrès de l'ANCP 2018 et 2019
CASDEN	Partenariat financier sur l'évènement du congrès des enfants. Une participation financière à l'évènement national USEP 2020-2024 est en cours de finalisation.
Commission française pour l'UNESCO	Mondi@l-USEP et le Congrès des enfants de l'USEP ont obtenu le parrainage de la CFPU.
FCPE	Participation de la FCPE à la table ronde «Le manifeste des enfants de l'Usep, des perspectives pour le sport scolaire ».
FF Cardiologie	Relai des informations sur les parcours du cœur Participation au jury
MGEN	Partenariat financier sur les opérations « À l'USEP, l'athlé ça se VIE ! » et le congrès des enfants. Une participation financière à l'évènement national USEP 2020-2024 est en cours de finalisation.
OCCE	Suivi des relations USEP-OCCE sur le terrain
PLAY INTERNATIONAL	Réflexion sur l'avenant 2020 de la convention en cours
Prévention MAIF	Finalisation de la convention 2020-2023
SE-UNSA	Module de présentation de l'USEP intégré aux formations syndicales Plusieurs interventions de l'USEP lors de rassemblements nationaux du Se-UNSA Participation du Se-UNSA à la table ronde « le Manifeste des enfants de l'Usep, des perspectives pour le sport scolaire ».
SNEP	Plusieurs interventions de l'USEP lors d'évènements et colloques organisés par le SNEP.
SNU-ipp	Interventions de l'USEP au congrès du Snu-ipp en 2019.
UNSS	Début des travaux de la commission mixte nationale Participation du l'UNSS à la table ronde « Le manifeste des enfants de l'Usep, des perspectives pour le sport scolaire ».

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Accompagnement des Comités Régionaux (CRUSEP)

Confiée à la commission nationale « accompagnement des territoires » en lien avec la commission nationale « vie statutaire » et la commission « Gouvernance », la mise en place des CRUSEP fait l'objet d'échanges réguliers avec les acteurs de terrain au travers notamment de temps de rencontres annuels désormais balisés sur le calendrier national. En 2019, tous les CRUSEP ont fait vivre leur Équipe Technique Régionale (ETR) en formalisant un conventionnement avec les services déconcentrés du Ministère des sports (DRJSCS) de façon à leur permettre de coordonner et de déployer des actions régionales. De ce fait, la région constitue désormais un véritable espace de projet. Lors de différents ateliers menés avant l'AG de Pau mais aussi lors du RPD d'octobre, les représentants des CRUSEP ont été amenés à réfléchir sur leurs modèles socio-économiques.

Renforcement de l'échelon départemental

Une mallette numérique fonctionnelle et accessible sur le site de l'USEP est désormais disponible. Elle s'adresse à tous les présidents et délégués de nos comités USEP.

L'objectif de cet outil est de faciliter et de rendre plus efficiente l'articulation entre permanents et élus dans chaque comité départemental afin de mieux appréhender leurs rôles respectifs.

Projet d'AS, projet d'école, PEDT

Le groupe de travail a continué à se pencher sur la place de l'USEP dans le projet d'école. Afin d'outiller les acteurs des associations et les enseignants de documents pratiques facilitant l'inscription du projet de l'association dans les projets d'école, le groupe s'est attaché à proposer des outils. Ils visent à montrer des entrées possibles par compétences dans le parcours de santé et le parcours citoyen de l'élève en lien avec les productions pédagogiques de l'USEP dans ces deux domaines. Un document support sous forme de carte mentale a été réalisé et sera mis à disposition du réseau en février 2020.

FORMATIONS - RESSOURCES - COMMUNICATION

Formation fédérale

Le Dispositif Fédéral de Formation a été modifié en 2019 en fonction des décisions prises notamment au regard de l'évolution des propositions faites au réseau :

- Suppression de la formation complémentaire d'animateurs pour aller vers des formations partenariales portées par les régions afin de mieux répondre aux demandes des partenaires dans le cadre d'une coordination nationale.
- Transformation du rassemblement d'été des formateurs en un stage de formation continue des formateurs en automne sur le modèle du FIF.

La dynamique de formation a contribué au rayonnement de l'USEP au sein des départements et des régions. La formation est un levier essentiel pour aider à l'évolution du projet associatif et des acteurs de l'USEP. Un volume important est à noter pour tous les types de formations proposées avec 10370 journées stagiaires proposées par les territoires, qu'elles soient destinées exclusivement aux usépien-ne-s ou ouvertes à tous : 7544 participant-e-s aux 390 actions de formation organisées dont 2382 hommes (31,57%) et 5162 femmes (68,43%) **soit une augmentation de 22,94%**.

Une aide financière est inscrite chaque année au budget et redistribuée aux territoires.

L'équivalent d'environ 650 journées stagiaires ont également été organisées par l'USEP nationale :

- Les stages destinés à accompagner les nouveaux délégués (VOIRON et PAU), et de formation continue des délégués (Paris)
- Le stage de formation initiale de formateurs (Murs Erigné-49)
- Le stage de formation continue de formateurs (Paris)
- Le rassemblement d'hiver pour les formateurs nationaux (Paris)
- Les stages plus techniques et webconférences : comptabilité, webmaster, adobe connect, licence passerelle, drive...

Rassemblement d'hiver des formateurs nationaux

Sur 71 formateurs nationaux, 41 ont participé au rassemblement les 2 et 3 février 2019 au CISP Ravel à PARIS avec pour objectifs de partager des informations sur :

- État des lieux de la formation en région
- Éléments statistiques de la formation sur le territoire
- Les modules de formation à distance réalisés et à diffuser
- Place et rôle du formateur national
- Mutualisation d'actions de formation pour les élus réalisées sur les territoires
- Les formations partenariales : modules à construire
- Calendrier des formations et rassemblements nationaux

Formations Initiales de formateurs

Doter son territoire de formateurs ayant suivi un FIF est indispensable pour promouvoir les savoir-faire de notre réseau issu de l'éducation populaire mettant au centre la place du formateur et du formé en utilisant des méthodes actives. Pour la 2^{ème} année consécutive, une session a été organisée à Murs Éigné près d'Angers (49) du 17 au 22 mars 2019 dans un centre de la FOL 49. 22 usépien-ne-s originaires de 13 départements ont été concerné-e-s par cette formation de 40 heures.

Formation continue des formateurs

Le rassemblement d'été des formateurs ne correspondant plus aux attentes des uns et des autres de par son positionnement dans l'année et son format, une autre proposition de formation continue des formateurs a été proposée. La formation s'est déroulée au CISP à Paris du 18 au 20 octobre. Elle a rassemblé 18 personnes, participant-es- et équipe d'encadrement incluse, composée de formateurs nationaux mais également ouverte aux fifeur-euse-s souhaitant renforcer leurs compétences.

D'une durée de 20 heures sur 3 journées, les contenus ont été articulés et construits selon l'architecture du FIF au travers de 4 UF :

UF1 - Communiquer autour de l'identité de l'USEP

Appréhender de nouveaux outils

USEP (Le développement durable, les disciplines enchaînées, le cricket, les rôles sociaux)

Enrichir l'espace de mutualisation des contributions des formateurs.

UF2 - Concevoir et conduire des formations d'adultes

Gérer une dynamique d'adultes.

Échanger sur sa pratique.

Élargir ses connaissances sur les techniques d'animation.

UF3 - Construire et mettre en œuvre une action de formation

Construire un parcours de formation.

Réfléchir à la mise en place d'une formation hybride en utilisant les modules déjà construits.

UF4 - Former pour et par la Rencontre Sportive Associative

Faire émerger le concept de formation partenariale.

Connaître les modules co-construits avec les partenaires pour les mettre en œuvre.

Découvrir le partenariat avec la FFÉchecs.

Formation initiale des délégué-e-s

Plusieurs temps ont marqué la formation des délégué-e-s.

L'accueil des nouveaux délégués (promotion 2019/2020) s'est effectué au siège de l'USEP sur 2 journées la veille du rassemblement des présidents et des délégués : organisation du national avec visite des locaux, le PND, les contrats de développement, des outils pour piloter (affiliation, statistiques et webaffiligue).

Le stage qui regroupe les 2 promotions 2018-2019 (3^{ème} session de formation) et la promotion 2019-2020 (1^{ère} session de formation) s'est déroulé du 21 au 24 janvier 2020 à VOIRON (38) encadré par des délégués en activité et l'équipe de direction nationale. Pour la promotion N, un bloc articulé autour de contenus aidant au pilotage d'un comité départemental et un bloc autour des aspects pédagogiques du projet USEP et de la rencontre sportive associative. Pour la promotion N+1, un retour réflexif sur sa pratique de délégué complété par des temps d'échanges et des apports sur des thématiques spécifiques. Des temps communs ont été construits pour aborder des sujets d'actualité et permettre des échanges entre promotions.

Pour les délégué-e-s de la promotion 2018-2019 (2^{ème} session de formation), 2 journées les 15 et 16 avril à Pau précédant le congrès. Ces journées ont été encadrées par l'équipe de direction nationale autour de thématiques transversales : la formation, la santé, l'inclusion, la vie internationale et la communication.

Formation continue des délégué-e-s

La formation Initiale des délégués est parfois loin dans le parcours des délégués en activité. Et il n'est pas inutile de se poser quelques jours pour se ressourcer sur certains dossiers, sur sa pratique et pouvoir échanger avec ses pairs. Pour la 2^{ème} année consécutive, un regroupement de 8 délégués sur 3 jours en novembre a permis d'aborder les objectifs généraux suivants :

- S'approprier la déclinaison des orientations nationales au regard des problématiques locales
- Analyser sa pratique et mutualiser des expériences
- Approfondir des outils produits par l'USEP nationale

Suite à ces 2 expériences et après en avoir débattu avec les participants, nous conseillons cette formation aux délégués à N+4 et plus. Il serait même intéressant que chaque délégué-e de cette catégorie participe à cette formation une fois au cours de la mandature de 4 années.

Groupe de travail sur la formation des élus

Organisé sur le week-end du 30 novembre et 1^{er} décembre, un groupe de travail exceptionnel s'est réuni au CISP à Paris. 16 formateurs, élus, délégués se sont retrouvés pour produire des modules de formation à partir de 5 entrées « public » : les jeunes élus dans leur association d'école, les élus des associations, les présidents des associations locales, les élus des comités départementaux et régionaux, les présidents des comités départementaux et régionaux. Ces modules ont été retravaillés lors du rassemblement des formateurs nationaux de Janvier 2020 et seront mis à disposition du réseau prochainement.

La formation à distance

4 modules élaborés en juillet 2018 au cours du rassemblement d'été des formateurs ont été réalisés : « C'est quoi l'USEP ? », « la Rencontre Sportive Associative », la « RSA et le cycle 1 », la « RSA et l'inclusion ». Ils sont hébergés sur la plateforme moodle organisée par la Ligue de l'Enseignement.

A ce jour, les formateurs nationaux disposent des droits et sont appelés "formateurs diffuseurs". Ces modules se veulent être au service de la formation sur vos territoires en module de formation à distance ou hybride. Ils peuvent être intéressants pour toucher des publics difficiles à regrouper comme les étudiants des ESPE. D'ores et déjà, depuis janvier 2020, tout participant à un stage national (délégué, formateur) est inscrit à un des 4 modules.

Les formations partenariales avec les fédérations sportives

Initié en 2018, suite aux supports et outils pédagogiques co-construits, le partenariat avec la Fédération Française de tennis de table a évolué vers un module de formation également co-construit de 3 à 6 heures selon les disponibilités des participants et les choix des partenaires. Cette proposition de formation à destination d'un public mixte fédéral et usépien (animateurs, porteurs de projets) est proposée pour initier des actions de développement dont les comités régionaux et les ligues sont les porteurs selon un calendrier choisi par les territoires.

En 2019, ce dispositif a été élargi aux fédérations françaises de triathlon, d'athlétisme et de handball et fera l'objet d'un soutien financier spécifique. Des flyers de communication ont été réalisés pour présenter chacune des actions partenariales.

Regroupement des responsables régionaux de formation

Depuis le début de la mandature et dans le cadre des contrats de développement, la coordination et le pilotage de la formation sur les territoires revient aux Comités régionaux afin de dynamiser les actions en partageant les savoirs faire, en permettant une analyse des compétences pour les mettre au service des comités départementaux.

Les 3 et 4 octobre 2019 (veille du rassemblement des présidents et des délégués), composé d'élus et de formateurs, 26 participants ont échangé sur :

- Les actions de formation nationales en cours (délégués, formation continue, contrats de développement)
- L'état des lieux des formations régionales
- Le pilotage régional de formation
- La formation partenariale en régions
- La mise en œuvre de la formation à distance
- La formation des élu-e-s
- Vers un plan régional de formation

Communication

Accompagnement du Congrès des enfants de l'USEP

L'accompagnement du Congrès des enfants a fait l'objet d'une attention particulière au niveau de la communication. Les comités ont été dotés d'un kit de communication comprenant de nombreux éléments (communiqué de presse, guide d'accompagnement des relations médias, outils pour communiquer sur les réseaux sociaux, lettre de remerciements...).

Outils de communication

Dans la continuité du flyer personnalisable de présentation de l'USEP aux parents réalisée pour le Congrès des enfants, le livret « Animateur USEP » a été mis à disposition des comités en cours d'année pour communiquer auprès des enseignants ne connaissant pas l'USEP. Une plaquette partenaire a été finalisée en décembre et sera transmise aux comités lors de l'AG 2020.

Sites internet

Après la création du nouveau site national usep.org, les comités ont eu la possibilité d'obtenir une déclinaison du site national personnalisée dont la sécurité est prise en charge par le webmaster de l'USEP nationale. 76 sites dont 7 pour les comités régionaux ont été créés (19 en 2019). Afin d'accompagner les webmasters locaux, une formation a été organisée en février et une newsletter spécifique leur est adressée régulièrement.

La ligne éditoriale du site usep.org est orientée davantage vers le grand public depuis 2018. Un article par semaine a été publié en moyenne et les relais systématiques sur les réseaux sociaux ont permis une fréquentation plus importante du site national. Les actualités, ressources pédagogiques et événements restent les principaux centres d'intérêt des visiteurs du site. Sous le vocable « Gens de l'USEP », 24 portraits de militant-e-s de terrain ont été réalisés en 2019 pour marquer les 80 ans de notre fédération. La newsletter présentant les derniers articles mis en ligne a été adressée régulièrement à tous les comités, associations et licenciés adultes qui avaient fourni une adresse email valide sur webaffiligue.

Marraines et parrains

Quinze comités départementaux ont formalisé des parrainages et l'USEP nationale a fourni des cartes d'identité marraines et parrains à ceux qui en ont fait la demande.

GOUVERNANCE

Au cours de la mandature 2016-2020, nous avons souhaité mettre en place au sein de notre réseau, les contrats de développement qui traduisent en acte, à chaque échelon territorial, la volonté politique de promouvoir l'USEP et ses valeurs.

Ces contrats sont des outils d'aide au développement et à la structuration des comités ainsi qu'à la structuration de la fédération USEP dans la mesure où chaque échelon a une place et des missions bien identifiées. Cet outil transversal permet la prise en compte des différents axes du PND que le comité directeur national souhaite impulser et voir vivre sur les différents lieux du territoire.

La déclinaison du Projet National de Développement (PND) nous a paru indispensable afin que chaque comité puisse s'emparer du projet et élaborer une stratégie de développement. En 2019, tous les comités départementaux, régionaux et d'outremer ont ainsi proposé leur projet.

Suivi des contrats de développement

- Élaboration d'un document d'accompagnement aux contrats de développement afin de permettre à chacun des territoires de les compléter au mieux et d'en comprendre les enjeux.
- Élaboration de documents d'aide à la déclinaison des Projets de Développement Départementaux (PDD), des Projets de Développement Régionaux (PDR) et des Projets de Développement de l'Outremer (PDO).
- Accompagnement des fiches actions déposées avec formulation de préconisations si nécessaire.
- Des documents recueillis dans les justificatifs d'actions des contrats de développement ont été compilés et sont entrés sur notre site afin de mutualiser les ressources au sein du réseau.
- Les comités départementaux et outremer ont décliné leurs comptes sur Innovance.
- Pour ce qui concerne les comités régionaux, nous avons donc axé les contrats de développement régionaux sur la structuration.

Pour faire suite à la création de l'Agence Nationale du Sport, l'USEP nationale s'est positionnée en 2019 pour gérer, à sa demande, l'ensemble des crédits "Projets Sportifs Fédéraux" (ex-CNDS). Ces crédits d'un peu plus de 940.000 € constituent pour l'USEP, un véritable levier pour favoriser le développement de nos pratiques éducatives sur l'ensemble des territoires.

OBSERVATION - EVALUATION - PROSPECTIVE

Au cours de cette année, l'observatoire des pratiques, de l'évaluation et de la prospective s'est attaché à sa mission de suivi du plan national de développement par la collecte et l'analyse de données au service du mouvement.

Création et diffusion d'outils de pilotage à destination des différents échelons (national, régional, départemental)

- Élaboration de tableaux de bord à destination des départements (affiliations et licences, subventions, structuration du département, rencontres et activités pratiquées, liens de l'USEP avec l'éducation nationale et avec le mouvement sportif)
- Cartes de France reprenant l'ensemble des items de l'enquête « Statistiques 2018-2019 » et la répartition des réponses par département.
- Synthèse de l'enquête nationale « Statistiques 2018-2019 ».
- Analyse de l'enquête « Association USEP : réalités de terrain ». Mise en exergue des points saillants (points forts / points à faire évoluer), à destination des élus du comité directeur, permettant de mettre en place des actions pour conforter le PND.
- Élaboration de l'enquête « impact de l'USEP » permettant de mieux appréhender l'impact de l'USEP sur la quantité de pratique physique des enfants.
- Élaboration d'un outil d'aide au développement des Comités par la mise en avant de divers leviers de développement.
- Finalisation des indicateurs de CPO ; recueil et mise en forme des données nécessaires aux calculs.

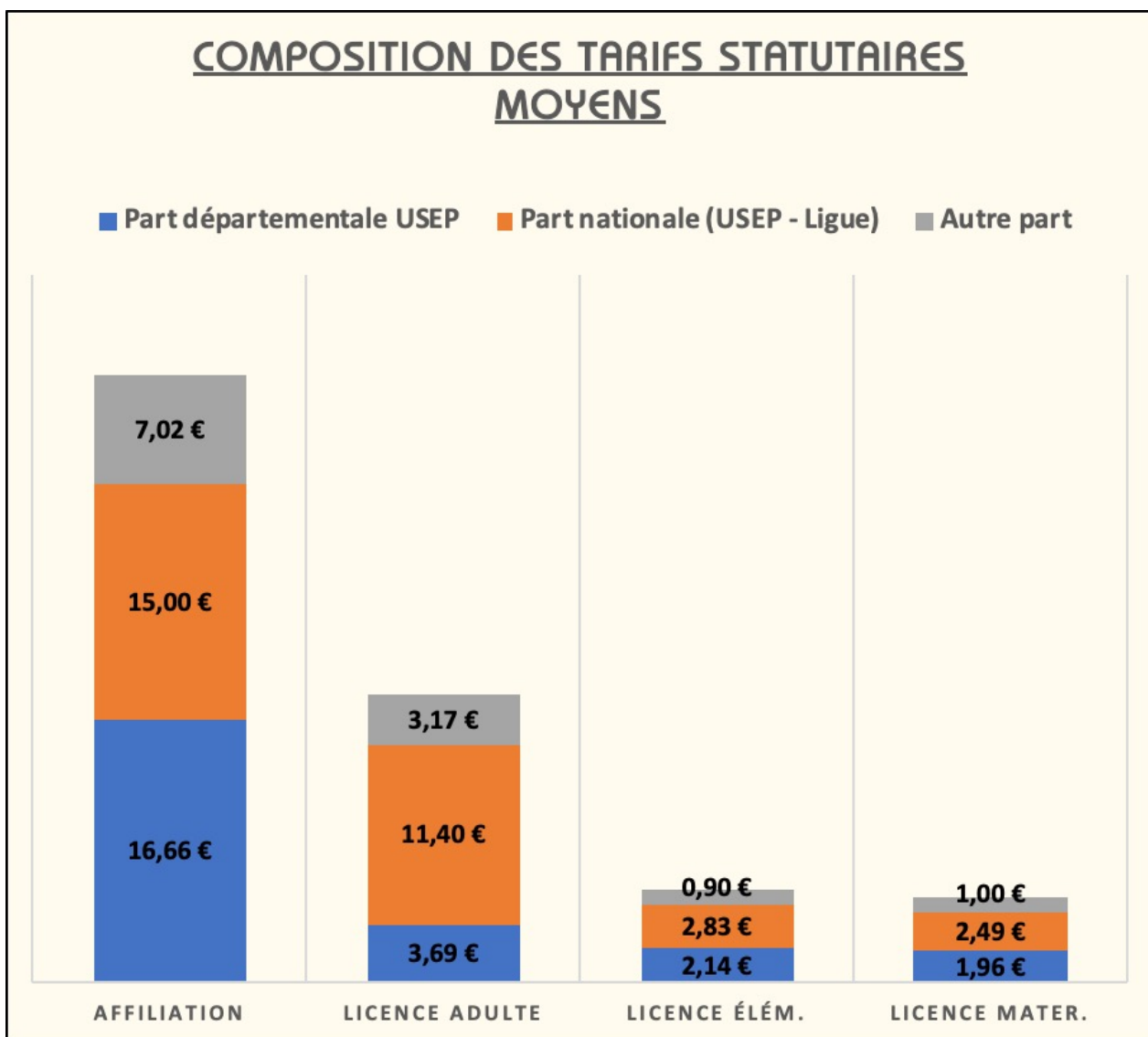
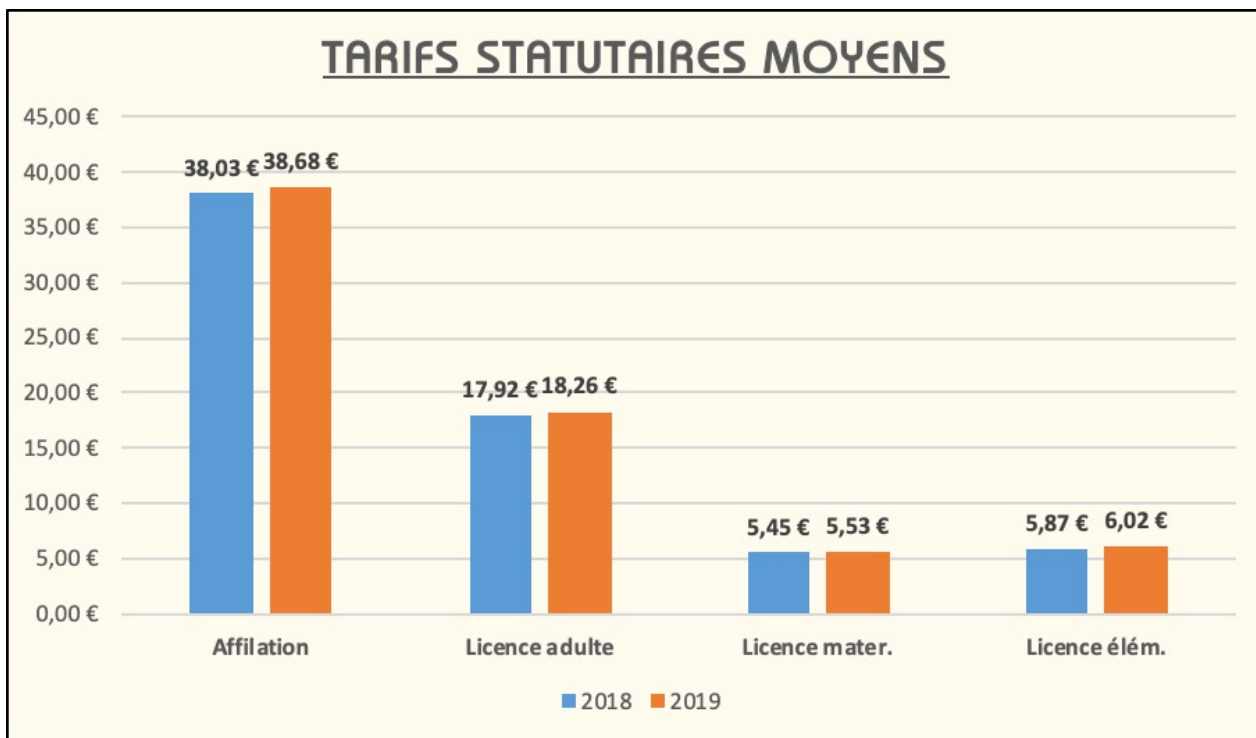
Évolutions de l'outil WebAffiligue

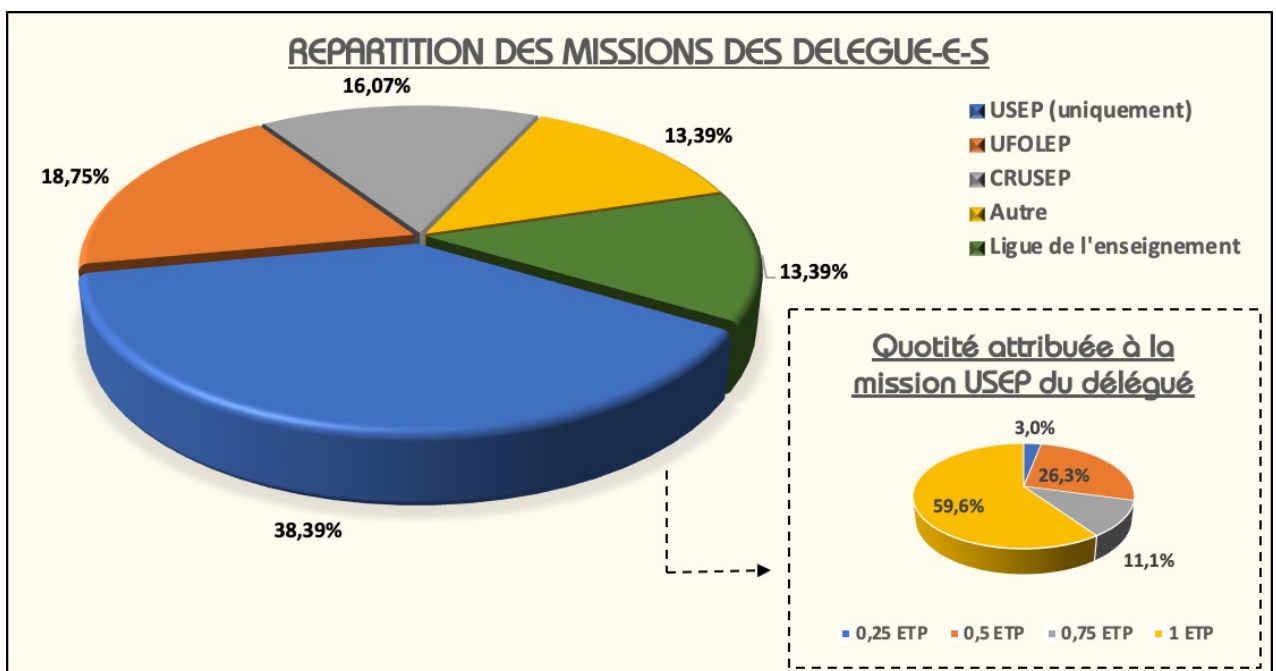
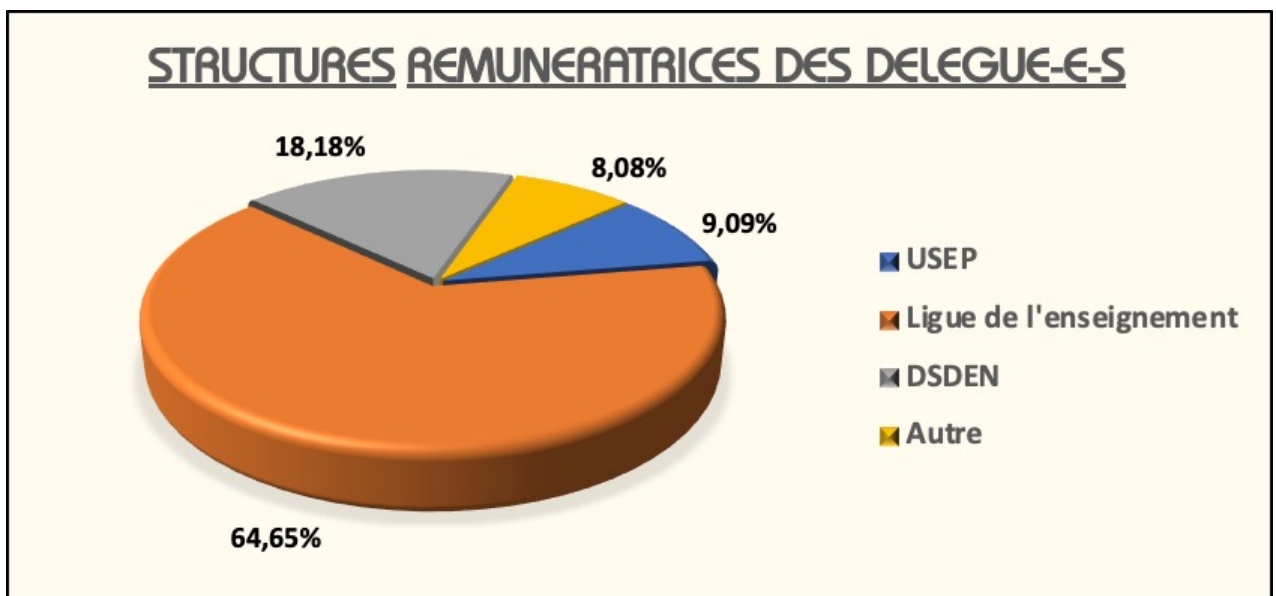
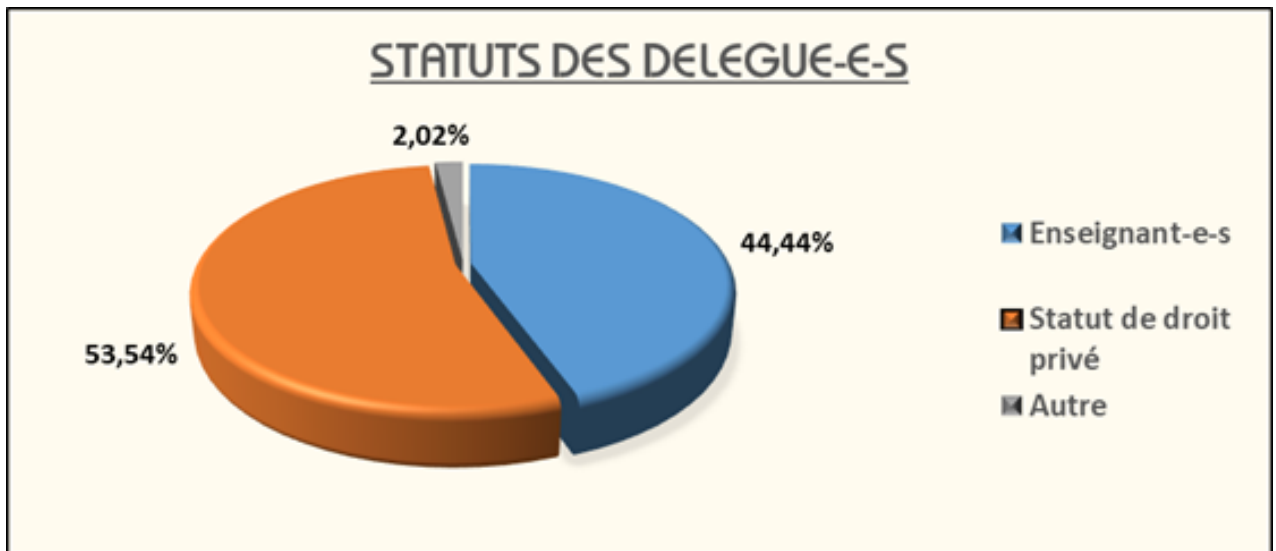
- Opérationnalisation du recueil des données concernant les rencontres sportives.
- Création d'un nouvel outil de gestion des rencontres sous WebAffiligue, en lien avec les services du centre confédéral, en associant des acteurs du mouvement.

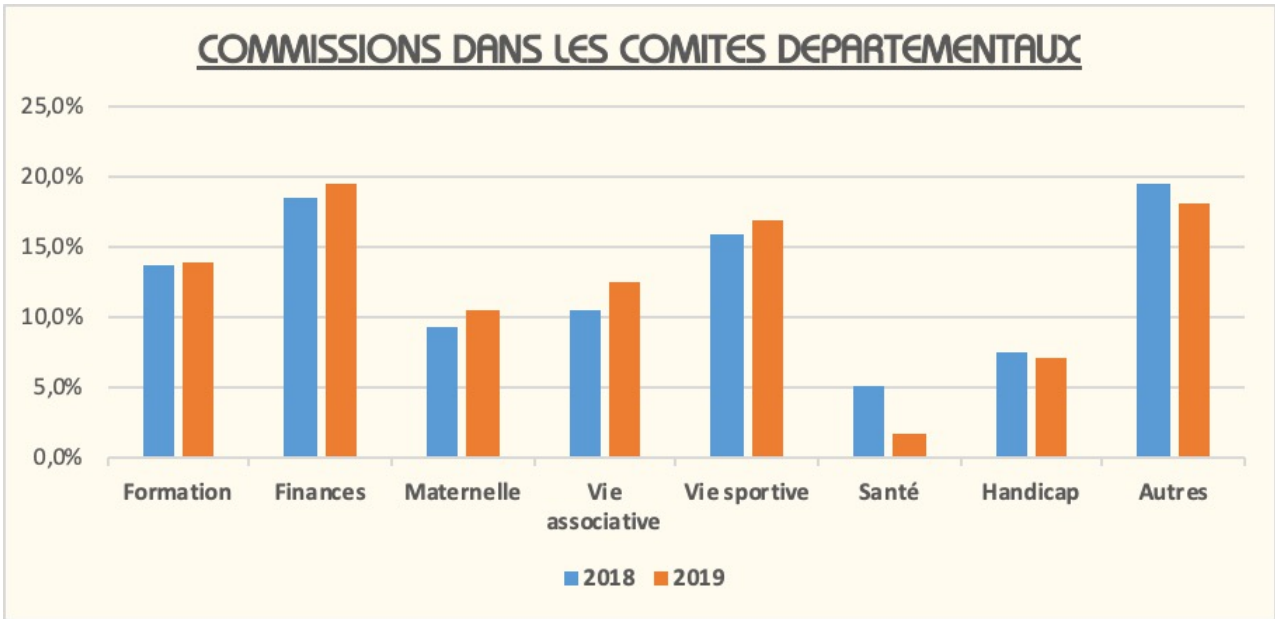
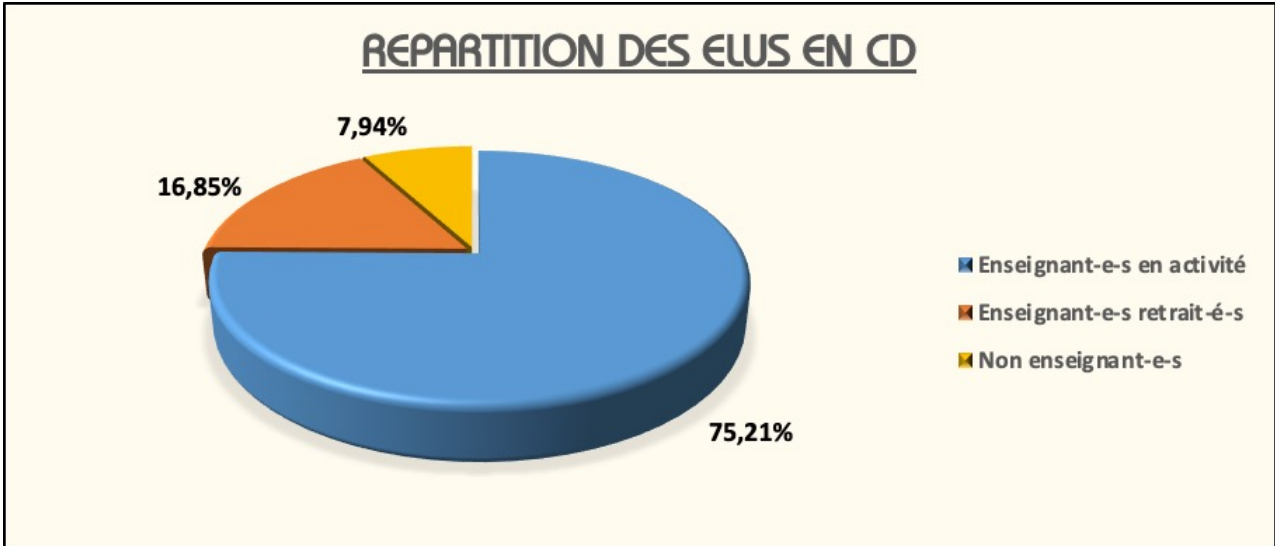
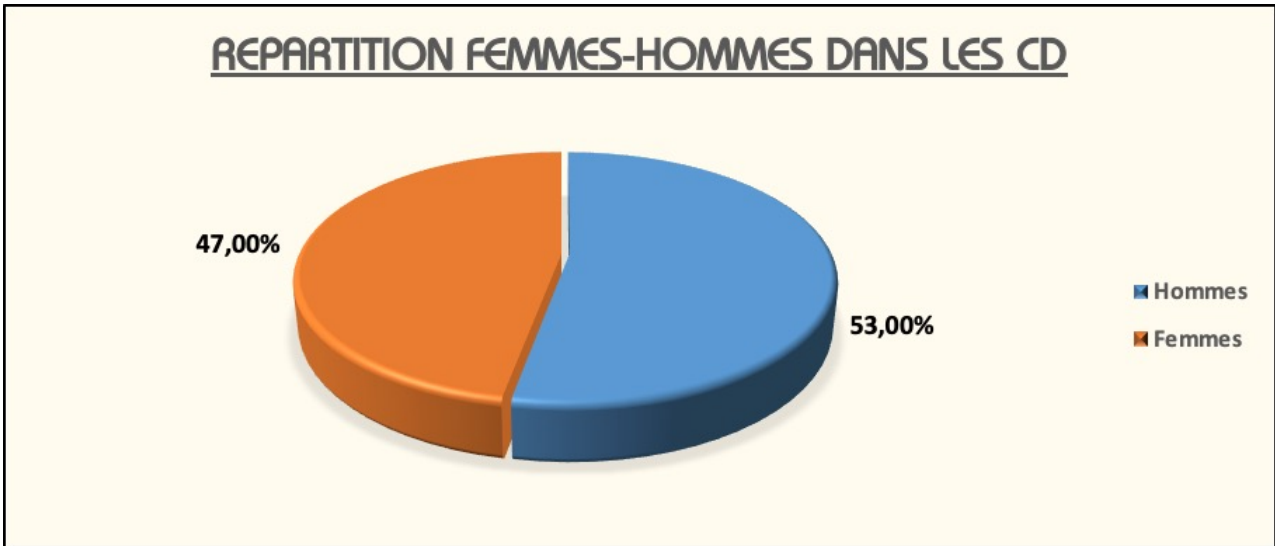
Contribution à la gestion des Contrats de développement

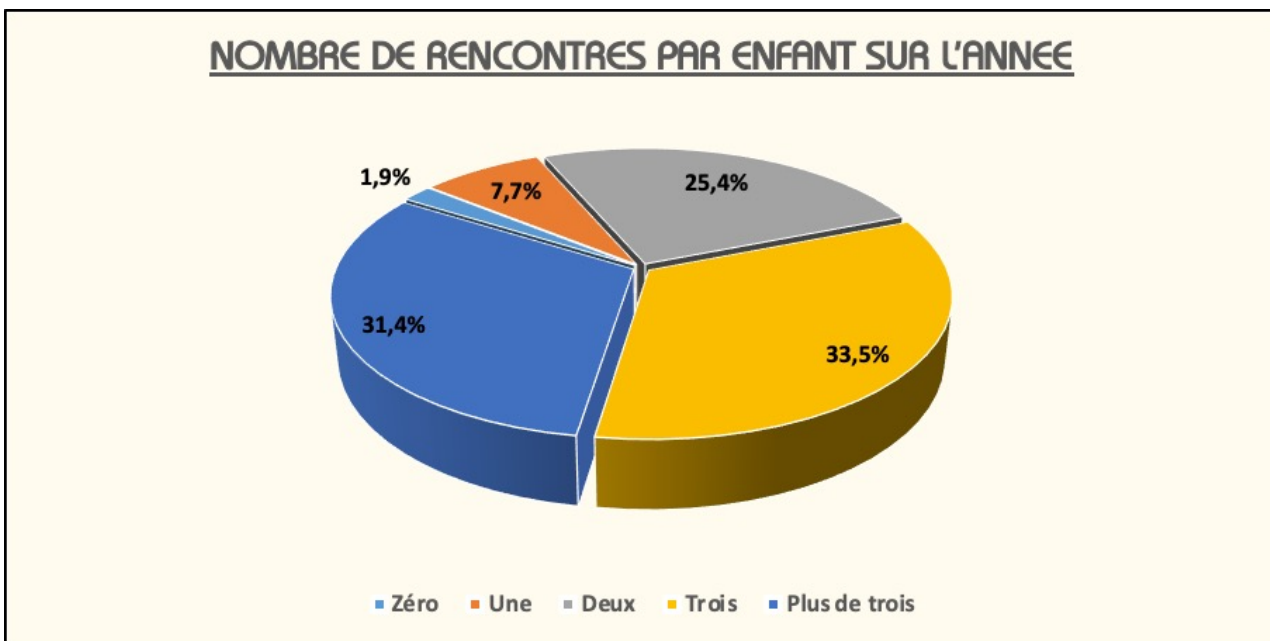
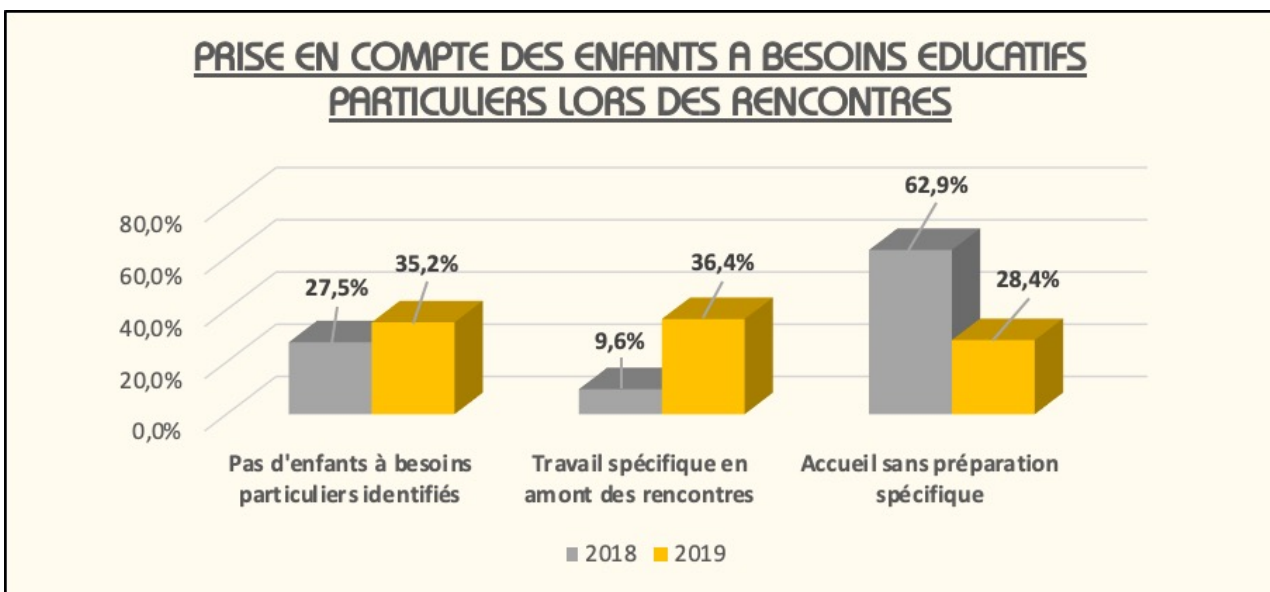
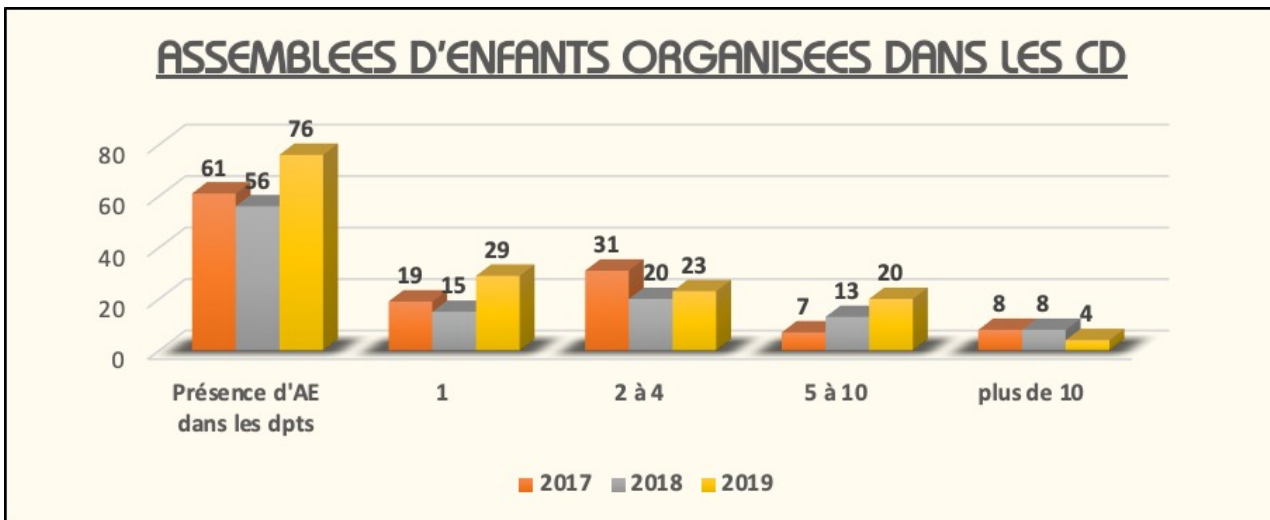
- Mise en relation du recueil des données concernant les rencontres sportives et des critères de répartition financière des contrats de développement.
- Création d'outils d'aide à la saisie des rencontres sur le WebAffiligue (fichier de saisie des données et tutoriel).
- Analyse des retours des fiches actions afin d'en prélever des éléments à mutualiser.

ANNEXES DU RAPPORT D'ACTIVITE : STATISTIQUES 2019

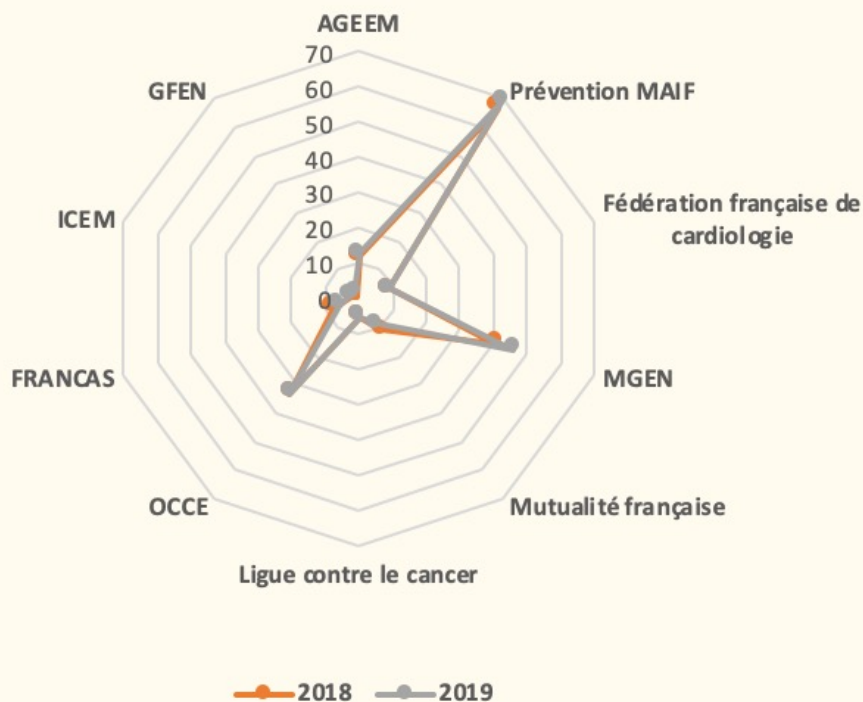




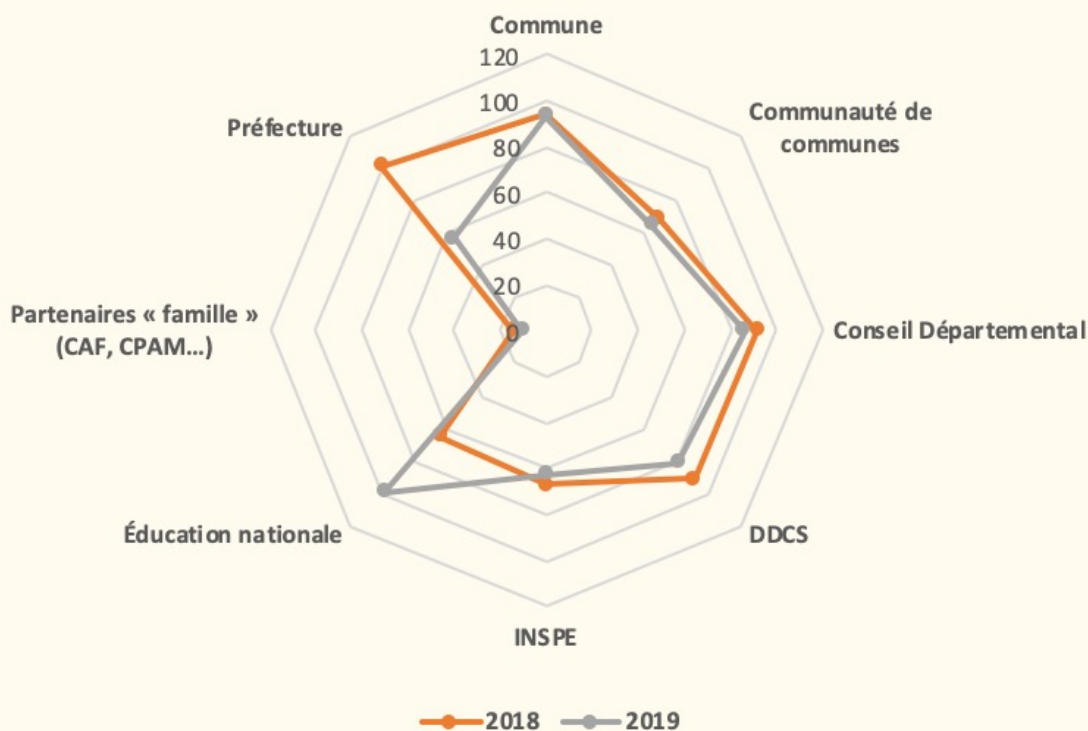




NOMBRE DE PARTENARIATS ASSOCIATIFS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

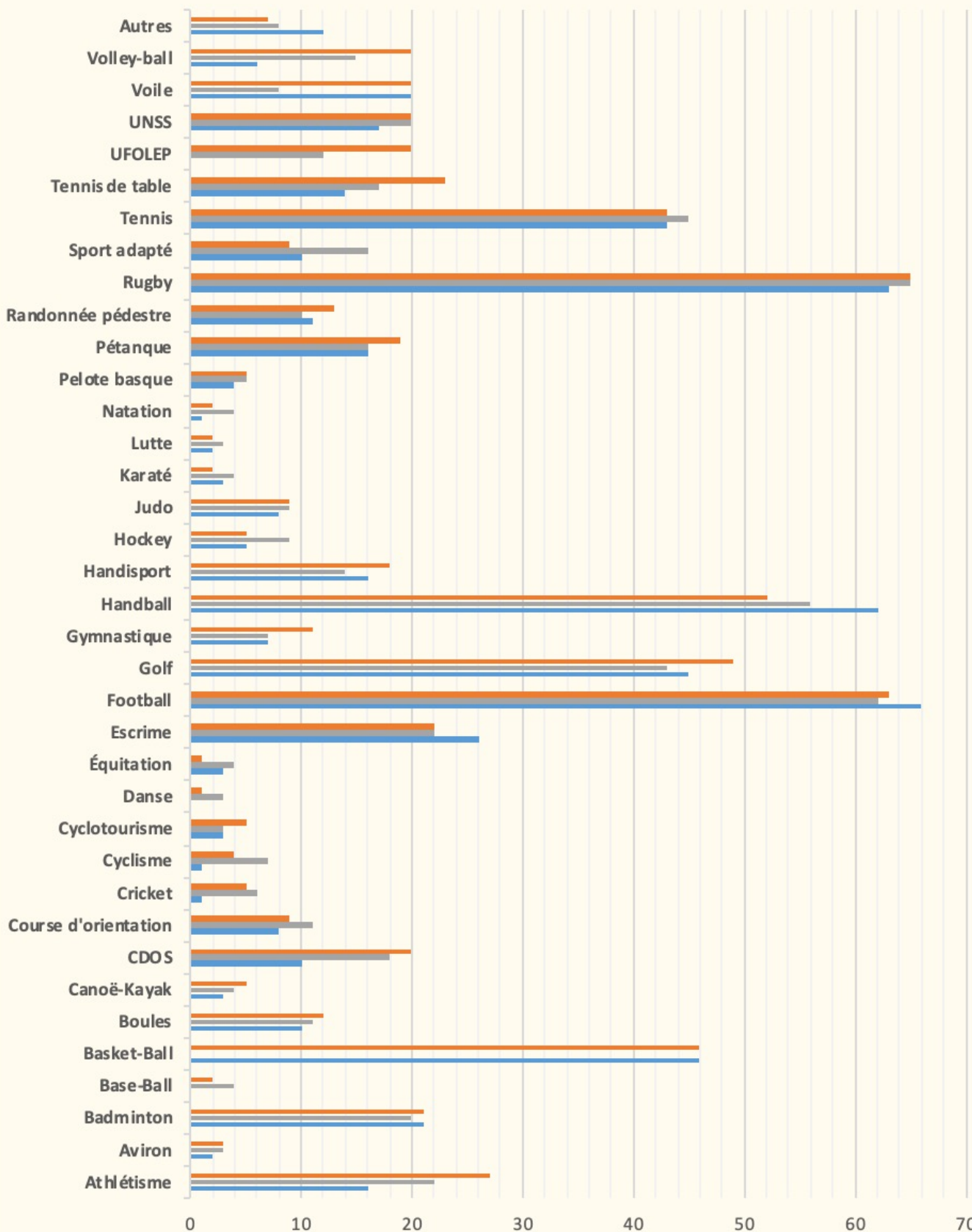


NOMBRE DE PARTENARIATS INSTITUTIONNELS DES COMITES DEPARTEMENTAUX



CONVENTIONS AVEC LES CD

2019 2018 2017



Dpts	2017/2018					2018/2019					2017/2018					2018/2019				
	Ass.	Elem.	Mat.	Adu.	Total	Ass.	Elem.	Mat.	Adu.	Total	Ass.	Elem.	Mat.	Adu.	Total	Ass.	Elem.	Mat.	Adu.	Total
01	91	4 114	1 879	546	6 539	94	4 018	1 789	522	6 329	94	4 018	1 789	522	6 329	94	4 018	1 789	522	6 329
02	11	1 614	308	104	2 026	12	1 827	265	113	2 205	12	1 827	265	113	2 205	12	1 827	265	113	2 205
03	25	1 964	951	191	3 106	26	1 693	837	157	2 687	26	1 693	837	157	2 687	26	1 693	837	157	2 687
04	35	1 511	352	180	2 043	34	1 640	333	170	2 143	34	1 640	333	170	2 143	34	1 640	333	170	2 143
05	27	2 076	251	154	2 481	22	2 032	177	161	2 370	22	2 032	177	161	2 370	22	2 032	177	161	2 370
06	20	1 180	113	109	1 402	24	637	202	98	937	24	637	202	98	937	24	637	202	98	937
07	60	3 178	1 471	318	4 967	56	3 066	1 119	300	4 485	56	3 066	1 119	300	4 485	56	3 066	1 119	300	4 485
08	34	1 688	0	134	1 822	31	1 342	0	104	1 446	31	1 342	0	104	1 446	31	1 342	0	104	1 446
09	50	2 955	371	221	3 547	53	2 909	323	243	3 475	53	2 909	323	243	3 475	53	2 909	323	243	3 475
10	21	1 460	125	145	1 730	18	2 299	62	115	2 476	18	2 299	62	115	2 476	18	2 299	62	115	2 476
11	113	3 249	1 208	399	4 856	116	3 218	1 348	405	4 971	116	3 218	1 348	405	4 971	116	3 218	1 348	405	4 971
12	104	4 003	852	337	5 192	89	3 415	1 019	305	4 739	89	3 415	1 019	305	4 739	89	3 415	1 019	305	4 739
13	253	21 779	9 590	1 767	33 136	254	21 626	8 142	1 692	31 460	254	21 626	8 142	1 692	31 460	254	21 626	8 142	1 692	31 460
14	24	2 959	306	76	3 341	25	3 018	350	113	3 481	25	3 018	350	113	3 481	25	3 018	350	113	3 481
15	103	1 686	182	131	1 999	105	2 155	109	107	2 371	105	2 155	109	107	2 371	105	2 155	109	107	2 371
16	74	6 966	1 360	360	8 686	71	6 655	1 481	374	8 510	71	6 655	1 481	374	8 510	71	6 655	1 481	374	8 510
17	47	4 754	1 246	353	6 353	53	5 470	1 253	393	7 116	53	5 470	1 253	393	7 116	53	5 470	1 253	393	7 116
18	35	2 190	257	157	2 604	30	2 137	213	126	2 476	30	2 137	213	126	2 476	30	2 137	213	126	2 476
19	142	8 320	2 521	475	11 316	144	9 374	2 958	525	12 857	144	9 374	2 958	525	12 857	144	9 374	2 958	525	12 857
2A	24	3 120	657	81	3 858	22	2 911	660	75	3 646	22	2 911	660	75	3 646	22	2 911	660	75	3 646
2B	3	538	0	5	543	10	1 939	539	34	2 512	10	1 939	539	34	2 512	10	1 939	539	34	2 512
21	67	4 656	1 437	363	6 456	70	4 437	1 356	266	6 059	70	4 437	1 356	266	6 059	70	4 437	1 356	266	6 059
22	70	3 936	2 361	316	6 613	67	3 548	2 247	306	6 101	67	3 548	2 247	306	6 101	67	3 548	2 247	306	6 101
23	52	2 184	670	212	3 066	53	2 057	617	178	2 852	53	2 057	617	178	2 852	53	2 057	617	178	2 852
24	35	1 660	902	138	2 700	45	2 179	1 173	186	3 538	45	2 179	1 173	186	3 538	45	2 179	1 173	186	3 538
25	86	5 265	1 917	377	7 559	78	5 297	1 904	361	7 562	78	5 297	1 904	361	7 562	78	5 297	1 904	361	7 562
26	72	2 157	397	420	2 974	71	2 213	370	468	3 051	71	2 213	370	468	3 051	71	2 213	370	468	3 051
27	20	5 575	1 882	375	7 832	19	3 819	1 810	287	5 916	19	3 819	1 810	287	5 916	19	3 819	1 810	287	5 916
28	77	5 077	2 100	325	7 502	75	5 041	2 063	329	7 433	75	5 041	2 063	329	7 433	75	5 041	2 063	329	7 433
29	61	1 578	383	139	2 100	53	1 581	319	140	2 040	53	1 581	319	140	2 040	53	1 581	319	140	2 040
30	120	5 475	668	415	6 558	110	5 475	668	360	6 503	110	5 475	668	360	6 503	110	5 475	668	360	6 503
31	40	2 476	513	258	3 247	43	2 757	444	235	3 436	43	2 757	444	235	3 436	43	2 757	444	235	3 436
32	27	1 371	366	80	1 817	17	1 056	386	51	1 493	17	1 056	386	51	1 493	17	1 056	386	51	1 493
33	135	4 795	539	921	6 255	130	4 405	494	997	5 896	130	4 405	494	997	5 896	130	4 405	494	997	5 896
34	79	4 089	1 050	323	5 462	76	4 031	910	298	5 239	76	4 031	910	298	5 239	76	4 031	910	298	5 239
35	57	3 036	1 450	179	4 665	65	3 075	1 922	153	5 150	65	3 075	1 922	153	5 150	65	3 075	1 922	153	5 150
36	87	1 579	106	277	1 962	79	1 405	237	253	1 895	79	1 405	237	253	1 895	79	1 405	237	253	1 895
37	116	8 812	2 480	532	11 824	121	8 594	2 440	454	11 488	121	8 594	2 440	454	11 488	121	8 594	2 440	454	11 488
38	108	4 367	455	427	5 249	106	4 619	384	394	5 397	106	4 619	384	394	5 397	106	4 619	384	394	5 397
39	60	4 679	1 832	439	6 950	59	4 760	1 268	373	6 401	59	4 760	1 268	373	6 401	59	4 760	1 268	373	6 401
40	102	7 305	1 713	443	9 461	96	6 521	1 249	396	8 166	96	6 521	1 249	396	8 166	96	6 521	1 249	396	8 166
41	99	4 424	2 391	386	7 201	104	4 219	2 471	372	7 062	104	4 219	2 471	372	7 062	104	4 219	2 471	372	7 062
42	110	8 076	3 130	574	11 780	109	8 086	3 093	588	11 767	109	8 086	3 093	588	11 767	109	8 086	3 093	588	11 767
43	57	2 025	214	110	2 349	63	1 986	135	115	2 236	63	1 986	135	115	2 236	63	1 986	135	115	2 236
44	155	14 060	5 331	837	20 228	133	12 357	5 026	773	18 156	133	12 357	5 026	773	18 156	133	12 357	5 026	773	18 156
45	130	4 578	347	496	5 421	126	4 184	303	462	4 949	126	4 184	303	462	4 949	126	4 184	303	462	4 949
46	36	2 603	580	186	3 369	31	2 552	589	176	3 317	31	2 552	589	176	3 317	31	2 552	589	176	3 317
47	49	2 359	851	391	3 601	50	2 491	896	483	3 870	50	2 491	896	483	3 870	50	2 491	896	483	3 870
48	54	2 164	877	328	3 369	53	2 154	890	345	3 389	53	2 154	890	345	3 389	53	2 154	890	345	3 389
49	162	1 721	60	297	2 078	157	3 280	287	371	3 938	157	3 280	287	371	3 938	157	3 280	287	371	3 938
50	19	956	75	87	1 118	21	1 176	69	101	1 346	21	1 176	69	101	1 346	21	1 176	69	101	1 346
51	34	3 410	0	83	3 493	40	3 535	142	97	3 774	40	3 535	142	97	3 774	40	3 535	142	97	3 774
52	10	4 025	70	67	4 162	11	2 830	455	38	3 323	11	2 830	455	38	3 323	11	2 830	455	38	3 323
TOTAL	8 492	581 395	150 014	42 829	774 238	8 219	568 955	144 997	41 311	755 263	8 219	568 955	144 997	41 311	755 263	8 219	568 955	144 997	41 311	755 263

Dpts	Associations		Enfants		Adultes		Total	
	Différence	%	Différence	%	Différence	%	Différence	%
53	-15	-20,55%	-489	-9,86%	-50	-19,76%	-539	-10,34%
54	1	1,20%	123	1,12%	-15	-3,98%	108	0,95%
55	-2	-4,65%	-102	-2,11%	33	12,64%	-69	-1,35%
56	-13	-13,00%	-16	-0,14%	-14	-25,11%	-130	-1,06%
57	-3	-1,27%	890	3,92%	-16	-3,01%	874	3,65%
58	0	0,00%	-229	-7,52%	-238	-30,91%	-467	-12,24%
59	-38	-12,58%	-3440	-10,68%	-120	-6,51%	-3560	-10,46%
60	-8	-22,22%	-560	-10,42%	-55	-17,35%	-615	-18,81%
61	10	21,28%	394	12,94%	23	22,77%	417	24,81%
62	-48	-15,43%	2157	15,70%	-58	-6,28%	2215	15,10%
63	-7	-7,45%	-56	-0,70%	-51	-12,14%	-107	-1,27%
64	-22	-22,00%	-682	-10,08%	-69	-12,41%	-751	-10,26%
65	1	5,88%	301	40,95%	17	37,78%	318	40,77%
66	3	2,17%	-671	-5,20%	14	2,16%	-657	-4,85%
67	-5	-12,20%	-1832	-38,65%	-57	-23,27%	-1889	-37,89%
68	-5	-4,07%	-1626	-10,50%	-148	-13,35%	-1774	-10,69%
69	17	6,88%	2527	8,68%	173	13,14%	2700	8,87%
70	-2	-2,70%	-57	-0,89%	-23	-7,47%	-80	-1,19%
71	-2	-12,50%	-236	-11,07%	5	2,02%	-231	-9,71%
72	-15	-14,56%	-1126	-25,53%	-14	-7,41%	-1140	-24,79%
73	0	0,00%	-104	-2,42%	42	15,97%	62	-1,36%
74	5	2,15%	1044	8,33%	-39	-2,94%	1005	7,25%
75	-5	-3,68%	-1107	-11,19%	-12	-1,34%	-1119	-10,38%
76	-6	-18,75%	-481	-19,80%	-27	-14,21%	-508	-19,40%
77	-16	-12,60%	-1347	-9,97%	-83	-12,24%	-1430	-10,08%
78	-15	-9,55%	-562	-3,13%	-71	-7,80%	-633	-3,35%
79	4	2,30%	-135	-1,06%	-22	-3,04%	-157	-1,17%
80	9	4,21%	597	3,92%	-19	-1,87%	578	3,56%
81	-12	-11,43%	-861	-11,31%	-50	-12,79%	-911	-12,33%
82	-7	-11,67%	293	6,40%	155	298,08%	448	9,68%
83	-2	-5,13%	-807	-30,59%	-66	-21,85%	-873	-29,69%
84	-10	-17,86%	-735	-22,63%	-50	-24,15%	-785	-22,72%
85	-4	-13,79%	436	41,84%	-5	-7,81%	431	38,97%
86	-3	-4,35%	280	8,47%	42	11,51%	560	8,64%
87	-3	-2,07%	280	2,76%	22	4,26%	302	2,84%
88	-4	-4,82%	-585	-6,78%	-59	-9,44%	-644	-6,96%
89	-1	-4,76%	-104	-6,55%	-18	-16,07%	-122	-7,18%
90	-6	-21,43%	-527	-22,31%	-50	-41,32%	-577	-23,24%
91	-2	-1,09%	274	0,80%	31	3,02%	305	0,86%
92	-1	-11,11%	-85	-9,84%	10	15,38%	-75	-8,07%
93	7	8,97%	479	10,97%	-31	-9,45%	448	9,54%
94	6	18,18%	379	4,35%	31	13,48%	410	4,58%
95	-1	-1,19%	-285	-2,22%	1	0,12%	-284	-2,08%
971	8	10,26%	-1689	-19,26%	-8	-0,98%	-1697	-17,70%
972	-8	-19,05%	-990	-19,74%	5	3,14%	-985	-19,03%
973	0	0,00%	242	13,18%	20	18,69%	262	13,48%
974	1	0,86%	-213	-1,04%	10	1,14%	-203	-0,95%
976	14	1400,00%	1946	0,00%	45	1125,00%	1991	49775,00%
987	-6	-7,50%	-257	-1,81%	-53	-11,80%	-310	-2,12%
988	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	-273	-3,21%	-17458	-2,39%	-1518	-3,54%	-18976	-2,45%

Dpts	Associations		Enfants		Adultes		Total	
	Différence	%	Différence	%	Différence	%	Différence	%
01	3	3,30%	-186	-3,10%	-24	-4,40%	-210	-3,21%
02	1	9,09%	170	8,84%	9	8,65%	179	8,84%
03	1	4,00%	-385	-13,21%	-34	-17,80%	-419	-13,49%
04	-1	-2,86%	110	5,90%	-10	-5,56%	100	4,89%
05	-5	-18,52%	-118	-5,07%	7	4,55%	-111	-4,47%
06	4	20,00%	-454	-35,11%	-11	-10,09%	-465	-33,17%
07	-4	-6,67%	-464	-9,98%	-18	-5,66%	-482	-9,70%
08	-3	-8,82%	-346	-20,50%	-30	-22,39%	-376	-20,64%
09	3	6,00%	94	2,83%	22	9,95%	72	2,03%
10	-3	-14,29%	776	48,96%	-30	-20,69%	746	43,12%
11	3	2,65%	109	2,45%	6	1,50%	115	2,37%
12	-15	-14,42%	-421	-8,67%	-32	-9,50%	-453	-8,72%
13	1	0,40%	-1601	-5,10%	-75	-4,24%	-1676	-5,06%
14	1	4,17%	103	3,15%	37	48,68%	140	4,19%
15	2	1,94%	396	21,20%	-24	-18,32%	372	18,61%
16	-3	-4,05%	-190	-2,28%	14	3,89%	-176	-2,03%
17	6	12,77%	723	12,05%	40	11,33%	763	12,01%
18	-5	-14,29%	-97	-3,96%	-31	-19,75%	-128	-4,92%
19	2	1,41%	1491	13,75%	50	10,53%	1541	13,62%
2A	-2	-8,33%	-206	-5,45%	-6	-7,41%	-212	-5,50%
2B	7	233,33%	1940	360,59%	29	580,00%	1969	362,62%
21	3	4,48%	-300	-4,92%	-97	-26,72%	-397	-6,15%
22	-3	-4,29%	-502	-7,97%	-10	-3,16%	-512	-7,74%
23	1	1,92%	-180	-6,31%	-34	-16,04%	-214	-6,98%
24	10	28,57%	790	30,84%	48	34,78%	838	31,04%
25	-8	-9,30%	19	0,26%	-16	-4,24%	3	0,04%
26	-1	-1,39%	29	1,14%	48	11,43%	77	2,59%
27	-1	-5,00%	-1828	-24,51%	-88	-23,47%	-1916	-24,46%
28	-2	-2,60%	-73	-1,02%	4	1,23%	-69	-0,92%
29	-8	-13,11%	-61	-3,11%	1	0,72%	-60	-2,86%
30	-10	-8,33%	0	0,00%	-55	-13,25%	-55	-0,84%
31	3	7,50%	212	7,09%	-23	-8,91%	189	5,82%
32	-10	-37,04%	-295	-16,98%	-29	-36,25%	-324	-17,83%
33	-5	-3,70%	-435	-8,16%	76	8,25%	-359	-5,74%
34	-3	-3,80%	-198	-3,85%	-25	-7,74%	-223	-4,08%
35	8	14,04%	511	11,39%	-26	-14,53%	485	10,40%
36	-8	-9,20%	-43	-2,55%	-24	-8,66%	-67	-3,41%
37	5	4,31%	-258	-2,28%	-78	-14,66%	-336	-2,84%
38	-2	-1,85%	181	3,75%	-33	-7,73%	148	2,82%
39	-1	-1,67%	-483	-7,42%	-66	-15,03%	-549	-7,90%
40	-6	-5,88%	-1248	-13,84%	-47	-10,61%	-1295	-13,69%
41	5	5,05%	-125	-1,83%	-14	-3,63%	-139	-1,93%
42	-1	-0,91%	-27	-0,24%	14	2,44%	-13	-0,11%
43	6	10,53%	-118	-5,27%	5	4,55%	-113	-4,81%
44	-22	-14,19%	-2008	-10,36%	-64	-7,65%	-2072	-10,24%
45	-4	-3,08%	-438	-8,89%	-34	-6,85%	-472	-8,71%
46	-5	-13,89%	-42	-1,32%	-10	-5,38%	-52	-1,54%
47	1	2,04%	177	5,51%	92	23,53%	269	7,47%
48	-1	-1,85%	3	0,10%	17	5,18%	20	0,59%
49	-5	-3,09%	1786	100,28%	74	24,92%	1860	89,51%
50	2	10,53%	214	20,76%	14	16,09%	228	20,39%
51	6	17,65%	267	7,83%	14	16,87%	281	8,04%
52	1	10,00%	-810	-19,78%	-29	-43,28%	-839	-20,16%

VARIATIONS DES EFFECTIFS N-1 ET N DES CD

CRUSEP	2017/2018					2018/2019				
	Associations	Elementaires	Maternelles	Adultes	Total	Associations	Elementaires	Maternelles	Adultes	Total
R01 - AUVERGNE RHÔNE-ALPES	1337	74063	16 129	6 043	96 235	1 356	77 335	15 694	6 102	99 131
R07 - HAUTS DE FRANCE	874	49996	18 476	4 205	72 677	790	46 448	16 634	3 962	67 044
R13 - PROV. ALPES CÔTE D'AZUR	430	31304	11 434	2 719	45 457	417	29 377	9 756	2 514	41 647
R06 - GRAND EST	708	68366	9 817	4 281	82 464	691	64 759	10 179	3 944	78 882
R11 - OCCITANIE	943	46307	13 783	3 683	63 773	893	45 060	13 366	3 690	62 116
R09 - NORMANDIE	142	13055	2 707	829	16 591	148	11 482	2 682	788	14 952
R10 - NOUVELLE AQUITAINE	1124	65605	18 248	5 453	89 306	1 106	65 867	19 095	5 665	90 627
R04 - CENTRE VAL DE LOIRE	544	26660	7 681	2 173	36 514	535	25 580	7 727	1 996	35 303
R05 - CORSE	27	3658	657	86	4 401	32	4 850	1 199	109	6 158
R02 - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	413	27003	8 310	2 737	38 050	396	26 033	7 363	2 234	35 630
R03 - BRETAGNE	288	16529	8 066	1 088	25 683	272	16 172	8 355	939	25 466
R12 - PAYS DE LA LOIRE	522	24985	6 599	1 640	33 224	461	23 973	6 210	1 581	31 764
R08 - ILE DE FRANCE	808	82436	19 934	4 938	107 308	781	81 476	18 640	4 814	104 930
R14 - DOM-COM	332	51428	8 173	2 954	62 555	341	50 543	8 097	2 973	61 613
TOTAL	8 492	581 395	150 014	42 829	774 238	8 219	568 955	144 997	41 311	755 263

EFFECTIFS N-1 et N des CRUSEP

CRUSEP	Associations		Enfants		Adultes		Total	
	Différence	%	Différence	%	Différence	%	Différence	%
R01 - AUVERGNE RHÔNE-ALPES	19	1,42%	2 837	3,15%	59	0,98%	2 896	3,01%
R07 - HAUTS DE FRANCE	-84	-9,61%	-5 390	-7,87%	-243	-5,78%	-5 633	-7,75%
R13 - PROV. ALPES CÔTE D'AZUR	-13	-3,02%	-3 605	-8,44%	-205	-7,54%	-3 810	-8,38%
R06 - GRAND EST	-17	-2,40%	-3 245	-4,15%	-337	-7,87%	-3 582	-4,34%
R11 - OCCITANIE	-50	-5,30%	-1 664	-2,77%	7	0,19%	-1 657	-2,60%
R09 - NORMANDIE	6	4,23%	-1 598	-10,14%	-41	-4,95%	-1 639	-9,88%
R10 - NOUVELLE AQUITAINE	-18	-1,60%	1 109	1,32%	212	3,89%	1 321	1,48%
R04 - CENTRE VAL DE LOIRE	-9	-1,65%	-1 034	-3,01%	-177	-8,15%	-1 211	-3,32%
R05 - CORSE	5	18,52%	1 734	40,19%	23	26,74%	1 757	39,92%
R02 - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	-17	-4,12%	-1 917	-5,43%	-503	-18,38%	-2 420	-6,36%
R03 - BRETAGNE	-16	-5,56%	-68	-0,28%	-149	-13,69%	-217	-0,84%
R12 - PAYS DE LA LOIRE	-61	-11,69%	-1 401	-4,44%	-59	-3,60%	-1 460	-4,39%
R08 - ILE DE FRANCE	-27	-3,34%	-2 254	-2,20%	-124	-2,51%	-2 378	-2,22%
R14 - DOM-COM	9	2,71%	-961	-1,61%	19	0,64%	-942	-1,51%
TOTAL	-273	-3,21%	-17 457	-2,39%	-1 518	-3,54%	-18 975	-2,45%

VARIATIONS N-1 et N des CRUSEP

CHAPITRE IV

DOSSIER FINANCIER



◆ COMPTES ANNUELS 2019	117
◆ BUDGET 2020	129
◆ TARIFS STATUTAIRES 2020/2021	134



COMPTES ANNUELS 2019

Arrêtés à l'unanimité par le Comité Directeur national des 10 et 11 mars 2020

♦ BILAN (ACTIF & PASSIF)	118
♦ COMPTE DE RESULTAT	120
♦ ANNEXES DES COMPTES ANNUELS	121

BILAN ACTIF 2019

	31/12/2019			31/12/2018
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
Brevets & Marques	795,00	795,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	795,00	795,00	0,00	0,00
Installations & Agencements	39 300,77	39 300,77	0,00	73,34
Matériel de Bureau & Informatique	24 149,66	16 340,18	7 809,48	13 489,74
Mobilier	21 118,48	21 118,48	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 568,91	76 759,43	7 809,48	13 563,08
Titres de participation	4 350,00	0,00	4 350,00	4 350,00
Prêts accordés	32 998,70	32 998,70	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	37 348,70	32 998,70	4 350,00	4 350,00
ACTIF IMMOBILIÉ (I)	122 712,61	110 553,13	12 159,48	17 913,08
AVANCES & ACOMPTES VERSÉS	12 448,00	0,00	12 448,00	13 687,18
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	58 534,61	16 828,93	41 705,68	93 830,18
VALEURS MOBILIÈRES & PLACEMENTS	517 480,03	0,00	517 480,03	505 273,07
DISPONIBILITÉS	337 200,04	0,00	337 200,04	457 988,75
ACTIF CIRCULANT (II)	925 662,68	16 828,93	908 833,75	1 070 779,18
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	19 209,66	0,00	19 209,66	15 969,91
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)	19 209,66	0,00	19 209,66	15 969,91
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 067 584,95	127 382,06	940 202,89	1 104 662,17

BILAN PASSIF 2019

	31/12/2019	31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS	621 846,68	633 026,49
RÉSULTAT DE L'EXERCICE <i>(avant affectation)</i>	44 774,75	-11 179,81
FONDS PROPRES (I)	666 621,43	621 846,68
PROVISIONS POUR CHARGES	67 222,00	272 044,00
FONDS DÉDIÉS	30 000,00	50 000,00
PROVISIONS & FONDS DÉDIÉS (II)	97 222,00	322 044,00
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS	53 712,17	33 629,98
AUTRES DETTES DIVERSES	108 801,59	115 178,87
DETTES FISCALES & SOCIALES	8 595,70	6 712,64
DETTES (III) (2)	171 109,46	155 521,49
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 250,00	5 250,00
COMPTES DE RÉGULARISATION (IV) (2)	5 250,00	5 250,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	940 202,89	1 104 662,17
(2) dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	176 359,46	160 771,49

COMPTE DE RESULTAT 2019

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTES & PRESTATIONS DE SERVICES	108 041,74	87 234,45
SUBVENTIONS	1 263 228,00	358 428,00
COTISATIONS & AFFILIATIONS	2 527 823,48	2 587 404,02
AUTRES PRODUITS	853 665,76	858 307,39
REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	192 665,00	91 108,00
RÉPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES	20 000,00	0,00
TRANSFERT DE CHARGES	5 362,57	44 684,13
	4 970 786,55	4 027 165,99
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS	132 966,60	82 595,96
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 463 284,31	1 296 572,70
CHARGES DE PERSONNEL (dont IMPÔTS & TAXES)	133 572,96	41 143,40
REVERSEMENTS AUX DÉPARTEMENTS & RÉGIONS	1 708 932,78	815 946,90
AUTRES CHARGES DE GESTION	1 492 822,68	1 553 027,85
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 930,22	7 279,45
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	5 843,00	195 261,00
ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00	50 000,00
	4 944 352,55	4 041 827,26
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION (I)	26 434,00	-14 661,27
PRODUITS FINANCIERS		
INTÉRÊTS & PRODUITS FINANCIERS	16 281,98	15 612,23
REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	22 025,24	17 418,25
	38 307,22	33 030,48
CHARGES FINANCIÈRES		
INTÉRÊTS & CHARGES FINANCIÈRES		1 449,80
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	16 828,93	28 050,52
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (sur les Placements)	1 861,33	1 696,18
	18 690,26	31 196,50
RÉSULTAT FINANCIER (II)	19 616,96	1 833,98
RÉSULTAT COURANT (I + II)	46 050,96	-12 827,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS (1)	1 407,55	219,00
REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	18 000,00	20 729,66
	19 407,55	20 948,66
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS (2) (3)	20 683,76	1 301,18
DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS & PROVISIONS	0,00	18 000,00
	20 683,76	19 301,18
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-1 276,21	1 647,48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (I+II+III)	44 774,75	-11 179,81
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 407,55	219,00
(2) dont créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	262,78	1 151,18

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

Les comptes annuels de l'exercice sont caractérisés par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN :	940 202,89 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :	44 774,75 €

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanences des méthodes d'un exercice à l'autre
- non compensation des produits et des charges, de l'actif et du passif

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, droits et marques : 12 mois
- Logiciels : 12 mois

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel à usage sportif et éducatif : 2 à 3 ans
- Installations et agencements : 10 ans
- Matériel de bureau et d'informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

Conformément à la mesure de simplification applicable (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

c) Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Engagements retraite

Conformément au règlement CNC n 2003-R.01 et à la convention collective de l'animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de salaire par année de présence (et 1/3 de salaire à compter de la onzième année) pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, majorée de 50% de charges patronales (cf. PFSS 2008), sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel.

f) Plan sportif fédéral de l'Agence Nationale du Sport

L'USEP a fait partie, pour l'année 2019, des fédérations expérimentatrices pour la gestion des crédits destinés aux structures déconcentrées et associations affiliées. Même si ces crédits sont toujours mandatés par l'Agence Nationale du Sport, c'est l'USEP qui instruit l'ensemble des demandes de subvention, détermine les critères d'éligibilité et les sommes allouées. C'est pour cela que le montant des crédits 2019, soit la somme de 934.800 €, a été valorisé dans les comptes.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebus	Fin exercice
Cessions, droits, marques, ...	795,00	0,00	0,00	795,00
Immobilisations incorporelles	795,00	0,00	0,00	795,00
Installations & Agencements	39 300,77	0,00	0,00	39 300,77
Matériel de bureau & informatique	25 091,40	3 597,60	4 539,34	24 149,66
Mobilier	21 118,48	0,00	0,00	21 118,48
Immobilisations corporelles	85 510,65	3 597,60	4 539,34	84 568,91
Titres de participation	4 350,00	0,00	0,00	4 350,00
Prêts accordés	55 023,94	0,00	22 025,24	32 998,70
Immobilisations financières	59 373,94	0,00	22 025,24	37 348,70
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	145 679,59	3 597,60	26 564,58	122 712,61

TABLEAU DES VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Cessions, droits, marques, ...	795,00	0,00	0,00	795,00
Amortissements sur Immo. incorporelles	795,00	0,00	0,00	795,00
Installations & Agencements	39 227,43	73,34	0,00	39 300,77
Matériel de bureau & informatique	11 601,66	6 856,88	2 118,36	16 340,18
Mobilier	21 118,48	0,00	0,00	21 118,48
Amortissements sur Immo. corporelles	71 947,57	6 930,22	2 118,36	76 759,43
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	72 742,57	6 930,22	2 118,36	77 554,43

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES PROVISIONS & DÉPRÉCIATIONS

	Début exercice	Dotations	Reprises (*)	Fin exercice
Pour Engagements Retraite	61 379,00	5 843,00	0,00	67 222,00
Pour Charges (Primes Précarité, ...) (*)	210 665,00	0,00	210 665,00	0,00
Pour Charges	272 044,00	5 843,00	210 665,00	67 222,00
Pour Dépréciation des Immob. Financières	55 023,94	0,00	22 025,24	32 998,70
Pour Dépréciation des Comptes Clients	0,00	16 828,93	0,00	16 828,93
Pour Dépréciation	55 023,94	16 828,93	22 025,24	49 827,63
TOTAL DES PROVISIONS	327 067,94	22 671,93	232 690,24	117 049,63
Dotations et/ou Reprises d'Exploitation		5 843,00	192 665,00	
Dotations et/ou Reprises Financières		0,00	22 025,24	
Dotations et/ou Reprises Exceptionnelles		16 828,93	18 000,00	
TOTAL		22 671,93	232 690,24	
(*) dont reprise sur dépréciation ou provision utilisée conformément à son objet			210 665,00	
(*) dont reprise sur dépréciation ou provision devenue sans objet			22 025,24	

TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Fonds Dédiés	50 000,00	0,00	20 000,00	30 000,00
Fonds Dédiés	50 000,00	0,00	20 000,00	30 000,00

(*) Suite à la préconication de la Cour des Comptes, et contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas constitué une nouvelle provision pour l'organisation de l'assemblée générale 2020. Pour mémoire, cette provision s'élevait à la somme de 72.665 € pour l'assemblée générale 2019.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

ÉTAT DES FONDS PROPRES (avant affectation du résultat)

	Début exercice	Affectation N-1	Résultat N	Fin exercice
Fonds Associatifs (*)	633 020,49	-11 179,81	***	621 840,68
Résultat de l'Exercice (avant affectation)	-11 179,81	11 179,81	44 774,75	44 774,75
TOTAL DES FONDS PROPRES	621 840,68	0,00	44 774,75	666 615,43

RÉSULTATS et FONDS PROPRES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

	2019	2018	2017	2016	2015
RÉSULTATS					
- d'exploitation	26 434,00	-14 661,27	6 575,62	41 240,44	-145 958,43
- financier	19 616,96	1 833,98	-3 665,62	16 216,70	15 386,03
- exceptionnel	-1 276,21	1 647,48	-990,72	-31 859,51	-3 449,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	44 774,75	-11 179,81	1 919,28	25 597,63	-134 022,26
FONDS PROPRES	666 615,43	621 840,68	633 020,49	631 107,21	605 509,58
% d'évolution des Fonds Propres	7,20%	-1,77%	0,30%	-18,12%	-3,86%

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Immobilisations Financières (Titres & Prêts)	37 348,70	14 681,43	22 667,27
Fournisseurs - Avances & Acomptes versés	12 448,00	12 448,00	0,00
Clients & Comptes Rattachés	58 534,61	58 534,61	0,00
Charges Constatées d'Avance	19 209,66	19 209,66	0,00
	127 540,97	104 873,70	22 667,27

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	53 712,17	53 712,17	0,00	0,00
Autres Dettes Diverses	108 801,59	108 801,59	0,00	0,00
Dettes Fiscales et Sociales	8 595,70	8 595,70	0,00	0,00
Produits Constatés d'Avance	5 250,00	5 250,00	0,00	0,00
	176 359,46	176 359,46	0,00	0,00

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

DÉTAIL DE CERTAINES CRÉANCES

	Montant
<u>AVANCES & ACOMPTES VERSÉS</u>	12 448,00
Fournisseurs - Avances & Acomptes versés	12 448,00
<u>CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS</u>	58 534,61
Clients Divers	3 817,04
Comités Départementaux & Régionaux	54 717,57
DÉTAILS DE CERTAINES CRÉANCES	70 982,61

DÉTAIL DE CERTAINES DETTES

	Montant
<u>FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS</u>	53 712,17
Comités Départementaux & Régionaux	43 221,32
Autres Comptes Fournisseurs	2 932,79
Fournisseurs - Factures non parvenues	7 558,06
<u>AUTRES DETTES DIVERSES</u>	108 801,59
Ligue de l'enseignement	3 965,31
Ufolep Nationale	1 063,81
Fournisseurs - Factures non parvenues	57 102,99
Bénévoles & Permanents (Notes de Frais)	5 794,68
Ligue de l'enseignement (charges à payer)	40 874,80
<u>DETTES FISCALES & SOCIALES</u>	8 595,70
Organismes Sociaux - Charges à Payer	7 483,70
Collectivités Publiques - Charges à Payer	1 112,00
DÉTAIL DE CERTAINES DETTES	171 109,46

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

TABLEAU DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT & COMPTES A TERME

Nom des Titres	Qté	Prix Moyen Unitaire	Prix Total	Informations Bancaires		+/- values latentes
				Prix Unitaire	Prix Total	
<i>Rives Epargne Horizon 150</i>	3,00	150 000,00	450 000,00	172 493,34	517 480,03	***
		<i>Intérêts courus bruts</i>	74 977,81			
		<i>Intérêts courus nets</i>	67 480,03			
TOTAL DES PLACEMENTS			450 000,00		517 480,03	0,00

COMPTES SUR LIVRET

Dénomination des Comptes	Intérêts encaissés	Solde en fin d'année
Compte Livret A Association	583,96	77 083,96
Compte Livret Sociétaire	2 069,48	247 069,48
TOTAL DES COMPTES LIVRETS		324 153,44

TABLEAU DES MOYENS HUMAINS (en équivalent temps plein)

	Mis à disposition "Ligue"	Détachés "Ministère"
<i>Cadres</i>	1,50	0,00
<i>Agents de Maîtrise</i>	3,00	0,00
<i>Cadres Min. Sports / Éducation Nationale</i>	0,00	4,00
	4,50	4,00

LOCAUX

La mise à disposition des locaux de l'USEP par la Ligue de l'Enseignement représente une surface d'occupation de 130,50 m². Cette mise à disposition est évaluée à la somme de 70.470,00 € (charges locatives incluses).

TABLEAU DES EFFECTIFS ADHÉRENTS

	2019	2018	Variations en %
Affiliations Associations	8 218	8 492	-3,23%
Licences Adultes	41 264	42 829	-3,65%
Licences Enfants	713 747	731 409	-2,41%
dont Elementaires	565 059	581 395	-2,81%
dont Maternelles	148 688	150 014	-0,88%

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2019

ANALYSE BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

	Budget 2019	Réalisé 2019	Variations
PRODUITS			
VENTES & PRESTATIONS DE SERVICES	108 670,00	108 041,74	-628,26
SUBVENTIONS	309 929,00	1 263 228,00	953 299,00
COTISATIONS & AFFILIATIONS	2 613 312,00	2 527 823,48	-85 488,52
AUTRES PRODUITS	838 854,00	853 665,76	14 811,76
PRODUITS FINANCIERS <i>(hors Reprises)</i>	15 497,00	16 281,98	784,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS <i>(hors Reprises)</i>	0,00	1 407,55	1 407,55
REPRISES SUR PROVISIONS	210 665,00	232 690,24	22 025,24
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES	50 000,00	20 000,00	-30 000,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	5 362,57	5 362,57
TOTAL DES PRODUITS	4 146 927,00	5 028 501,32	881 574,32
CHARGES			
ACHATS	152 302,00	132 966,60	-19 335,40
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 399 652,00	1 463 284,31	63 632,31
CHARGES DE PERSONNEL <i>(dont IMPÔTS & TAXES)</i>	127 548,00	133 572,96	6 024,96
REVERSEMENTS AUX DÉPART. & RÉGIONS	872 670,00	1 708 932,78	836 262,78
AUTRES CHARGES DE GESTION	1 561 694,00	1 492 822,68	-68 871,32
CHARGES FINANCIÈRES <i>(hors Dotations)</i>	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES <i>(hors Dotations)</i>	18 000,00	20 683,76	2 683,76
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 720,00	6 930,22	-789,78
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 656,00	22 671,93	17 015,93
ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00	0,00	0,00
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	1 685,00	1 861,33	176,33
TOTAL DES CHARGES	4 146 927,00	4 983 726,57	836 799,57
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00	44 774,75	44 774,75



BUDGET 2020

Adopté le 11 mars 2020
par le comité directeur avec :

19 voix pour
1 voix contre
0 abstentions

NOTE SUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2020

Comme les années précédentes, le budget se veut le reflet de la politique nationale, avec la difficulté cette fois d'un budget à cheval sur deux mandatures. Cette construction doit ainsi permettre à une nouvelle équipe de construire et mettre en œuvre le plan de développement.

Le budget 2020 est présenté sous la forme préconisée par le nouveau plan comptable. Le réalisé 2019 a été pris en compte pour être au plus proche des réalités.

Chaque vice-président a proposé un budget relatif aux actions qui relèveraient de son champ en respectant les priorités déterminées par le comité directeur. Il en est de même pour les secrétaires nationaux en charge de dossiers plus transversaux.

Le budget s'élève à 4.770.130,00 € en charges et en produits. Il a été construit en maintenant les dotations aux comités par rapport au réalisé 2019. Par ailleurs, une baisse des licences a été anticipée. Les partenariats financiers évoluent positivement, la CASDEN nous accompagnera durant la mandature sur l'événement 2024. Le budget a augmenté car le droit de tirage de l'ANS a été intégré en charges et produits tout comme dans l'exercice précédent. La consolidation de l'accompagnement des territoires reste une priorité dans la construction de ce nouveau budget.

Le coût de l'assemblée générale a été stabilisé à 83 000 €. Somme apparaissant comme déjà élevée mais de nouvelles règles de remboursement (présentes dans ce bulletin contact) vont permettre de circonscrire ce coût et de le stabiliser.

Inscrit dans la continuité de la mandature actuelle, l'héritage 2024 reste une priorité de la mandature à venir.

Pour le comité directeur,

*Dominique LEBELLE, Trésorière Générale
et*

Charlotte CARRÉ, Trésorière Générale Adjointe

BUDGET PAR REGROUPEMENTS COMPTABLES	BUDGET
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 740 876,00
Cotisations (affiliations et adhésions)	2 473 307,00
Ventes de biens et de services	91 650,00
Produits de tiers financeurs	2 145 919,00
<i>Subventions d'exploitation</i>	<i>1 291 000,00</i>
<i>Contributions financières</i>	<i>854 919,00</i>
Utilisation des fonds dédiés	30 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 768 470,00
Achats de marchandises et de prestations de services	99 174,00
Autres achats et charges externes	1 340 811,00
Aides financières	1 710 100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 200,00
Charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales)	129 010,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 500,00
Dotations aux provisions	6 878,00
Autres charges (dont reversement à la Ligue)	1 475 797,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) (1)	-27 594,00
PRODUITS FINANCIERS (III)	29 254,00
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	66,00
Autres intérêts et produits assimilés	15 680,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 508,00
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) (2)	29 254,00
RÉSULTAT COURANT (1 - 2) (3)	1 660,00
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES & PARTICIPATION (VIII)	1 660,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 770 130,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 770 130,00
EXCÉDENT ou DÉFICIT	0,00

BUDGET PAR ACTIONS		BUDGET		
		PRODUITS	CHARGES	TOTAL
FONCTIONNEMENT FEDERAL				
10000	Fonctionnement	849 407,00	168 593,00	680 814,00
10001	Fonctionnement (Salaires - 1)	170 008,00	759 005,00	-588 997,00
10002	Fonctionnement (Salaires - 2)	130 250,00	130 250,00	0,00
10003	Fonctionnement (Affiliations / Adhésions)	2 514 507,00	1 492 997,00	1 021 510,00
VIE FEDERALE & STATUTAIRE				
20000	Bureau National	0,00	11 330,00	-11 330,00
20001	Comité Directeur National	0,00	43 900,00	-43 900,00
20002	CN Vie Statutaire	0,00	5 500,00	-5 500,00
20003	CN Finances	0,00	7 290,00	-7 290,00
20004	Assemblée Générale (2020)	0,00	83 000,00	-83 000,00
20005	Assemblée Générale (2021) (Préparation)	0,00	2 520,00	-2 520,00
20006	Observatoire des Pratiques & Evaluation	0,00	6 840,00	-6 840,00
VIE SPORTIVE - VIE ASSOCIATIVE				
30000	CN Vie Sportive Vie Associative	0,00	3 465,00	-3 465,00
30001	GT Suivi des Opérations Nationales	0,00	1 120,00	-1 120,00
30002	Opé. Nationale "A l'USEP, l'Athlé ça se vie !"	15 000,00	47 980,00	-32 980,00
30003	Opé. Nationale "P'tit Tour"	10 500,00	66 645,00	-56 145,00
30004	Opé. Nationale "La Maternelle en Jeu"	0,00	26 500,00	-26 500,00
30005	Opé. Nationale "P'tits Reporters"	0,00	4 500,00	-4 500,00
30006	Opé. Nationale "Mondi@USEP"	0,00	11 206,00	-11 206,00
30007	Suivi des Fédérations Sportives (Com. Mixtes)	0,00	14 900,00	-14 900,00
30008	Journées Ambassadeurs	0,00	2 000,00	-2 000,00
30009	Outre-Mer (Déplacements)	0,00	32 000,00	-32 000,00
30010	Vie Internationale	0,00	13 000,00	-13 000,00
30011	Evènements 2024	0,00	2 475,00	-2 475,00
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES				
40000	CN Accompagnement des Territoires	0,00	2 475,00	-2 475,00
40001	Coordination de l'Accompagnement des Comités	13 508,00	17 310,00	-3 802,00
40002	CN Plans Sportifs Fédéraux (ANS)	976 500,00	989 940,00	-13 440,00
40003	GT Contrats de Développement	0,00	521 660,00	-521 660,00
40004	GT Projet d'Ecole	0,00	1 160,00	-1 160,00
40005	Rassemblement des Président-e-s / Délégué-e-s	0,00	64 396,00	-64 396,00
40006	Regroupement des Président-e-s de Régions	0,00	2 100,00	-2 100,00
40007	Regroupement des Référents des Outre-Mer	0,00	2 525,00	-2 525,00
40008	Mise en place de la Licence Passerelle	30 000,00	18 300,00	11 700,00
PEDAGOGIE RECHERCHE				
50000	CN Pédagogie & Recherche	0,00	2 970,00	-2 970,00
50001	GT Cycles	0,00	3 050,00	-3 050,00
50002	GT Enfant Auteur	0,00	1 485,00	-1 485,00
50003	GT Oser la Singularité (Pratiques Inclusives)	0,00	4 900,00	-4 900,00
50004	GT Enfant Citoyen	0,00	15 068,00	-15 068,00
50005	GT Partenariats Pédagogiques	0,00	1 815,00	-1 815,00
50006	GT Santé	0,00	6 380,00	-6 380,00
FORMATION & RESSOURCES				
60000	CN Formation & Ressources	0,00	4 300,00	-4 300,00
60001	GT Formation	0,00	6 100,00	-6 100,00
60002	GT Métier des Délégué-e-s	0,00	1 155,00	-1 155,00
60003	Rassemblement des Formateurs (Hiver)	0,00	12 120,00	-12 120,00
60004	Stage Formation Initiale des Formateurs	0,00	16 560,00	-16 560,00
60005	Stage Formation Continue des Formateurs	0,00	11 230,00	-11 230,00
60006	Stage Délégués (Form. Initiale : N et N+1)	5 000,00	14 000,00	-9 000,00
60007	Stage Délégués (Form. Initiale : AG)	0,00	2 250,00	-2 250,00
60008	Stage Délégués (Form. Initiale : RPD)	0,00	2 550,00	-2 550,00
60009	Stage Délégués (Form. Continue)	1 250,00	3 805,00	-2 555,00
60010	Stages Formations des Elus et Cadres Départ.	0,00	2 680,00	-2 680,00
60011	Regroupement des Responsables Régionaux	0,00	2 125,00	-2 125,00
60012	Regroupement Elaboration des Modules de Formation	0,00	7 290,00	-7 290,00
60013	Accompagnement des Form. Fédérales	0,00	60 000,00	-60 000,00
60014	Accompagnement des Form. Partenariales en Région	0,00	15 000,00	-15 000,00
COMMUNICATION & RESSOURCES				
70000	CN Communication & Ressources	0,00	13 600,00	-13 600,00
70001	Suivi des Parrains / Mairaines	0,00	1 825,00	-1 825,00
70002	Partenariats Financiers	54 200,00	990,00	53 210,00
		4 770 130,00	4 770 130,00	0,00



TARIFS STATUTAIRES 2020/2021

Adoptés à l'unanimité par le comité directeur le 11 mars 2020

Suite au gel des tarifs statutaires 2019-2020 voté à l'assemblée générale 2019, cette année, nous vous proposons de voter les tarifs statutaires suivants :

- **15,10 € pour les associations**
- **11,40 € pour les adultes (maintien)**
- **2,53 € pour les maternelles et 2,87 € pour les élémentaires**

Ces tarifs incluent l'augmentation statutaire de 0,02€ reversée à la Ligue de l'enseignement dans le cadre de l'accord sur les parts adhésions et assurantielles.

Pour le comité directeur,

Dominique LEBELLE, Trésorière Générale

et

Charlotte CARRÉ, Trésorière Générale Adjointe

RAPPEL

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Affiliation Associations	15,00 €	15,00 €	15,10 €	+ 0,10 €
Licences adultes	11,40 €	11,40 €	11,40 €	0,00 €
Licences Enfants				
Maternelle	2,49 €	2,49 €	2,53 €	+ 0,04 €
Élémentaire	2,83 €	2,83 €	2,87 €	+ 0,04 €

La réalité territoriale de certains comités ultramarins vis-à-vis de la Confédération Ligue entraînera une modification de ces tarifs.

Licence Accompagnateur : à ce jour, les négociations avec l'APAC ne nous permettent pas de proposer un tarif pour cette licence.

CHAPITRE V

ANNEXES



♦ PROCÈS VERBAL AG AVRIL 2019

137

PROCÈS-VERBAL

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

des 20 et 21 Avril 2019 à PAU (64)

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré.
3 rue Récamier 75341 PARIS cedex 07

L'an deux mille dix-neuf, le 20 avril à 9 heures, les membres de l'association, se sont réunis à Pau, sur convocation du comité directeur.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique MOREIRA, Présidente de l'USEP.
Le secrétariat est assuré par Monsieur Jacques GIFFARD, secrétaire général.

La Présidente constate que les membres présents possèdent la majorité des voix, soit 722 671 soit 93,34% des mandats (774 238). Elle constate que l'assemblée est régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions. Puis, le secrétaire général rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

Samedi 20 Avril

9h : Ouverture de l'assemblée générale et interventions
Adoption du PV de l'Assemblée Générale Nationale de Nevers (21 et 22 avril 2018)
Complément oral au rapport moral
Complément oral au rapport d'activité
Rapport financier
Rapport du commissaire aux comptes
Désignation du commissaire aux comptes
Questions à... et questions sur...
Projet de budget 2019
Proposition de tarifs statutaires 2019-2020
Élection complémentaire au collège femme du comité directeur
Proposition de dispositions obligatoires des statuts des comités départementaux
Évolution du périmètre de l'association USEP et Évolution du statut de la licence adulte
Évènement national 2019 : congrès des enfants de l'USEP
Présentation de dossiers

Dimanche 21 Avril

8h30 : Réponses aux questions écrites adressées au comité directeur
Compte-rendu de la rencontre des président-e-s de région
Présentation de dossiers
Remise des médailles d'honneur
Remise du prix Francis Dupont
Interventions
Clôture de l'Assemblée générale
Passage de relais

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

DETAILS DU VOTE :

Votants :	722 671		
Abstentions :	6 456		
Nombre de suffrages exprimés :	716 215		
		POUR :	716 215 soit 100%
		CONTRE :	0 soit 0%

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL 2018

Le présidente Véronique MOREIRA présente le complément oral au rapport moral 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

Le directeur national Benoît LASNIER présente le complément oral au rapport d'activité 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

DETAILS DU VOTE SUR LE RAPPORT MORAL :

Votants :	712 455		
Abstentions :	33 265		
Nombre de suffrages exprimés :	679 190		
		POUR :	671 631 soit 98,89%
		CONTRE :	7 559 soit 1,11%

Le rapport moral 2018 est adopté.

RAPPORT FINANCIER 2018

La trésorière nationale Dominique LEBELLE présente le complément oral au rapport financier 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

DETAILS DU VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Votants :	722 671		
Abstentions :	31 541		
Nombre de suffrages exprimés :	691 130		
		POUR :	685 709 soit 99,22%
		CONTRE :	5 421 soit 0,78%

Le rapport financier 2018 est adopté.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ DIRECTEUR – COLLÈGE FEMMES

Votants : 722 671
 Abstentions : 31 687
 Nombre de suffrages exprimés : 690 984

Sylvie CRUSSON-PONDEVILLE : 207 151 soit 29,98%
 Emilie GARRUCHET : 483 833 soit 70,02%

Emilie GARRUCHET est élue au comité directeur national.

DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Approuvez-vous la désignation de la Société AUDIT FRANCE (149, rue de Silly – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - N° d'inscription à la CRCC Versailles : 90090002), représentée par M. Christophe RAMBEAU, comme Commissaire aux Comptes pour un mandat de six (6) ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui examinera les comptes clos au 31 décembre 2024 ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 722 671

POUR : 715 283 soit 98,98%
 CONTRE : 7 388 soit 1,02%

La Société AUDIT FRANCE (149, rue de Silly – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - N° d'inscription à la CRCC Versailles : 90090002), représentée par M. Christophe RAMBEAU, est désignée comme Commissaire aux Comptes pour un mandat de six (6) ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui examinera les comptes clos au 31 décembre 2024.

BUDGET 2019 ET TARIFS STATUTAIRES 2019-2020

La trésorière nationale Dominique LEBELLE présente le budget prévisionnel 2019 qui s'élève à 4.146.927,00 € ainsi que la proposition de tarifs statutaires 2019-2020.

	2019-2020	
Affiliation Associations	15,00 €	+ 0 %
Licences adultes	11,40 €	+ 0 %
Licences Enfants		
Maternelle	2,49 €	+ 0 %
Élémentaire	2,83 €	+ 0 %

DÉTAILS DU VOTE SUR LES TARIFS STATUTAIRES 2019-2020 :

Votants :	722 671		
Abstentions :	14 652		
Nombre de suffrages exprimés :	708 019		
		POUR :	698 404 soit 98,64%
		CONTRE :	9 615 soit 1,36%

La proposition des tarifs statutaires 2019-2020 est adoptée.

DÉTAILS DU VOTE SUR LE BUDGET 2019 :

Votants :	722 671		
Abstentions :	22 256		
Nombre de suffrages exprimés :	700 415		
		POUR :	694 994 soit 99,23%
		CONTRE :	5 421 soit 0,77%

Le budget 2019 est adopté.

PROPOSITION DE DISPOSITIONS OBLIGATOIRES DES STATUTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Approuvez-vous la proposition de dispositions obligatoires des statuts des comités départementaux présente dans le bulletin spécial n°2 de l'assemblée générale 2019 ?

Votants :	722 671		
Abstentions :	32 279		
Nombre de suffrages exprimés :	690 392		
		POUR :	665 368 soit 96,38%
		CONTRE :	25 024 soit 3,62%

La proposition est adoptée.

ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE L'ASSOCIATION USEP

Approuvez-vous les aménagements suivants :

Question 1: *La possibilité de créer une association pour un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ou un Regroupement Pédagogique Communal (RPC) ?*

Votants :	722 671		
Abstentions :	13 415		
Nombre de suffrages exprimés :	709 256		
		POUR :	692 655 soit 97,66%
		CONTRE :	16 601 soit 2,34%

Question 2 : La possibilité de créer une association pour un groupe scolaire (école élémentaire + école(s) maternelle(s)) ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 13 415
 Nombre de suffrages exprimés : 709 256

POUR : 709 256 soit 100%
 CONTRE : 0 soit 0%

Question 3 : La possibilité pour une association d'école, après l'accord du comité directeur départemental et pour une durée maximale de deux ans, de délivrer des licences aux enfants et adultes d'écoles voisines non encore affiliées ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 25 834
 Nombre de suffrages exprimés : 696 837

POUR : 574 087 soit 82,38%
 CONTRE : 122 750 soit 17,62%

Question 4 : Constatant que le modèle de fonctionnement statutaire « une école = une association » n'est pas appliqué systématiquement et que certaines associations regroupent actuellement plusieurs écoles, approuvez-vous l'aménagement suivant : L'obligation de création d'une section de l'association dans chaque école, ces sections d'association ayant vocation à devenir des associations USEP d'école à part entière à moyen terme avec l'accompagnement du comité directeur départemental ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 91 225
 Nombre de suffrages exprimés : 631 446

POUR : 380 918 soit 60,32%
 CONTRE : 250 528 soit 39,68%

ÉVOLUTION DU STATUT DE LA LICENCE ADULTE

Question 1 : En complément de la proposition de licence adulte animateur ouverte à tous, souhaitez-vous la mise en place d'une proposition de licence adulte accompagnateur à tarif préférentiel* à destination des parents et des amis de l'école publique ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 55 512
 Nombre de suffrages exprimés : 667 159

POUR : 417 609 soit 62,60%
 CONTRE : 249 550 soit 37,40%

* Les propositions de tarifs statutaires sont examinées et votées chaque année en assemblée générale. Si l'AG 2019 approuvait la mise en place de la licence adulte accompagnateur, la proposition de tarif statutaire 2020-2021 pour la licence accompagnateur soumise au vote de l'AG 2020 pourrait être de 6€ pour la part nationale Ligue-USEP, au lieu de 11,40€ en 2018-2019.

Question 2 : Souhaitez-vous que la prise d'une licence adulte animateur autorise une pratique occasionnelle d'activités physiques et sportives en plus et en dehors des temps de formation ?

Votants : 722 671
 Abstentions : 44 644
 Nombre de suffrages exprimés : 678 027

POUR : 556 390 soit 82,06%
CONTRE : 121 637 soit 17,94%

Question 3 : *Mandez-vous le comité directeur national afin qu'il engage des négociations avec le centre confédéral pour que la prise d'une licence adulte animateur autorise une pratique occasionnelle d'activités physiques et sportives en plus et en dehors des temps de formation ?*

Votants : 722 671
Abstentions : 74 834
Nombre de suffrages exprimés : 647 837

POUR : 597 583 soit 92,24%
CONTRE : 50 254 soit 7,76%

DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX À LA COMMISSION ANS-CNDS

Un tirage au sort est organisé. Pour les comités départementaux, la Haute-Marne (62) et les Pyrénées-Atlantiques (64) sont désignés. En cas de refus de participer à cette commission de la part de ces comités, le Puy-de-Dôme (63) et le Tarn-et-Garonne (82) seront sollicités. Pour les comités régionaux, la Bourgogne – Franche-Comté et l'Occitanie sont désignés. En cas de refus de participer à cette commission de la part de ces comités, les régions Grand Est et Ile de France seront sollicités.

MEDAILLES D'HONNEUR DE L'USEP

Six médailles d'honneur de l'USEP sont remises :

- n°25 : Sabine JAVELAUD-BANNWARTH
- n°26 : Christian BOUTRON
- n°27 : Jacqueline MOREL
- n°28 : Michel LACROIX
- n°29 : Sandrine MONTES
- n°30 : Dominique GABARROCHE



**La Présidente,
Véronique MOREIRA**

Assemblée Générale 20 et 21 avril 2019 à Pau**Comités présents**

Comités départementaux		Comités départementaux		Comités départementaux	
01	PRÉSENT	35	PRÉSENT	70	PRÉSENT
02	PRÉSENT	36	PRÉSENT	71	PRÉSENT
03	PRÉSENT	37	PRÉSENT	72	PRÉSENT
04	PRÉSENT	38	PRÉSENT	73	PRÉSENT
05	PRÉSENT	39	EXCUSÉ	74	PRÉSENT
06	EXCUSÉ	40	PRÉSENT	75	PRÉSENT
07	PRÉSENT	41	PRÉSENT	76	PRÉSENT
08	EXCUSÉ	42	PRÉSENT	77	PRÉSENT
09	PRÉSENT	43	EXCUSÉ	78	PRÉSENT
10	EXCUSÉ	44	PRÉSENT	79	PRÉSENT
11	PRÉSENT	45	PRÉSENT	80	PRÉSENT
12	PRÉSENT	46	PRÉSENT	81	PRÉSENT
13	PRÉSENT	47	PRÉSENT	82	PRÉSENT
14	PRÉSENT	48	PRÉSENT	83	PRÉSENT
15	EXCUSÉ	49	PRÉSENT	84	PRÉSENT
16	PRÉSENT	50	PRÉSENT	85	PRÉSENT
17	PRÉSENT	51	PRÉSENT	86	PRÉSENT
18	PRÉSENT	52	PRÉSENT	87	PRÉSENT
19	PRÉSENT	53	PRÉSENT	88	PRÉSENT
2A	PRÉSENT	54	EXCUSÉ	89	PRÉSENT
2B	PRÉSENT	55	PRÉSENT	90	EXCUSÉ
21	PRÉSENT	56	PRÉSENT	91	PRÉSENT
22	PRÉSENT	57	PRÉSENT	92	PRÉSENT
23	PRÉSENT	58	PRÉSENT	93	PRÉSENT
24	PRÉSENT	59	PRÉSENT	94	PRÉSENT
25	PRÉSENT	60	PRÉSENT	95	EXCUSÉ
26	PRÉSENT	61	PRÉSENT	971	PRÉSENT
27	EXCUSÉ	62	PRÉSENT	972	PRÉSENT
28	PRÉSENT	63	PRÉSENT	973	PRÉSENT
29	PRÉSENT	64	PRÉSENT	974	PRÉSENT
30	PRÉSENT	65	PRÉSENT	976	PRÉSENT
31	PRÉSENT	66	PRÉSENT	987	PRÉSENT
32	PRÉSENT	67	PRÉSENT	988	PRÉSENT
33	PRÉSENT	68	PRÉSENT		
34	PRÉSENT	69	PRÉSENT		

